

## ANIMATION TERRITORIALE

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>ANIM-1</b>	<b>Animation du Contrat de gestion intégrée Eau &amp; Climat</b>
-----------------------------	---------------	--

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>TSV</i>	Transversal
<b>Thème</b>	<i>ANIM</i>	Gouvernance locale de l'eau, urbanisme, têtes de réseau et démarches participatives
<b>Action</b>	<b>ANIM-1</b>	<b>Animation du Contrat de gestion intégrée Eau &amp; Climat</b>
<b>Sous actions</b>	<i>ANIM-1a</i>	Gouvernance, animation et accompagnement dans la mise en œuvre du programme d'actions - 2025
	<i>ANIM-1b</i>	Gouvernance, animation et accompagnement dans la mise en œuvre du programme d'actions - 2026
	<i>ANIM-1c</i>	Gouvernance, animation et accompagnement dans la mise en œuvre du programme d'actions - 2027
	<i>ANIM-1d</i>	Gouvernance, animation et accompagnement dans la mise en œuvre du programme d'actions - 2028
	<i>ANIM-1e</i>	Gouvernance, animation et accompagnement dans la mise en œuvre du programme d'actions - 2029
	<i>MAH-1f</i>	Bilan et évaluation du contrat CGIEC

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	
SAGE Thau-Ingril	oui	35 - Mobiliser des financements dans le cadre du Contrat de gestion intégrée du territoire de Thau (CGITT)

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	72353	SMBT
Localisation de l'action		Périmètre du SAGE Thau-Ingril
Objectif de résultat	Animer le contrat	
Descriptif sommaire	L'action consiste à animer la gouvernance du CGIEC (comités techniques et stratégiques), à faciliter la mise en œuvre du programme d'actions, à créer du lien avec les gouvernances locales et territoires voisins, à suivre et à évaluer le programme d'actions. Ce suivi intègre aussi les actions de sensibilisation et de communication du plan annexé à ce contrat, et qui permet d'avoir une vision exhaustive de la sensibilisation de tous les acteurs du territoire. Un bilan à mi-parcours puis de fin de contrat seront réalisés ainsi qu'un suivi annuel de l'état d'avancement des actions.	
Indicateurs techniques	Nombre de communes engagées	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Gouvernance, animation et accompagnement dans la mise en œuvre du programme d'actions	2025	5 ans
Bilan et évaluation du contrat CGIEC	2029	1 an

<b>Montant prévisionnel (en € TTC)</b>	
<b>Montant de l'action</b>	<b>418 000 €</b>
Gouvernance, animation et accompagnement dans la mise en œuvre du programme d'actions - 2025	pm
Gouvernance, animation et accompagnement dans la mise en œuvre du programme d'actions - 2026	92 000 €
Gouvernance, animation et accompagnement dans la mise en œuvre du programme d'actions - 2027	92 000 €
Gouvernance, animation et accompagnement dans la mise en œuvre du programme d'actions - 2028	92 000 €
Gouvernance, animation et accompagnement dans la mise en œuvre du programme d'actions - 2029	92 000 €
Bilan et évaluation du contrat CGIEC	50 000 €

<b>Plan de financement prévisionnel</b>					
<b>Action ou sous actions</b>	<b>Financeurs</b>	<b>Coût</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux d'aide</b>	<b>Aide / coût à charge</b>
Gouvernance, animation et accompagnement dans la mise en œuvre du programme d'actions - 2025	AERMC	pm	pm	pm	pm
	Région Occ.	pm	pm	pm	pm
	SMBT	pm	pm	pm	pm
Gouvernance, animation et accompagnement dans la mise en œuvre du programme d'actions - 2026	AERMC	92 000 €	92 000 €	70%	64 400 €
	Région Occ.				0
	SMBT			30%	27 600 €
Gouvernance, animation et accompagnement dans la mise en œuvre du programme d'actions - 2027	AERMC	92 000 €	92 000 €	70%	64 400 €
	Région Occ.				0 €
	SMBT			30%	27 600 €
Gouvernance, animation et accompagnement dans la mise en œuvre du programme d'actions - 2028	AERMC	92 000 €	92 000 €	70%	64 400 €
	Région Occ.				0 €
	SMBT			30%	27 600 €
Gouvernance, animation et accompagnement dans la mise en œuvre du programme d'actions - 2029	AERMC	92 000 €	92 000 €	70%	64 400 €
	Région Occ.				0 €
	SMBT			30%	27 600 €
Bilan et évaluation du contrat CGIEC	AERMC (1)	50 000 €	50 000 €	80%	40 000 €
	Région Occ.				0 €
	SMBT			20%	10 000 €
<b>Total action</b>				<b>AERMC</b>	<b>297 600 €</b>
				<b>Région Occ.</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>120 400 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>418 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude

## ANIMATION TERRITORIALE

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>ANIM-3</b>	<b>Participation citoyenne sur les enjeux de l'eau</b>
-----------------------------	---------------	--

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>TSV</i>	Transversal
<b>Thème</b>	<i>ANIM</i>	Gouvernance locale de l'eau, urbanisme, têtes de réseau et démarches participatives
<b>Action</b>	<b>ANIM-3</b>	<b>Participation citoyenne sur les enjeux de l'eau</b>
<b>Sous actions</b>	<i>ANIM-3a</i>	Animation de projets citoyens - 2025
	<i>ANIM-3b</i>	Animation de projets citoyens - 2026
	<i>ANIM-3c</i>	Animation de projets citoyens - 2027
	<i>ANIM-3d</i>	Animation de projets citoyens - 2028
	<i>ANIM-3e</i>	Animation de projets citoyens - 2029
	<i>COM-3f</i>	Plateforme numérique citoyenne
	<i>COM-3g</i>	Evènements citoyens eau et milieux - 2025
	<i>COM-3h</i>	Evènements citoyens eau et milieux - 2026
	<i>COM-3i</i>	Evènements citoyens eau et milieux - 2027
	<i>COM-3j</i>	Evènements citoyens eau et milieux - 2028
<i>COM-3k</i>	Evènements citoyens eau et milieux - 2029	

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	
SAGE Thou-Ingril	non	

Détail de l'action		
Maître d'ouvrage	72353	SMBT
Localisation de l'action		Périmètre du SAGE Thou-Ingril
Objectif de résultat	Mobiliser les habitants du territoire sur des projets en faveur de l'environnement et de l'adaptation au changement climatique	
Descriptif sommaire	<p>Le SMBT a mis en place un réseau d'acteurs et de citoyens engagés dans la transition écologique lors du précédent contrat. Dès 2021, plusieurs projets sur la désimperméabilisation, les économies d'eau, la lutte contre les pollutions ou la restauration des milieux aquatiques ont vu le jour. Ce réseau se poursuit et se renforce. Des vidéos et outils de restitution ont été mis en ligne. Une plateforme numérique citoyenne est en phase de conception et devrait être mise en ligne en 2026. Le SMBT organise des événements sur les thématiques de l'eau et de l'adaptation au changement climatique en mobilisant systématiquement le réseau d'acteurs et de citoyens. Une animatrice sur la participation citoyenne est en poste au SMBT. Seulement la moitié de son poste est référencé dans cette fiche, le reste étant financé via la culture du risque. Parmi les événements citoyens, on peut citer la fête de la rivière 2025 organisée à Pinet, qui doit se reproduire chaque année dans une commune du bassin versant du Soupié-Fontanilles. Une communauté de référents rivières est en cours de construction et se renforce chaque année grâce aux événements organisés. Elle est mobilisée sur ces animations et événements programmés pour mieux connaître et préserver les milieux aquatiques. La communauté de référents et la fête de la rivière sont issus du protocole citoyen sur les cours d'eau élaboré en 2024 dans le cadre de l'AAP Eau &amp; Climat. Ce protocole pourra être appliqué sur d'autres bassins versants de cours d'eau, par exemple sur le Pallas. La démarche prend du temps pour arriver à une mise en action citoyenne. L'intérêt d'avoir développé ce protocole dans le cadre de l'AMI Eau &amp; Climat permet d'envisager une mise en action plus rapide. Toutefois, le temps d'implication des élus des communes par sous-BV est un préalable indispensable, et l'acceptation de ce type de démarche est chaque fois différent. Une étude socioéconomique pourrait apporter un éclairage sur les résistances parfois enregistrées dans le cadre de chantiers de restauration hydromorphologique ou de zones humides.</p>	
Indicateurs techniques	nombre d'évènements citoyens engagés, nombre de référents rivière	

<b>Calendrier prévisionnel et durée des actions</b>		
Animation de projets citoyens	2025	5ans
Plateforme numérique citoyenne	2025	5 ans
Evènements citoyens eau et milieux	2025	5 ans

<b>Montant prévisionnel (en € TTC)</b>	
<b>Montant de l'action</b>	<b>230 000 €</b>
Animation de projets citoyens - 2025	pm
Animation de projets citoyens - 2026	30 000 €
Animation de projets citoyens - 2027	30 000 €
Animation de projets citoyens - 2028	30 000 €
Animation de projets citoyens - 2029	30 000 €
Plateforme numérique citoyenne	30 000 €
Evènements citoyens eau et milieux - 2025	pm
Evènements citoyens eau et milieux - 2026	20 000 €
Evènements citoyens eau et milieux - 2027	20 000 €
Evènements citoyens eau et milieux - 2028	20 000 €
Evènements citoyens eau et milieux - 2029	20 000 €

Plan de financement prévisionnel						
Action ou sous actions	Financiers	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge	
Animation de projets citoyens - 2025	AERMC	pm	pm	pm	pm	
	Autres	pm	pm	pm	pm	
	SMBT	pm	pm	pm	pm	
Animation de projets citoyens - 2026	AERMC (1)	30 000 €	30 000 €	70%	21 000 €	
	Autres				0 €	
	SMBT				9 000 €	
Animation de projets citoyens - 2027	AERMC (1)	30 000 €	30 000 €	70%	21 000 €	
	Autres				0 €	
	SMBT				9 000 €	
Animation de projets citoyens - 2028	AERMC (1)	30 000 €	30 000 €	70%	21 000 €	
	Autres				0 €	
	SMBT				9 000 €	
Animation de projets citoyens - 2029	AERMC (1)	30 000 €	30 000 €	70%	21 000 €	
	Autres				0 €	
	SMBT				9 000 €	
Plateforme numérique citoyenne	AERMC				0 €	
	Autres				0 €	
	SMBT				30 000 €	
Evènements citoyens eau et milieux - 2025	AERMC	pm	pm	pm	pm	
	Autres	pm	pm	pm	pm	
	SMBT	pm	pm	pm	pm	
Evènements citoyens eau et milieux - 2026	AERMC (2)	20 000 €	20 000 €	70%	14 000 €	
	Autres				0 €	
	SMBT				6 000 €	
Evènements citoyens eau et milieux - 2027	AERMC (2)	20 000 €	20 000 €	70%	14 000 €	
	Autres				0 €	
	SMBT				6 000 €	
Evènements citoyens eau et milieux - 2028	AERMC (2)	20 000 €	20 000 €	70%	14 000 €	
	Autres				0 €	
	SMBT				6 000 €	
Evènements citoyens eau et milieux - 2029	AERMC (2)	20 000 €	20 000 €	70%	14 000 €	
	Autres				0 €	
	SMBT				6 000 €	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>140 000 €</b>
					<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>90 000 €</b>
				<b>Total action</b>		<b>230 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à une démarche participative citoyenne destinée à l'émergence ou l'élaboration de projets ou en accompagnement à des travaux répondant au 12ème programme de l'Agence de l'Eau (restauration hydromorphologiques des milieux aquatiques et humides, désimperméabilisation, etc.).

(2) L'assiette de l'aide de l'Agence sera déterminée plus précisément sur la quote part de l'événement lié à l'émergence ou des travaux répondant aux objectifs du 12ème programme de l'Agence de l'Eau. L'aide est conditionnée à l'existence et l'approbation d'une stratégie de communication identifiant l'action.

## ANIMATION TERRITORIALE

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>ANIM-4</b>	<b>Animation du SAGE de Thau Ingril et de la gouvernance de l'eau</b>
-----------------------------	---------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>TSV</i>	Transversal
<b>Thème</b>	<i>ANIM</i>	Gouvernance locale de l'eau, urbanisme, têtes de réseau et démarches participatives
<b>Action</b>	<b>ANIM-4</b>	<b>Animation du SAGE de Thau Ingril et de la gouvernance de l'eau</b>
<b>Sous actions</b>	<i>ANIM-4a</i>	Animation du SAGE de Thau Ingril - 2025
	<i>ANIM-4b</i>	Animation du SAGE de Thau Ingril - 2026
	<i>ANIM-4c</i>	Animation du SAGE de Thau Ingril - 2027
	<i>ANIM-4d</i>	Animation du SAGE de Thau Ingril - 2028
	<i>ANIM-4e</i>	Animation du SAGE de Thau Ingril - 2029
	<i>ANIM-4f</i>	Bilan et révision du SAGE de Thau-Ingril
	<i>COM-4g</i>	Autour de t'eau - SAGE des enfants - 2026
	<i>COM-4h</i>	Autour de t'eau - SAGE des enfants - 2027
	<i>COM-4i</i>	Autour de t'eau - SAGE des enfants - 2028
	<i>COM-4j</i>	Autour de t'eau - SAGE des enfants - 2029
	<i>COM-4k</i>	ClimaThau - 2026
	<i>COM-4l</i>	ClimaThau - 2027
	<i>COM-4m</i>	ClimaThau - 2028
	<i>COM-4n</i>	ClimaThau - 2029

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	
SAGE Thau-Ingril	oui	24 - Mettre en œuvre une gestion concertée du karst du pli ouest afin de préserver son bon état 34 - Faciliter l'intégration du SAGE dans les politiques publiques locales dans le domaine de l'eau

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	72353	SMBT
Localisation de l'action		Périmètre du SAGE Thau-Ingril
Objectif de résultat	Mise en oeuvre des dispositions du SAGE, réalisation du bilan et révision du SAGE de Thau Ingril	

Descriptif sommaire	<p>L'animation du SAGE consiste à animer la Commission de l'eau, son bureau et les différentes commissions thématiques. Par mi les autres missions de la chargée de mission, il y a le pilotage de la mise en œuvre des études stratégiques sur les cours d'eau et les zones humides (plusieurs actions inscrites dans le contrat), le pilotage de l'études besoins ressources qui démarre en 2025, ainsi que le travail à engager sur une gouvernance de l'eau sur le pli ouest en concertation avec les SAGEs voisins. D'ici 2029, une révision du SAGE sera également engagée. Cette révision bénéficiera des études prospectives réalisées dans le cadre de l'étude besoins-ressources et de la stratégie globale d'adaptation au changement climatique.</p> <p>La sensibilisation aux enjeux du SAGE se fait notamment à travers les programmes Autour de t'Eau - SAGE des enfants et ClimaThau portés par le CPIE LIDO.</p>
Indicateurs techniques	<p>Nombre de réunions CLE réunies</p> <p>Lancement révision du SAGE intégrant une stratégie d'adaptation au changement climatique</p>

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Animation du SAGE de Thau Ingril	2025	5 ans
Bilan et révision du SAGE de Thau-Ingril	2026	4 ans
Autour de t'eau - SAGE des enfants	2026	4 ans
ClimaThau	2026	4 ans

Montant prévisionnel (en € TTC)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>1 028 000 €</b>
Animation du SAGE de Thau Ingril - 2025	pm
Animation du SAGE de Thau Ingril - 2026	82 000 €
Animation du SAGE de Thau Ingril - 2027	82 000 €
Animation du SAGE de Thau Ingril - 2028	82 000 €
Animation du SAGE de Thau Ingril - 2029	82 000 €
Bilan et révision du SAGE de Thau-Ingril	300 000 €
Autour de t'eau - SAGE des enfants - 2026	45 000 €
Autour de t'eau - SAGE des enfants - 2027	45 000 €
Autour de t'eau - SAGE des enfants - 2028	45 000 €
Autour de t'eau - SAGE des enfants - 2029	45 000 €
ClimaThau - 2026	55 000 €
ClimaThau - 2027	55 000 €
ClimaThau - 2028	55 000 €
ClimaThau - 2029	55 000 €

Plan de financement prévisionnel						
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge	
Animation du SAGE de Thau Ingril - 2025	AERMC	pm	pm	pm	pm	
	Région Occ.	pm	pm	pm	pm	
	SMBT	pm	pm	pm	pm	
Animation du SAGE de Thau Ingril - 2026	AERMC	82 000 €	82 000 €	70%	57 400 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT	82 000 €		30%	24 600 €	
Animation du SAGE de Thau Ingril - 2027	AERMC	82 000 €	82 000 €	70%	57 400 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT	82 000 €		30%	24 600 €	
Animation du SAGE de Thau Ingril - 2028	AERMC	82 000 €	82 000 €	70%	57 400 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT	82 000 €		30%	24 600 €	
Animation du SAGE de Thau Ingril - 2029	AERMC	82 000 €	82 000 €	70%	57 400 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT	82 000 €		30%	24 600 €	
Bilan et révision du SAGE de Thau-Ingril	AERMC (1)	300 000 €	300 000 €	70%	210 000 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT	300 000 €		30%	90 000 €	
Autour de t'eau - SAGE des enfants - 2026	AERMC (2)	45 000 €	45 000 €	70%	31 500 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT	45 000 €		30%	13 500 €	
Autour de t'eau - SAGE des enfants - 2027	AERMC (2)	45 000 €	45 000 €	70%	31 500 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT	45 000 €		30%	13 500 €	
Autour de t'eau - SAGE des enfants - 2028	AERMC (2)	45 000 €	45 000 €	70%	31 500 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT	45 000 €		30%	13 500 €	
Autour de t'eau - SAGE des enfants - 2029	AERMC (2)	45 000 €	45 000 €	70%	31 500 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT	45 000 €		30%	13 500 €	
ClimaThau - 2026	AERMC (2)	55 000 €	55 000 €	70%	38 500 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT	55 000 €		30%	16 500 €	
ClimaThau - 2027	AERMC (2)	55 000 €	55 000 €	70%	38 500 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT	55 000 €		30%	16 500 €	
ClimaThau - 2028	AERMC (2)	55 000 €	55 000 €	70%	38 500 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT	55 000 €		30%	16 500 €	
ClimaThau - 2029	AERMC (2)	55 000 €	55 000 €	70%	38 500 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT	55 000 €		30%	16 500 €	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>719 600 €</b>
					<b>Région Occ.</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>308 400 €</b>
				<b>Total action</b>		<b>1 028 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude

(2) Aide conditionnée à l'existence et l'approbation par la CLE d'une stratégie de communication identifiant l'action

## PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>ETUD-6</b>	<b>Etudes de connaissance du Karst du Pli ouest – Unité Plaisan et Villeveyrac (FRDG159)</b>
-----------------------------	---------------	--

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>RES</i>	Ressources en eau
<b>Thème</b>	<i>ETUD</i>	Connaissance, études générales
<b>Action</b>	<b>ETUD-6</b>	<b>Etudes de connaissance du Karst du Pli ouest – Unité Plaisan et Villeveyrac (FRDG159)</b>
<b>Sous actions</b>	<i>ETUD-6a</i>	Etude hydrogéologique - Karst du Pli Ouest entité Plaisan Villeveyrac (FRDG159)

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	
SAGE Thou-Ingril	Oui	25 - Préserver les zones de sauvegarde pour l'alimentation en eau potable du territoire
		26 - Sécuriser l'accès à l'eau douce de l'ensemble des usages du périmètre du SAGE selon le principe d'équité territoriale

Détail de l'action		
<b>Maitres d'ouvrages</b>	72353	SMBT
	86726	SMBFH
<b>Localisation de l'action</b>	FRDG159 - Calcaires jurassiques pli ouest de Montpellier - Unité Plaisan-Villeveyrac	Périmètre de la masse d'eau souterraine FRDG159
<b>Objectif de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la connaissance hydrogéologique (structure et fonctionnement) de cette unité du karst du Pli ouest relativement encore peu investiguée afin de permettre une gestion équilibrée des ressources en eau à l'échelle de la masse d'eau souterraine FRDG159</li> <li>- Préciser l'importance de la recharge et définir des indicateurs de suivi et outils de gestion</li> </ul>	

<p>Descriptif sommaire</p>	<p>- Valorisation des données existantes, historiques en termes de géologie, d'hydrogéologie, de géochimie afin de proposer un premier schéma conceptuel du milieu souterrain. Dans ce cadre, un travail de recueil, de cartographie et numérisation des données liées à l'activité minière de Bauxite devra être engagé pour contraindre au mieux le modèle conceptuel de structure et fonctionnement.</p> <p>- Acquisition de connaissance nouvelle : renforcement du réseau de surveillance initié par le SMBT, création de piézomètres d'observation dans les secteurs dépourvus d'ouvrage (forage équipable), réinterprétation d'essais de pompage (caractérisation des paramètres hydrodynamiques), réalisation d'essais de pompage sur certains ouvrages, acquisition de données géochimiques complémentaires, opération de traçages, acquisition géophysique (gravimétrie, sismique passive...) pour préciser localement le modèle géologique.</p> <p>- Amélioration des outils de modélisation du fonctionnement du karst développés en partie dans le projet de recherche Dem'Eaux Thau : mise à jour du modèle géologique 3D avec les nouvelles acquisitions de connaissances, amélioration de la calibration du modèle hydrogéologique 3D MARTHE (Modèle Marthau) sur l'unité Plaisan-Villeveyrac dans l'objectif, définition des indicateurs de gestion, modalités d'exploitation de la ressource karstique (simulations de scénarii de gestion (prélèvements), pour des conditions climatiques actuelles ainsi que de changements climatiques (scénarii contrastés issus des travaux du GIEC disponibles en 2025 (Explore 2))</p> <p>- Renforcement de la surveillance métrologique</p> <p>L'étude sera co-portée par le SMBT et le SMBFH. Pour la demande d'aide, le MO sera le SMBT avec une convention de délégation de MO du SMBFH.</p>
<p>Indicateurs techniques</p>	<p>Nombre de rapports délivrés, Nombre de nouvelles données métrologiques ou stations, Indicateur de gestion fourni (recharges, niveau d'exploitation, définition de seuils de risques sécheresse...)</p>

#### Calendrier prévisionnel et durée des actions

Etude hydrogéologique - Karst du Pli Ouest entité Plaisan Villeveyrac (FRDG159)	2027	4 ans
---	------	-------

#### Montant prévisionnel (en € TTC)

<b>Montant de l'action</b>	<b>500 000 €</b>
Etude hydrogéologique - Karst du Pli Ouest entité Plaisan Villeveyrac (FRDG159)	500 000 €

#### Plan de financement prévisionnel

Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge
Etude hydrogéologique - Karst du Pli	AERMC (1)	500 000 €	500 000 €	50%	250 000 €
Ouest entité Plaisan Villeveyrac	Autres				0 €
(FRDG159)	SMBT/SMBFH				250 000 €
	<b>Total action</b>			<b>AERMC</b>	<b>250 000 €</b>
				<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>250 000 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>500 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude

## PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>AEP-7</b>	<b>Actions de préservation de la nappe astienne</b>
-----------------------------	--------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>RES</i>	Ressources en eau
<b>Thème</b>	<i>AEP</i>	Préservation et restauration de la qualité des eaux sur les captages et sur les ressources stratégiques
<b>Action</b>	<b>AEP-7</b>	<b>Actions de préservation de la nappe astienne</b>
<b>Sous actions</b>	<i>AEP-7a</i>	Recensement des points d'eau et de leur usage et réalisation d'un état des lieux de la qualité de l'eau de la nappe astienne sur la zone des affleurements de Mèze
	<i>AEP-7b</i>	Installation d'une station climatologique sur la zone des affleurements de la nappe astienne
	<i>COM-7c</i>	Création et implantation de panneaux routiers signalant l'entrée en zone de sauvegarde de la nappe astienne
	<i>COM-7d</i>	Création d'un flyer à l'attention des jardiniers amateurs et propriétaires de parcelles sur la zone des affleurements de la nappe astienne

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	
SAGE Thou-Ingril	non	
SAGE Astien	oui	B.21 - Protéger les zones de vulnérabilité classées en zone de sauvegarde

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	34945	SMETA
Localisation de l'action	FRDG224 - Sables astiens de Valras-Agde	34157 - Mèze
Objectif de résultat	Protéger la ressource en eau	
Descriptif sommaire	<p>La préservation de la nappe astienne est essentielle, en particulier sur la zone de vulnérabilité de Mèze classée en zone de sauvegarde</p> <p>D'un côté, la qualité de l'eau est primordiale pour les usagers qui l'utilisent directement via puits ou forages à des fins sanitaires, à défaut d'accès au réseau public d'eau potable. Le recensement des points d'eau est donc indispensable.</p> <p>De l'autre, la quantité de la ressource est menacée par le changement climatique (pluies moins efficaces, hausse des températures), ce qui nécessite la mise en place de solutions telles que la désimperméabilisation des sols ou de dispositifs de recharge.</p>	
Indicateurs techniques	qualité de l'eau, niveau de nappe	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Recensement des points d'eau et de leur usage et réalisation d'un état des lieux de la qualité de l'eau de la nappe astienne sur la zone des affleurements de Mèze	2026	3 ans
Installation d'une station climatologique sur la zone des affleurements de la nappe astienne	2026	6 mois
Création et implantation de panneaux routiers signalant l'entrée en zone de sauvegarde de la nappe astienne	2026	1 an
Création d'un flyer à l'attention des jardiniers amateurs et propriétaires de parcelles sur la zone des affleurements de la nappe astienne	2026	1 an

<b>Montant prévisionnel (en € TTC)</b>	
<b>Montant de l'action</b>	<b>24 000 €</b>
Recensement des points d'eau et de leur usage et réalisation d'un état des lieux de la qualité de l'eau de la nappe astienne sur la zone des affleurements de Mèze	15 000 €
Installation d'une station climatologique sur la zone des affleurements de la nappe astienne (quote-part du coût des affleurements de Mèze faisant partie d'une demande d'aide globale sur toutes les zones d'affleurements de l'Astien)	2 000 €
Création et implantation de panneaux routiers signalant l'entrée en zone de sauvegarde de la nappe astienne (quote-part des affleurements de Mèze faisant partie d'une demande d'aide globale sur toutes les zones de sauvegarde de l'Astien)	4 000 €
Création d'un flyer à l'attention des jardiniers amateurs et propriétaires de parcelles sur la zone des affleurements de la nappe astienne (quote-part du coût des affleurements de Mèze faisant partie d'une demande d'aide globale sur toutes les zones d'affleurements de l'Astien)	3 000 €

<b>Plan de financement prévisionnel</b>					
<b>Actions ou sous actions</b>	<b>Financeurs</b>	<b>Coût</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux d'aide</b>	<b>Aide / coût à charge</b>
Recensement des points d'eau et de leur usage et réalisation d'un état des lieux de la qualité de l'eau de la nappe astienne sur la zone des affleurements de Mèze	AERMC (1)	15 000 €	15 000 €	70%	10 500 €
	Autres				0 €
	SMETA				4 500 €
Installation d'une station climatologique sur la zone des affleurements de la nappe astienne	AERMC	2 000 €	2 000 €	70%	1 400 €
	Autres				0 €
	SMETA				600 €
Création et implantation de panneaux routiers signalant l'entrée en zone de sauvegarde de la nappe astienne	AERMC (2)	4 000 €	4 000 €	70%	2 800 €
	Autres				0 €
	SMETA				1 200 €
Création d'un flyer à l'attention des jardiniers amateurs et propriétaires de parcelles sur la zone des affleurements de la nappe astienne	AERMC (2)	3 000 €	3 000 €	70%	2 100 €
	Autres				0 €
	SMETA				900 €
			<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>16 800 €</b>
				<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>7 200 €</b>
			<b>Total action</b>		<b>24 000 €</b>

(1) Financement dans le cadre des missions du technicien de nappe du SMETA

(2) Aide conditionnée à l'identification de l'opération par la stratégie de communication liée au SAGE Astien et approuvée par la CLE

## AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>ETUD-8</b>	<b>Animation du réseau d'observation lagunaire</b>
-----------------------------	---------------	--

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>TSV</i>	Transversal
<b>Thème</b>	<i>ETUD</i>	Connaissance, études générales
<b>Action</b>	<b>ETUD-8</b>	<b>Animation du réseau d'observation lagunaire</b>
<b>Sous actions</b>	<i>ETUD-8a</i>	Animation du Réseau d'Observation Lagunaire - année 2025
	<i>ETUD-8b</i>	Animation du Réseau d'Observation Lagunaire - année 2026
	<i>ETUD-8c</i>	Animation du Réseau d'Observation Lagunaire - année 2027
	<i>ETUD-8d</i>	Animation du Réseau d'Observation Lagunaire - année 2028
	<i>ETUD-8e</i>	Animation du Réseau d'Observation Lagunaire - année 2029
	<i>SUIV-8f</i>	Maintenance de la plateforme du Réseau d'Observation Lagunaire
	<i>SUIV-8g</i>	Collecte de données, observations et suivis du Réseau d'Observation Lagunaire

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	
SAGE Thau-Ingril	oui	32 - Gérer les enjeux " flux admissibles " autour d'un espace d'expertise technique multi partenarial 33 - Mettre en place un tableau de bord pour le suivi et l'évaluation du SAGE

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	72353	SMBT
Localisation de l'action	FRDT10 - Etang de Thau	
Objectif de résultat	Organiser la gouvernance, les suivis et la consolidation des données relatives à l'écosystème lagunaire	
Descriptif sommaire	<p>L'animation du ROL consiste en plusieurs missions : l'animation des groupes de travail thématiques et du COPIL, la maintenance et les améliorations à apporter à la plateforme informatique en SI ouvert mise en service en 2023, le pilotage des différents suivis des milieux aquatiques et humides, l'intégration de nouvelles données (par exemple, celles sur les pathogènes dans le cadre du projet SPREAD). Cette plateforme permet de disposer en temps réel des dernières données sur la biodiversité lagunaire, les élevages, les indices de qualité du milieu, les apports bassin versant... Cette plateforme est un outil mobilisable pour mener des études (par exemple, l'étude apports aux douce), mettre à disposition les réseaux de suivi (de type réseau de suivi des performances des élevages du Cepralmar, le REMI, le REPHY, les données pathogènes...) également pour mettre en oeuvre la concertation et l'élaboration de plans de gestion des apports en nutriments (Thau et Ingril) prévus dans le contrat. La plateforme permet également le développement d'applications reposant sur un socle de données, du type Conch-connect à destination des professionnels.</p>	
Indicateurs techniques	nombre d'indicateurs de suivis	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Animation du Réseau d'Observation Lagunaire	2025	5 ans
Maintenance de la plateforme du Réseau d'Observation Lagunaire		
Collecte de données, observations et suivis du Réseau d'Observation Lagunaire		

Montant prévisionnel (en € TTC)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>420 000 €</b>
Animation du Réseau d'Observation Lagunaire - année 2025	pm
Animation du Réseau d'Observation Lagunaire - année 2026	80 000 €
Animation du Réseau d'Observation Lagunaire - année 2027	80 000 €
Animation du Réseau d'Observation Lagunaire - année 2028	80 000 €
Animation du Réseau d'Observation Lagunaire - année 2029	80 000 €
Maintenance de la plateforme du Réseau d'Observation Lagunaire	50 000 €
Collecte de données, observations et suivis du Réseau d'Observation Lagunaire	50 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Actions ou sous actions	Financiers	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge
Animation du Réseau d'Observation Lagunaire - année 2025	AERMC (1)	pm	pm	pm	pm
	Autres	pm	pm	pm	pm
	SMBT	pm	pm	pm	pm
Animation du Réseau d'Observation Lagunaire - année 2026	AERMC (1)	80 000 €	40 000 €	50%	20 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				60 000 €
Animation du Réseau d'Observation Lagunaire - année 2027	AERMC (1)	80 000 €	40 000 €	50%	20 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				60 000 €
Animation du Réseau d'Observation Lagunaire - année 2028	AERMC (1)	80 000 €	40 000 €	50%	20 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				60 000 €
Animation du Réseau d'Observation Lagunaire - année 2029	AERMC (1)	80 000 €	40 000 €	50%	20 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				60 000 €
Maintenance de la plateforme du Réseau d'Observation Lagunaire	AERMC				0 €
	Autres				0 €
	SMBT				50 000 €
Collecte de données, observations et suivis du Réseau d'Observation Lagunaire	AERMC				0 €
	Autres				0 €
	SMBT				50 000 €
<b>Total action</b>				<b>AERMC</b>	<b>80 000 €</b>
				<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>340 000 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>420 000 €</b>

(1) L'assiette de l'aide sera déterminée au vu des missions répondant aux objectifs du 12ème programme de l'Agence

## AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-10</b>	<b>Plan de gestion des apports trophiques admissibles à la lagune de Thau</b>
-----------------------------	---------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>POL</i>	Pollutions
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Restauration des milieux aquatiques et humides dégradés
<b>Action</b>	<b>MAH-10</b>	<b>Plan de gestion des apports trophiques admissibles à la lagune de Thau</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-10a</i>	Concertation préalable et étude de définition des flux de pollutions admissibles à la lagune de Thau
	<i>MAH-10b</i>	Elaboration d'un plan de gestion des flux de pollutions admissibles à la lagune de Thau

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	oui	Défi 23_Etudes de flux de pollution admissibles
SAGE Thau-Ingril	oui	7 - Gérer les flux d'azote et de phosphore à l'échelle du bassin versant en tenant compte des objectifs de bon état des cours d'eau, de la lagune de Thau et des étangs d'Ingril et du Bagnas
		32 - Gérer les enjeux " flux admissibles " autour d'un espace d'expertise technique multi partenarial

Détail de l'action		
<b>Maitre d'ouvrage</b>	72353	SMBT
<b>Localisation de l'action</b>	FRDT10 - Etang de Thau	
<b>Objectif de résultat</b>	Réalisation d'un plan de gestion des apports trophiques	
<b>Descriptif sommaire</b>	<p>Un plan de gestion des apports en nutriments fait partie des dispositions du SAGE et c'est un défi majeur du PBACC. Le SMBT souhaite engager la démarche à la fois sur la lagune de Thau et sur l'étang d'Ingril. Concernant la lagune, l'étude permettra de compléter les observations et les mesures sur les cours d'eau et exutoires afin d'évaluer les flux de pollution entrants. Les impacts à la lagune seront définis au travers d'indicateurs. En effet, le programme Capathau a montré qu'il fallait caractériser plus précisément les apports azote et phosphore issus des cours d'eau et canaux non ou peu monitorés (Fontailles, Soupié, Canal du midi, Canal du Rhône à Sète). Cette caractérisation doit être menée en amont de la mobilisation de l'outil Gamelag. Par ailleurs, en plus des indicateurs DCE, la démarche doit intégrer des indicateurs d'état de fonctionnement de la lagune, prenant en compte la physique (temps de résidence), la biologie (production primaire) et la conchyliculture (temps de clairance).</p> <p>L'objectif est d'aboutir à la rédaction d'un plan de gestion des apports trophiques à la lagune. L'étude sera portée en utilisant les outils du ROL, sous la gouvernance de la CLE. La démarche flux admissibles sera menée en partenariat avec l'Ifrermer et la Tour du Vallat afin d'utiliser l'outil Gamelag.</p>	
<b>Indicateurs techniques</b>	réalisation du plan de gestion	

<b>Calendrier prévisionnel et durée des actions</b>		
Concertation préalable et étude de définition des flux de pollutions admissibles à la lagune de Thau	2026	1,5 an
Elaboration d'un plan de gestion des flux de pollutions admissibles à la lagune de Thau	2027	1 an

<b>Montant prévisionnel (en € TTC)</b>	
<b>Montant de l'action</b>	<b>120 000 €</b>
Concertation préalable et étude de définition des flux de pollutions admissibles à la lagune de Thau	120 000 €
Elaboration d'un plan de gestion des flux de pollutions admissibles à la lagune de Thau	en régie (ROL)

<b>Plan de financement prévisionnel</b>						
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge	
Concertation préalable et étude de définition des flux de pollutions admissibles à la lagune de Thau	AERMC (1)	120 000 €	120 000 €	50%	60 000 €	
	Autres				0 €	
	SMBT				60 000 €	
Elaboration d'un plan de gestion des flux de pollutions admissibles à la lagune de Thau	AERMC (1)				0 €	
	Autres				0 €	
	SMBT				en régie (ROL)	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>60 000 €</b>
					<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>60 000 €</b>
				<b>Total action</b>		<b>120 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude

## AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-11</b>	<b>Plan de gestion des flux de pollutions admissibles à l'étang d'Ingril</b>
-----------------------------	---------------	--

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>POL</i>	Pollutions
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Restauration des milieux aquatiques et humides dégradés
<b>Action</b>	<b>MAH-11</b>	<b>Plan de gestion des flux de pollutions admissibles à l'étang d'Ingril</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-11a</i>	Concertation préalable à l'étude de définition des flux de pollutions admissibles à l'étang d'Ingril
	<i>MAH-11b</i>	Elaboration d'un plan de gestion des flux de pollutions admissibles à l'étang d'Ingril

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	oui	Défi 23_Etudes de flux de pollution admissibles
SAGE Thau-Ingril	oui	7 - Gérer les flux d'azote et de phosphore à l'échelle du bassin versant en tenant compte des objectifs de bon état des cours d'eau, de la lagune de Thau et des étangs d'Ingril et du Bagnas
		32 - Gérer les enjeux " flux admissibles " autour d'un espace d'expertise technique multi partenarial

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	72353	SMBT
Localisation de l'action	FRDT11c - Etangs Palavasiens Ouest	34108 - Frontignan 34333 - Vic-la-Gardirole
Objectif de résultat	Réalisation d'un plan de gestion des apports trophiques	
Descriptif sommaire	<p>Un plan de gestion des apports en nutriments fait partie des dispositions du SAGE et c'est un défi majeur du PBACC. Le SMBT souhaite compléter le travail mené sur la lagune de Thau dans le cadre du programme Vigithau en étudiant les apports à l'étang d'Ingril. L'étude des flux admissibles devra d'abord caractériser les sources de pollutions (flux de pollutions agricoles et nutriments urbains) puis engager l'étude de définition des apports. L'objectif est d'aboutir à la rédaction d'un plan de gestion des apports trophiques à l'étang d'Ingril comme pour la lagune. L'étude sera portée en utilisant les outils du ROL, sous la gouvernance de la CLE.</p> <p>Un partenariat avec l'Ifremer peut être envisagé. La modélisation Gamelag n'existe pas sur Ingril, ce qui va nécessiter une concertation préalable pour identifier les outils à construire et/ou mobiliser.</p>	
Indicateurs techniques	élaboration du plan de gestion	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Concertation préalable à l'étude de définition des flux de pollutions admissibles à l'étang d'Ingril	2026	1 an
Elaboration d'un plan de gestion des flux de pollutions admissibles à l'étang d'Ingril	2027	2 ans

<b>Montant prévisionnel (en € TTC)</b>	
<b>Montant de l'action</b>	<b>110 000 €</b>
Concertation préalable à l'étude de définition des flux de pollutions admissibles à l'étang d'Ingril	en régie (ROL)
Elaboration d'un plan de gestion des flux de pollutions admissibles à l'étang d'Ingril	110 000 €

<b>Plan de financement prévisionnel</b>					
<b>Action ou sous actions</b>	<b>Financeurs</b>	<b>Coût</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux d'aide</b>	<b>Aide / coût à charge</b>
Concertation préalable à l'étude de définition des flux de pollutions admissibles à l'étang d'Ingril	AERMC (1)				0 €
	Autres				0 €
	SMBT				en régie (ROL)
Elaboration d'un plan de gestion des flux de pollutions admissibles à l'étang d'Ingril	AERMC (1)	110 000 €	110 000 €	50%	55 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				55 000 €
			<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>55 000 €</b>
				<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>55 000 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>110 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude

## AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-13</b>	<b>Amélioration de la qualité des eaux du Bagnas</b>
-----------------------------	---------------	--

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>POL</i>	Pollutions
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Restauration des milieux aquatiques et humides dégradés
<b>Action</b>	<b>MAH-13</b>	<b>Amélioration de la qualité des eaux du Bagnas</b>
<b>Sous actions</b>	<i>ETUD-13a</i>	Etude d'amélioration des connaissances sur les sources de pollutions du Bagnas
	<i>ANIM-13b</i>	Mise en œuvre, sur le Bagnas, des actions préconisées pour diminuer les pollutions

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	Pression Nutriments diffus (ruissellement agricole et urbain, stock sédimentaire) : MIA0502 - Mettre en œuvre des opérations d'entretien ou de restauration écologique d'une eau de transition (lagune ou estuaire)
PBACC	non	
SAGE Thau-Ingril	oui	15 - Prendre en compte les objectifs de qualité des eaux dans les plans de gestion des zones humides
PGSZH	oui	16 - Réserve naturelle du Bagnas et zones humides associées (P2)

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	64685	ADENA
Localisation de l'action	FRDT09 - Grand Bagnas	34003 - Agde 34150 - Marseillan
Objectif de résultat	Améliorer les connaissances sur la qualité des eaux du Bagnas et sur les sources de pollutions avérées et potentielles en intégrant le petit Bagnas Réduire les sources de pollutions et améliorer la qualité des eaux du Bagnas en mettant en œuvre les actions définies	
Descriptif sommaire	<p>La qualité des eaux du Bagnas est localement altérée par une surcharge de nutriments et par des polluants. L'amélioration des connaissances sur la qualité des eaux consiste à réaliser une étude pour caractériser les types et le niveau de pollution des eaux du Bagnas. Il s'agit de réaliser des diagnostics permettant d'identifier, de caractériser et dans la mesure du possible, de quantifier les sources de pollution (pratiques agricoles dans le bassin versant, sites industriels, entretien de la voirie et des espaces verts, assainissement individuel, entretien de la ligne SNCF, campings).</p> <p>Les actions à mettre en œuvre pour améliorer la qualité des eaux du Bagnas peuvent être de différentes natures : concertations, travaux, gestion des eaux,...</p>	
Indicateurs techniques	Nombre d'études et de diagnostics réalisés Nombre d'actions mises en œuvre	

<b>Calendrier prévisionnel et durée des actions</b>		
Etude d'amélioration des connaissances sur les sources de pollutions du Bagnas	2028	1 an
Mise en œuvre, sur le Bagnas, des actions préconisées pour diminuer les pollutions	2029	3 ans

<b>Montant prévisionnel (en € TTC)</b>	
<b>Montant de l'action</b>	<b>100 000 €</b>
Etude d'amélioration des connaissances sur les sources de pollutions du Bagnas	100 000 €
Mise en œuvre, sur le Bagnas, des actions préconisées pour diminuer les pollutions	à définir

<b>Plan de financement prévisionnel</b>					
<b>Action ou sous actions</b>	<b>Financeurs</b>	<b>Coût</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux d'aide</b>	<b>Aide / coût à charge</b>
Etude d'amélioration des connaissances sur les sources de pollutions du Bagnas	AERMC (1)	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
	Autres				0 €
	ADENA				50 000 €
Mise en œuvre, sur le Bagnas, des actions préconisées pour diminuer les pollutions	AERMC (2)				0 €
	Autres				0 €
	ADENA				à définir
<b>Total action</b>				<b>AERMC</b>	<b>50 000 €</b>
				<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>50 000 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>100 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude

(2) Aides potentielles en fonction des actions qui seront définies et éligibles au 12ème programme de l'Agence de l'Eau

## AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>ASS-14</b>	<b>Actualisation et mise en œuvre des plans de réduction des rejets</b>
-----------------------------	---------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>POL</i>	Pollutions
<b>Thème</b>	<i>ASS</i>	Réseaux d'assainissement
<b>Action</b>	<b>ASS-14</b>	<b>Actualisation et mise en œuvre des plans de réduction des rejets</b>
<b>Sous actions</b>	<i>ASS-14a</i>	Travaux sur le bassin des métairies à Sète
	<i>ASS-14b</i>	Travaux sur le bassin Perette à Sète
	<i>ASS-14c</i>	Renforcement chaîne de transfert Marseillan
	<i>ASS-14d</i>	Renforcement PR - doublement siphon - chaîne de transfert quai de Bosc jusqu'à STEP à Sète
	<i>ASS-14e</i>	Renforcement des collecteurs principaux de Sète
	<i>ASS-14f</i>	Gestion dynamique des réseaux (Thau Maritima)

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDT11c - Etangs Palavasiens Ouest : ASS0201 - Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement
PBACC	non	
SAGE Thau-Ingril	oui	4 - Respecter les FAM ; élaborer et mettre en œuvre des plans de réduction des rejets microbiologiques

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	04546	Sète Agglopolé Méditerranée
Localisation de l'action	FRDT10 - Etang de Thau	34150 - Marseillan 34301 - Sète
Objectif de résultat	Finalisation de la mise en œuvre des plans de réduction des rejets	
Descriptif sommaire	<p>Les plans de réduction des rejets élaborés grâce à VigiThau ont été actualisés. 2 opérations restent à réaliser sur Sète : la construction d'un bassin de stockage/restitution de 1150m<sup>3</sup> sur les métairies à Sète et la construction d'un bassin de stockage/restitution de 250m<sup>3</sup> sur secteur Perette. Ces 2 bassins permettront d'éviter les déversements constatés lors d'épisodes pluvieux sur la chaîne nord de Sète et soulager le PR Plagette du volume équivalent d'EPCM afin d'améliorer le fonctionnement de la chaîne de transfert principale collectant la majeure partie des effluents de Sète vers la STEP des eaux blanches. Des opérations de renforcement des chaînes de transfert sur Sète et Marseillan (du PR Belle Bouche à la step des Pradels) sont également prévues. Sur Sète, il s'agit du doublement du siphon et le renforcement des PR du quai de Bosc jusqu'à la STEP de Sète. Un renforcement des collecteurs principaux à Sète consiste à répondre aux fragilités connues sur une partie significative des quais de Sète. La ville engage un programme pluriannuel de requalification des quais de Bosc, du Dr Scheydt, Merle, Philippe Régy, Rhin et Danube et Pasteur (un linéaire d'environ 1500 m) sur lesquels SAM devra nécessairement effectuer des travaux de renforcement. Des campagnes d'investigations complémentaires seront menées afin de préciser les travaux à réaliser.</p> <p>Pour information, un arrêté préfectoral complémentaire à l'arrêté initial est en cours d'élaboration prenant en compte le report au 31/12/2026 du respect des prescriptions du SAGE (0 rejet jusqu'à la pluie de 1 mois, respect des FMA jusqu'à la pluie de 2 ans) en intégrant les travaux à réaliser avant fin 2026 sur le réseau unitaire de Sète. Les travaux sont inscrits dans l'AP d'autorisation de la STEP de Sète. Un porter à connaissance a été rédigé et transmis à la DREAL.</p> <p>La gestion dynamique des réseaux consiste en un asservissement global des réseaux unitaires ou séparatifs soumis à des ECPM. Elle vise, par anticipation d'un épisode pluvieux annoncé, à dégager le maximum de volumes de rétention dans les installations existantes (bassins, PR, collecteurs) en fonction de l'intensité prévue de la pluie, du secteur prévu d'être impacté (données météo...) afin de réduire au maximum les déversements au milieu. Il y aura création d'un poste central de commande avec connexion au modèle hydraulique et modification de chaque poste local (21 sites, mise à jour de 14 programmes Sofrel). L'estimation des volumes stockés/restitués en 1ère approche est de 10% des volumes déversés (en 2024, cela aurait représenté 9 800 m<sup>3</sup> stockés).</p>	
Indicateurs techniques	Réalisation des travaux inscrits dans les PRR - Volumes déversés	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Travaux sur le bassin des métairies à Sète	2026	1 an
Travaux sur le bassin Perette à Sète	2026	1 an
Renforcement chaîne de transfert Marseillan	2026	4 ans
Renforcement PR - doublement siphon - chaîne de transfert quai de Bosc jusqu'à STEP à Sète	2026	1 an
Renforcement des collecteurs principaux de Sète	2027	4 ans
Gestion dynamique des réseaux (Thau Maritima)	2027	en continu

Montant prévisionnel (en € HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>18 089 000 €</b>
Travaux sur le bassin des métairies à Sète	1 343 000 €
Travaux sur le bassin Perette à Sète	546 000 €
Renforcement chaîne de transfert Marseillan	5 000 000 €
Renforcement PR - doublement siphon - chaîne de transfert quai de Bosc jusqu'à STEP à Sète	8 300 000 €
Renforcement des collecteurs principaux de Sète	2 500 000 €
Gestion dynamique des réseaux (Thau Maritima)	400 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Action ou sous actions	Financiers	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge
Travaux sur le bassin des métairies à Sète	AERMC (1)	1 343 000 €	1 343 000 €	50%	671 500 €
	Autres				0 €
	SAM				671 500 €
Travaux sur le bassin Perette à Sète	AERMC (1)	546 000 €	546 000 €	50%	273 000 €
	Autres				0 €
	SAM				273 000 €
Renforcement chaîne de transfert Marseillan	AERMC (1)	5 000 000 €	2 640 000 €	50%	1 320 000 €
	Autres				0 €
	SAM				3 680 000 €
Renforcement PR - doublement siphon - chaîne de transfert quai de Bosc jusqu'à STEP à Sète	AERMC (1)	8 300 000 €	5 369 000 €	50%	2 684 500 €
	Autres				0 €
	SAM				5 615 500 €
Renforcement des collecteurs principaux de Sète	AERMC (1)	2 500 000 €	720 000 €	50%	360 000 €
	Autres				0 €
	SAM				2 140 000 €
Gestion dynamique des réseaux (Thau Maritima)	AERMC (1)	400 000 €	400 000 €	50%	200 000 €
	Autres				0 €
	SAM				200 000 €
			<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>5 509 000 €</b>
				<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>12 580 000 €</b>
			<b>Total action</b>		<b>18 089 000 €</b>

(1) Aide soumise à un coût plafond qui sera précisé au vu des éléments techniques et financiers des demandes d'aides

## FONCTIONNALITES DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-19</b>	<b>Stratégie globale d'adaptation au changement climatique des milieux aquatiques et humides</b>
-----------------------------	---------------	--

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux Aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Stratégies territoriales sur les milieux aquatiques, milieux humides et milieux marins
<b>Action</b>	<b>MAH-19</b>	<b>Stratégie globale d'adaptation au changement climatique des milieux aquatiques et humides</b>
<b>Sous actions</b>	<i>ANIM-19a</i>	Etude des effets du changement climatique sur les milieux aquatiques et humides et définition de scénarii d'intervention
	<i>MAH-19b</i>	Etude prospective d'adaptation au changement climatique dans le cadre de la révision du SAGE de Thau-Ingril
	<i>MAH-19c</i>	Stratégie foncière globale sur les milieux aquatiques et humides en lien avec le changement climatique
	<i>COM-19d</i>	Biennale Ora maritima dédiée au changement climatique 2025
	<i>COM-19e</i>	Biennale Ora maritima dédiée au changement climatique 2027
	<i>COM-19f</i>	Biennale Ora maritima dédiée au changement climatique 2029

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	oui	Défi 28_Intégrer une stratégie d'adaptation aux effets du changement climatique
SAGE Thau-Ingril	oui	17 - Définir et appliquer un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du bassin versant
PGSZH	oui	AT06 : Mener une réflexion globale sur une gestion adaptative face au changement climatique
		AL06/10/14/15 - Actions localisées sur les secteurs prioritaires
SRADDET	oui	2.8. Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	72353	SMBT
Localisation de l'action		Périmètre du SAGE Thau-Ingril
Objectif de résultat	Réaliser une étude stratégique globale et prospective sur les effets et impacts du CC sur les ressources en eau et les milieux aquatiques et humides	

<p>Descriptif sommaire</p>	<p>L'action consiste à réaliser une étude de connaissance des effets liés au CC et un protocole de suivi de la vulnérabilité des MAH sur 2 ou 3 sites de référence diversifiés et disposant de données historiques de gestion suffisantes (données sur la thermie, hydrologiques, chimiques, écologiques, remontée du biseau salée, submersion, habitats, biodiversité...). Les protocoles de suivi seront coordonnés dans le cadre d'un réseau de suivi piloté par le SMBT avec les gestionnaires et propriétaires de site (SAM, ADENA, CDL...).</p> <p>Le réseau de suivi des zones humides face au changement climatique s'appuiera sur des démarches existantes : Natur'adapt, Adapto etc. Par ailleurs, des connaissances ont déjà été recueillies et seront mobilisées, par exemple le projet Life Adapt pour lequel la réserve du Bagnas avait été site pilote et où les intrusions salines et la submersion avaient été démontrées comme impactantes sur les roselières. Partenaires : SAM, ADENA, CAHM, CDL, CEN...</p> <p>Cette étude d'évolution des milieux pourra par exemple mesurer les pertes ou les gains d'habitats et de biodiversité des MAH.</p> <p>A l'issue, les données acquises permettront de définir plusieurs scénarii d'intervention possibles en fonction des enjeux (maintien de l'état actuel, laisser faire, recomposition spatiale, restauration/reconquête de MAH moins soumis aux effets du changement climatique, etc.) et leurs conséquences.</p> <p>Ces études et les connaissances acquises alimenteront l'étude prospective changement climatique prévue dans le cadre de la révision du SAGE, qui pourra définir, par la suite, une stratégie foncière adaptée aux choix qui seront arbitrés par la CLE du SAGE.</p> <p>Par ailleurs, la biennale Ora maritima sera consacrée aux thématiques de l'eau et de l'adaptation au changement climatique sur cette période contractuelle.</p>
<p>Indicateurs techniques</p>	<p>Nombre de diagnostics de vulnérabilité, réalisation de l'observatoire des ZH témoins, réalisation d'un plan d'adaptation, nombre de biennales</p>

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Etude des effets du changement climatique sur les milieux aquatiques et humides et définition de scénarii d'intervention	2026	2 ans
Etude prospective d'adaptation au changement climatique dans le cadre de la révision du SAGE de Thau-Ingril	2028	1 an
Stratégie foncière globale sur les milieux aquatiques et humides en lien avec le changement climatique	2029	1 an
Biennale Ora maritima dédiée au changement climatique 2025	2025	1 an
Biennale Ora maritima dédiée au changement climatique 2027	2027	1 an
Biennale Ora maritima dédiée au changement climatique 2029	2029	1 an

Montant prévisionnel (en € TTC)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>300 000 €</b>
Etude des effets du changement climatique sur les milieux aquatiques et humides et définition de scénarii d'intervention	50 000 €
Etude prospective d'adaptation au changement climatique dans le cadre de la révision du SAGE de Thau-Ingril	50 000 €
Stratégie foncière globale sur les milieux aquatiques et humides en lien avec le changement climatique	80 000 €
Biennale Ora maritima dédiée au changement climatique 2025	pm
Biennale Ora maritima dédiée au changement climatique 2027	60 000 €
Biennale Ora maritima dédiée au changement climatique 2029	60 000 €

Plan de financement prévisionnel						
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge	
Etude des effets du changement climatique sur les milieux aquatiques et humides et définition de scénarii d'intervention	AERMC (1)	50 000 €	50 000 €	80%	40 000 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT				10 000 €	
Etude prospective d'adaptation au changement climatique dans le cadre de la révision du SAGE de Thau-Ingril	AERMC (1)	50 000 €	50 000 €	70%	35 000 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT				15 000 €	
Stratégie foncière globale sur les milieux aquatiques et humides en lien avec le changement climatique	AERMC (1)	80 000 €	80 000 €	80%	64 000 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT				16 000 €	
Biennale Ora maritima dédiée au changement climatique 2025	AERMC	pm	pm	pm	pm	
	Région Occ.	pm	pm	pm	pm	
	SMBT	pm	pm	pm	pm	
Biennale Ora maritima dédiée au changement climatique 2027	AERMC (2)	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT				18 000 €	
Biennale Ora maritima dédiée au changement climatique 2029	AERMC (2)	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT				18 000 €	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>223 000 €</b>
					<b>Région Occ.</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>77 000 €</b>
				<b>Total action</b>		<b>300 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude

(2) L'assiette de l'aide de l'Agence sera déterminée plus précisément sur la quote part de l'événement répondant aux objectifs du 12ème programme de l'Agence de l'Eau. L'aide est conditionnée à l'existence et l'approbation par la CLE d'une stratégie de communication identifiant l'action

## FONCTIONNALITES DES COURS D'EAU ET DES ZONES HUMIDES

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-20</b>	<b>Définition des EBF concertés des cours d'eau</b>
-----------------------------	---------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux Aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Stratégies territoriales sur les milieux aquatiques, milieux humides et milieux marins
<b>Action</b>	<b>MAH-20</b>	<b>Définition des EBF concertés des cours d'eau</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-20a</i>	Etude de délimitation des EBF techniques des cours d'eau du bassin Thau-Ingril
	<i>MAH-20b</i>	Définition des EBF concertés des cours d'eau (prestation) et élaboration d'un porter à connaissances
	<i>MAH-20c</i>	Campagne d'information et de communication sur les EBF des cours d'eau

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	
SAGE Thau-Ingril	oui	11 - Cartographier les espaces de bon fonctionnement des milieux aquatiques et humides
Diagnostic hydromorphologique du bassin Thau-Ingril	oui	TR32 - Préservation / restauration des EBF (P1)
SRADDET	oui	2.8. Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	72353	SMBT
Localisation de l'action		Périmètre du SAGE Thau-INGRIL
Objectif de résultat	Elaboration de cartographies des EBF à intégrer dans les documents de planification	
Descriptif sommaire	La définition des EBF concertés consiste à réaliser une étude d'élaboration de cartographies des EBF, mener une phase de concertation pour valider ces cartographies et intégrer les EBF concertés dans un porter à connaissance. Une campagne d'information et de communication est prévue via une charte graphique commune aux cours d'eau et zones humides, intégrant notamment un livret guide sur l'entretien et la restauration des parcelles riveraines aux cours d'eau.	
Indicateurs techniques	Porter à connaissance finalisé / outils de communication et d'information	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Etude de délimitation des EBF techniques des cours d'eau du bassin Thau-Ingril	2025	1 an
Définition des EBF concertés des cours d'eau (prestation) et élaboration d'un porter à connaissances	2026	1 an
Campagne d'information et de communication sur les EBF des cours d'eau	2027	1 an

<b>Montant prévisionnel (en € TTC)</b>	
<b>Montant de l'action</b>	<b>85 000 €</b>
Etude de délimitation des EBF techniques des cours d'eau du bassin Thou-Ingril	pm
Définition des EBF concertés des cours d'eau (prestation) et élaboration d'un porter à connaissances	35 000 €
Campagne d'information et de communication sur les EBF des cours d'eau	50 000 €

<b>Plan de financement prévisionnel</b>						
<b>Action ou sous actions</b>	<b>Financiers</b>	<b>Coût</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux d'aide</b>	<b>Aide / coût à charge</b>	
Etude de délimitation des EBF techniques des cours d'eau du bassin Thou-Ingril	AERMC (1)	pm	pm	pm	pm	
	Région Occ.	pm	pm	pm	pm	
	SMBT	pm	pm	pm	pm	
Définition des EBF concertés des cours d'eau (prestation) et élaboration d'un porter à connaissances	AERMC (2)	35 000 €	35 000 €	80%	28 000 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT				7 000 €	
Campagne d'information et de communication sur les EBF des cours d'eau	AERMC (3)	50 000 €	50 000 €	80%	40 000 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT				10 000 €	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>68 000 €</b>
					<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>17 000 €</b>
					<b>Total action</b>	<b>85 000 €</b>

(1) Action inscrite pour mémoire car relevant de l'ancien contrat et accompagnée en 2025

(2) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de la prestation

(3) Le taux d'aide est conditionné à ce que le contenu de cette campagne d'information et de communication soit bien associé aux EBF définis, et soumis à la validation préalable de l'Agence de l'Eau.

## FONCTIONNALITES DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-21</b>	<b>Elaboration d'un plan de gestion stratégique des espèces exotiques envahissantes (EEE)</b>
-----------------------------	---------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux Aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Stratégies territoriales sur les milieux aquatiques, milieux humides et milieux marins
<b>Action</b>	<b>MAH-21</b>	<b>Elaboration d'un plan de gestion stratégique des espèces exotiques envahissantes (EEE)</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-21a</i>	Définition d'une stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) du bassin Thau-Ingril
	<i>MAH-21b</i>	Mise en œuvre d'actions issues de la stratégie de lutte contre les EEE

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	
SAGE Thau-Ingril	oui	18 - Définir et mettre en œuvre un plan de lutte contre les espèces envahissantes
Diagnostic hydromorphologique du bassin Thau-Ingril	oui	TR38 - Site d'éradication de la canne de Provence (P1) TR39 - Suppression des espèces exotiques envahissantes (P1)
PGSZH Thau-Ingril	oui	AL10 - Surveiller la présence d'EEE et lutter contre leur développement

Détail de l'action		
Maitres d'ouvrage	72353	SMBT
	XXXXX	Divers MO travaux
Localisation de l'action		Périmètre du SAGE Thau-INGRIL
Objectif de résultat	Lutter efficacement contre les espèces exotiques envahissantes	
Descriptif sommaire	<p>L'action consiste à élaborer un plan de gestion concerté de lutte contre les EEE, sur la base des connaissances existantes et en se conformant aux méthodologies et référentiels nationaux et de bassin. Le plan de gestion permettra de cibler les espèces à traiter en priorité. A noter qu'une première étude sur les EEEE des cours d'eau et des zones humides à l'échelle du bassin versant de Thau a été réalisée par l'ADENA en 2023. Ce travail sera repris, ainsi que toutes les données disponibles déjà existantes. A l'issue de l'élaboration du plan de gestion, des actions pourront être menées selon les priorisations (enlèvements, expérimentations, formations des agents...). Une hiérarchisation des espèces à traiter sera réalisée dans le cadre de l'étude, en particulier sur le Bagnas. Des espèces animales (par ex. la sanglier) peuvent constituer une problématique forte (notamment sur le Bagnas, mais elles ne seront pas abordées dans le cadre du plan de gestion stratégique.</p>	
Indicateurs techniques	Réalisation de l'étude, nombre d'actions engagées	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Définition d'une stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) du	2026	1 an
Mise en œuvre d'actions issues de la stratégie de lutte contre les EEE	2027	3 ans

<b>Montant prévisionnel (en € TTC)</b>	
<b>Montant de l'action</b>	<b>50 000 €</b>
Définition d'une stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) du bassin Thau-Ingril	50 000 €
Mise en œuvre d'actions issues de la stratégie de lutte contre les EEE	à définir

<b>Plan de financement prévisionnel</b>					
<b>Action ou sous actions</b>	<b>Financeurs</b>	<b>Coût</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux d'aide</b>	<b>Aide / coût à charge</b>
Définition d'une stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) du bassin Thau-Ingril	AERMC (1)	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				25 000 €
Mise en œuvre d'actions issues de la stratégie de lutte contre les EEE	AERMC				0 €
	Autres				0 €
	Divers MO				à définir
<b>Total action</b>				<b>AERMC</b>	<b>25 000 €</b>
				<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>25 000 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>50 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude prenant en compte les préconisations du bassin RMC (<https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/preservation-et-restauration-des-milieus/eau-et-biodiversite>)

## FONCTIONNALITES DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-22</b>	<b>Restauration hydromorphologique de la Vène amont et dans le centre du village de Montbazin</b>
-----------------------------	---------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux Aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Restauration des milieux aquatiques et humides dégradés
<b>Action</b>	<b>MAH-22</b>	<b>Restauration hydromorphologique de la Vène amont et dans le centre du village de Montbazin</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-22a</i>	Etudes préalables aux travaux de restauration de la Vène en amont de Montbazin
	<i>MAH-22b</i>	Travaux de restauration de la Vène en amont de Montbazin
	<i>MAH-22c</i>	Etudes et travaux de restauration et végétalisation des berges au droit du jardin public de Montbazin
	<i>COM-22d</i>	Campagne d'information et de communication de la commune de Montbazin sur les milieux aquatiques et humides

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDR148 - La Vène : MIA0202 - Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
PBACC	oui	Défi 11_Restaure 500 km de cours d'eau
SAGE Thou-Ingril	oui	13 - Elaborer des plans de gestion et mettre en œuvre la restauration fonctionnelle des cours d'eau
Diagnostic hydromorphologique du bassin Thou-Ingril	oui	BV de la Vène - VE27 Restauration de berge de la Vène en amont de Montbazin (P1)
SRADDET	oui	2.8. Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	04546	Sète Agglopolè Méditerranée
Localisation de l'action	FRDR148 - La Vène	34165 - Montbazin
Objectif de résultat	Expérimenter la destruction contrôlée de murs en pierre. Proposer des aménagements permettant une amélioration morphologique, écologique mais également hydraulique	
Descriptif sommaire	<p>L'action consiste à démolir les protections de berge de la parcelle (parcelle AE44). Les pierres et blocs issus de la démolition des murs sont réemployés en réalisant des épis rive gauche, favorisant ainsi l'érosion de la rive droite pour diversifier les conditions d'écoulement en lit mineur et redonner une liberté au lit mineur et donc un meilleur fonctionnement morphodynamique. Un décaissement partiel du terrain en rive droite permettra de façonner un lit moyen (lit emboîté) de 10 m de largeur pour améliorer l'expansion des crues sur le secteur et favoriser le potentiel de zone humide.</p> <p>Au centre du village, la commune, suite au constat de l'érosion et de l'effondrement d'une partie du mur de soutènement de la berge de la Vène au niveau du jardin public, et l'apparition de conduites d'eaux usées susceptibles de rompre et de polluer la rivière, souhaite renaturer et reprofiler les berges de façon à favoriser l'implantation d'une ripisylve, ainsi que sécuriser les conduites d'eau.</p>	
Indicateurs techniques	Travaux réalisés / suivis de la restauration des milieux et fonctionnement du cours d'eau / réduction des inondations / linéaire restauré	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Etudes préalables aux travaux de restauration de la Vène en amont de Montbazin	2026	1 an
Travaux de restauration de la Vène en amont de Montbazin	2027	1 an
Etudes et travaux de restauration et végétalisation des berges au droit du jardin public de Montbazin	2026	1 an
Campagne d'information et de communication de la commune de Montbazin sur les milieux aquatiques et humides	2027	1 an

Montant prévisionnel (en € TTC)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>400 000 €</b>
Etudes préalables aux travaux de restauration de la Vène en amont de Montbazin	30 000 €
Travaux de restauration de la Vène en amont de Montbazin	150 000 €
Etudes et travaux de restauration et végétalisation des berges au droit du jardin public de Montbazin	210 000 €
Campagne d'information et de communication de la commune de Montbazin sur les milieux aquatiques et humides	10 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge
Etudes préalables aux travaux de restauration de la Vène en amont de Montbazin	AERMC (1)	30 000 €	30 000 €	80%	24 000 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				6 000 €
Travaux de restauration de la Vène en amont de Montbazin	AERMC	150 000 €	150 000 €	50%	75 000 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				75 000 €
Etudes et travaux de restauration et végétalisation des berges au droit du jardin public de Montbazin	Etat Fonds Vert				0 €
	Région Occ.				0 €
	Montbazin				210 000 €
Campagne d'information et de communication de la commune de Montbazin sur les milieux aquatiques et humides	AERMC (2)	10 000 €	10 000 €	50%	5 000 €
	Région Occ.				0 €
	Montbazin				5 000 €
			<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>104 000 €</b>
				<b>Région Occ.</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>296 000 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>400 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges des études

(2) La campagne d'information et de communication liée au projet de restauration de la Vène en amont de Montbazin est à présenter en parallèle à la demande d'aide relative à la réalisation des travaux. Aide conditionnée à la validation préalable du contenu de la campagne de communication.

## FONCTIONNALITES DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-23</b>	<b>Restauration hydromorphologique du Font Frats aval et zones humides associées</b>
-----------------------------	---------------	--

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux Aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Restauration des milieux aquatiques et humides dégradés
<b>Action</b>	<b>MAH-23</b>	<b>Restauration hydromorphologique du Font Frats aval et zones humides associées</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-23a</i>	Etudes préalables aux travaux de restauration du ruisseau de Font Frats aval, études réglementaires et AMO
	<i>MAH-23b</i>	Travaux de restauration des fonctionnalités du complexe du Font Frats aval et ses zones humides associées
	<i>MAH-23c</i>	Suivi post-travaux sur 5 ans de la restauration du ruisseau de Font Frats aval et de ses zones humides associées

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDR10239 - Ruisseau de Font Frats : Report - Pression morphologie qui fera l'objet de mesures reportées au-delà de 2027 FRDT10 - Etang de Thau : MIA0602 - Réaliser une opération de restauration d'une zone humide
PBACC	oui	Défi 11_Restaurer 500 km de cours d'eau Défi 12_Restaurer ou préserver 20000 ha de zones humides
SAGE Thau-Ingril	oui	13 - Elaborer des plans de gestion et mettre en œuvre la restauration fonctionnelle des cours d'eau 17 - Définir et appliquer un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du bassin versant
Diagnostic hydromorphologique du bassin Thau-Ingril	oui	BV du Ru de Font Frats - FF17 Restauration de l'embouchure du ruisseau de Font Frats (P1)
PGSZH du bassin Thau-Ingril	oui	15 - Ruisseau de la Frigoule / de Font Frats / d'Aygue Vaques et embouchure (P1)
SRADDET	oui	2.8. Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	04546	Sète Agglopolé Méditerranée
Localisation de l'action	FRDR10239 - Ruisseau de Font Frats FRDT10 - Etang de Thau	34157 - Mèze
Objectif de résultat	Restauration des fonctionnalités et renaturation de la partie aval du cours d'eau, en lien avec les zones humides périphériques. Amélioration de la qualité de l'eau à la lagune de Thau.	
Descriptif sommaire	La partie aval du ruisseau du Font Frats et la zone humide de la Conque sont une zone de transition entre le bassin versant agricole, la zone urbaine et l'étang de Thau. La partie amont connaît des inondations fréquentes par déconnexion du cours d'eau avec les zones humides périphériques. Une partie est entièrement bétonnée et artificialisée. Le site reçoit également les eaux du lagunage de Mèze et est équipé d'une pompe de relevage des eaux usées qui peut déborder dans le cours d'eau. Le projet consiste prioritairement à renaturer l'ensemble du cours d'eau et à restaurer ses fonctionnalités avec les zones humides périphériques en intégrant un meilleur traitement des eaux de ruissellement pour préserver les intrants dans l'étang de Thau à proximité des zones de production conchylicoles. Un AVP sommaire a été réalisé dans le cadre du diagnostic hydromorphologique des cours d'eau.	

Indicateurs techniques	Linéaire de cours d'eau renaturé / reconnecté. Suivis des résultats des restauration des écosystèmes (Faune, flore et habitats) / ha de zones humides restaurées
------------------------	--

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Etudes préalables aux travaux de restauration du ruisseau de Font Frats aval, études réglementaires et AMO	2026	2 ans
Travaux de restauration des fonctionnalités du complexe du Font Frats aval et ses zones humides associées	2028	4 ans
Suivi post-travaux sur 5 ans de la restauration du ruisseau de Font Frats aval et de ses	2029	5 ans

Montant prévisionnel (en € HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>508 000 €</b>
Etudes préalables aux travaux de restauration du ruisseau de Font Frats aval, études réglementaires et AMO	84 000 €
Travaux de restauration des fonctionnalités du complexe du Font Frats aval et ses zones humides associées	384 000 €
Suivi post-travaux sur 5 ans de la restauration du ruisseau de Font Frats aval et de ses zones humides associées	40 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Action ou sous actions	Financiers	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge
Etudes préalables aux travaux de restauration du ruisseau de Font Frats aval, études réglementaires et AMO	AERMC (1)	84 000 €	84 000 €	80%	67 200 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				16 800 €
Travaux de restauration des fonctionnalités du complexe du Font Frats aval et ses zones humides associées	AERMC (2)	384 000 €	384 000 €	80%	307 200 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				76 800 €
Suivi post-travaux sur 5 ans de la restauration du ruisseau de Font Frats aval et de ses zones humides associées	AERMC (2)	40 000 €	40 000 €	80%	32 000 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				8 000 €
<b>Total action</b>				<b>AERMC</b>	<b>406 400 €</b>
				<b>Région Occ.</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>101 600 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>508 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges des études

(2) Taux d'aide de 50% à 80% selon l'ambition des travaux définis au terme des études préalables. Aide conditionnée à la définition et la validation du suivi avant travaux afin de disposer d'un état initial. Les suivis post-travaux sont éligibles par périodes de 3 ans.

## FONCTIONNALITES DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-24</b>	<b>Restauration du ruisseau du Soupié et ses zones humides périphériques</b>
-----------------------------	---------------	--

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Restauration des milieux aquatiques et humides dégradés
<b>Action</b>	<b>MAH-24</b>	<b>Restauration du ruisseau du Soupié et ses zones humides périphériques</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-24a</i>	Etudes réglementaires des travaux de restauration du Soupié et de ses zones humides périphériques
	<i>MAH-24b</i>	Travaux de restauration des fonctionnalités du complexe Soupié et zones humides associées
	<i>MAH-24c</i>	Suivi post-travaux sur 5 ans de la restauration du Soupié et de ses zones humides associées

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDR11399 - Ruisseau de Soupié : MIA0202 - Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau FRDT10 - Etang de Thau : MIA0602 - Réaliser une opération de restauration d'une zone humide
PBACC	oui	Défi 11_Restauration 500 km de cours d'eau Défi 12_Restauration ou préserver 20000 ha de zones humides
SAGE Thau-Ingril	oui	13 - Elaborer des plans de gestion et mettre en œuvre la restauration fonctionnelle des cours d'eau 17 - Définir et appliquer un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du bassin versant
Diagnostic hydromorphologique du bassin Thau-Ingril	oui	BV du Ru du Soupié - SO9 Restauration des fonctions hydromorphologique du Ruisseau du Soupié et sa Zone Humide (P1)
PGSZH du bassin Thau-Ingril	oui	12 - Ruisseau du Soupié et embouchure (P1)
SRADDET	oui	2.8. Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	04546	Sète Agglopôle Méditerranée
Localisation de l'action	FRDR11399 - Ruisseau de Soupié FRDT10 - Etang de Thau	34150 - Marseillan
Objectif de résultat	Restauration des fonctionnalités hydromorphologiques du ruisseau et des zones humides humides périphériques et préservation de la ressource en eau douce de la nappe astienne. Intégration des aspects qualité de l'eau et traitement des ruissellements agricoles et gestion des usages cynégétiques dégradant les zones humides Améliorer et restaurer les habitats naturels	
Descriptif sommaire	Le Soupié est un cours d'eau de 11 km appartenant à une zone humide de 72 ha pour partie propriété de Sète agglomération et de la commune de Marseillan. Le projet concerne la partie aval sur le territoire de Sète agglomération entre le lagunage de Pomérol et l'étang de Thau. Les études topographiques et hydrauliques ont été réalisées en 2024, un plan de gestion et des acquisitions foncières sont en cours de rédaction. Des scénarios de restauration hydromorphologiques sont également à l'étude. Des travaux de restauration hydromorphologiques sont prévus à partir de 2026.	

Indicateurs techniques	Amélioration des fonctionnalités du cours d'eau. Nature et linéaire de travaux réalisés Ha de zones humides restaurées Suivis post travaux de restauration des habitats naturels Préservation de la ressource en eau douce de la nappe astienne et des remontées salines dans le cours d'eau Adaptation des usages aux enjeux du site (conventions...)
------------------------	---

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Etudes réglementaires des travaux de restauration du Soupié et de ses zones humides périphériques	2026	2 ans
Travaux de restauration des fonctionnalités du complexe Soupié et zones humides associées	2028	4 ans
Suivi post-travaux sur 5 ans de la restauration du Soupié et de ses zones humides associées	2029	5 ans

Montant prévisionnel (en € HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>550 000 €</b>
Etudes réglementaires des travaux de restauration du Soupié et de ses zones humides périphériques	15 000 €
Travaux de restauration des fonctionnalités du complexe Soupié et zones humides associées	485 000 €
Suivi post-travaux sur 5 ans de la restauration du Soupié et de ses zones humides associées	50 000 €

Plan de financement prévisionnel						
Action ou sous actions	Financiers	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge	
Etudes réglementaires des travaux de restauration du Soupié et de ses zones humides périphériques	AERMC (1)	15 000 €	15 000 €	80%	12 000 €	
	Région Occ.				0 €	
	SAM				3 000 €	
Travaux de restauration des fonctionnalités du complexe Soupié et zones humides associées	AERMC (2)	485 000 €	485 000 €	80%	388 000 €	
	Région Occ.				0 €	
	SAM				97 000 €	
Suivi post-travaux sur 5 ans de la restauration du Soupié et de ses zones humides associées	AERMC (3)	50 000 €	50 000 €	80%	40 000 €	
	Région Occ.				0 €	
	SAM				10 000 €	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>440 000 €</b>
					<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>110 000 €</b>
				<b>Total action</b>		<b>550 000 €</b>

(1) Taux d'aide de 50% à 80% selon l'ambition des travaux définis au terme des études préalables en cours au moment de la préparation du contrat. Les études réglementaires seront à présenter dans la demande d'aide travaux.

(2) Taux d'aide de 50% à 80% selon l'ambition des travaux définis au terme des études préalables.

(3) Taux d'aide de 50% à 80% selon l'ambition des travaux définis au terme des études préalables. Aide conditionnée à la définition et la validation du suivi avant travaux afin de disposer d'un état initial. Les suivis post-travaux sont éligibles par périodes de 3 ans.

## FONCTIONNALITES DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-25</b>	<b>Etudes de restauration hydromorphologique du ruisseau du Nègue-Vaques et zones humides associées</b>
-----------------------------	---------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux Aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Restauration des milieux aquatiques et humides dégradés
<b>Action</b>	<b>MAH-25</b>	<b>Etudes de restauration hydromorphologique du ruisseau du Nègue-Vaques et zones humides associées</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-25a</i>	Etudes préalables à la restauration du Nègue-Vaques et ses zones humides associées

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDR12064 - Ruisseau de Nègue Vaques : MIA0202 - Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau FRDT10 - Etang de Thau : MIA0602 - Réaliser une opération de restauration d'une zone humide
PBACC	oui	Défi 11_Restaureur 500 km de cours d'eau Défi 12_Restaureur ou préserver 20000 ha de zones humides
SAGE Thau-Ingril	oui	13 - Elaborer des plans de gestion et mettre en œuvre la restauration fonctionnelle des cours d'eau 17 - Définir et appliquer un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du bassin versant
Diagnostic hydromorphologique du bassin Thau-Ingril	oui	BV du Ru de Nègue Vaques - NE15 Restauration de la zone humide du Nègue-Vaques aval (P1)
PGSZH du bassin Thau-Ingril	oui	13 - Ruisseau de Nègue-Vaques et embouchure (P1)
SRADDET	oui	2.8. Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	04546	Sète Agglopôle Méditerranée
Localisation de l'action	FRDR12064 - Ruisseau de Nègue Vaques FRDT10 - Etang de Thau	34157 - Mèze
Objectif de résultat	Amélioration de la qualité biologique, morpho-écologique et hydraulique des milieux aquatiques	
Descriptif sommaire	L'étude consiste en un état des lieux et un diagnostic initial du périmètre, la réalisation d'une étude hydraulique et d'une modélisation du secteur, suivis de propositions de solutions opérationnelles	
Indicateurs techniques	Définition d'un programme d'actions opérationnel	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Etudes préalables à la restauration du Nègue-Vaques et ses zones humides associées	2028	1 an

<b>Montant prévisionnel (en € HT)</b>	
<b>Montant de l'action</b>	<b>50 000 €</b>
Etudes préalables à la restauration du Nègue-Vaques et ses zones humides associées	50 000 €

<b>Plan de financement prévisionnel</b>					
<b>Action ou sous actions</b>	<b>Financeurs</b>	<b>Coût</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux d'aide</b>	<b>Aide / coût à charge</b>
Etudes préalables à la restauration du Nègue-Vaques et ses zones humides associées	AERMC (1)	50 000 €	50 000 €	80%	40 000 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				10 000 €
			<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>40 000 €</b>
				<b>Région Occ.</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>10 000 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>50 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges des études

## FONCTIONNALITES DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-26</b>	<b>Restauration et renaturation de l'Homme mort</b>
-----------------------------	---------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux Aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Restauration des milieux aquatiques et humides dégradés
<b>Action</b>	<b>MAH-26</b>	<b>Restauration et renaturation de l'Homme mort</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-26a</i>	Etudes préalables aux travaux de restauration et renaturation de l'Homme Mort et de ses zones humides associées
	<i>MAH-26b</i>	Travaux de restauration et renaturation de l'Homme Mort et de ses zones humides associées
	<i>PAPI-26c</i>	Travaux de protection des habitants de Marseillan contre les inondations (secteur Homme Mort à Marseillan)

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDT10 - Etang de Thau : MIA0602 - Réaliser une opération de restauration d'une zone humide
PBACC	oui	Défi 12_Restauration ou préserver 20000 ha de zones humides
SAGE Thau-Ingril	oui	13 - Elaborer des plans de gestion et mettre en œuvre la restauration fonctionnelle des cours d'eau
		17 - Définir et appliquer un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du bassin versant
Diagnostic hydromorphologique du bassin Thau-Ingril	oui	HM3 Aménagement du cours d'eau du Glauzugues (P1)
PGSZH du bassin Thau-Ingril	oui	7 - Ruisseau de Glauzugues dit de l'Homme mort et autres zones humides (P1)
SRADDET	oui	2.8. Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	04546	Sète Agglopôle Méditerranée
Localisation de l'action	FRDT10 - Etang de Thau	34150 - Marseillan
Objectif de résultat	Restauration des fonctionnalités du cours d'eau et de ces zones humides associées, réduction du risque inondation et de la vulnérabilité à l'échelle des bâtis	

Descriptif sommaire	L'étude du BV a proposé un scénario "à tiroir" portant sur des opérations modulaires, réalisables à l'opportunité (c'est-à-dire en fonction des évolutions des situations foncières et/ou d'aménagement périphériques) et sans priorité, mais dont le cumul augmentera l'effet bénéfique ; des acquisitions seront nécessaires. Le projet consiste à agir sur les secteurs de la cave coopérative à la route de Marseillan plage, en augmentant les conditions d'étalement du cours d'eau et en restaurant le lit et les milieux humides annexes. Il convient de réaliser les études d'avant-projet pour affiner ces scénarios. En parallèle, des diagnostics de vulnérabilité sur le bâti privé sont réalisés dans les lotissements aval suivis de la mise en place de moyens de protection individuelle ; ces actions sont accompagnées de la mise en oeuvre de systèmes d'alerte locaux.
Indicateurs techniques	Réalisation des travaux, linéaire de cours d'eau restauré et surface de ZH restaurée

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Etudes préalables aux travaux de restauration et renaturation de l'Homme Mort et de ses zones humides associées	2026	2 ans
Travaux de restauration et renaturation de l'Homme Mort et de ses zones humides	2028	3 ans
Travaux de protection des habitants de Marseillan contre les inondations (secteur Homme Mort à Marseillan)	2028	3 ans

Montant prévisionnel (en € HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>1 325 000 €</b>
Etudes préalables aux travaux de restauration et renaturation de l'Homme Mort et de ses zones humides associées	65 000 €
Travaux de restauration et renaturation de l'Homme Mort et de ses zones humides associées	840 000 €
Travaux de protection des habitants de Marseillan contre les inondations (secteur Homme Mort à Marseillan)	420 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge
Etudes préalables aux travaux de restauration et renaturation de l'Homme Mort et de ses zones humides associées	AERMC (1)	65 000 €	65 000 €	80%	52 000 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				13 000 €
Travaux de restauration et renaturation de l'Homme Mort et de ses zones humides associées	AERMC (2)	840 000 €	840 000 €	80%	672 000 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				168 000 €
Travaux de protection des habitants de Marseillan contre les inondations (secteur Homme Mort à Marseillan)	AERMC				0 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				420 000 €
<b>Total action</b>				<b>AERMC</b>	<b>724 000 €</b>
				<b>Région Occ.</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>601 000 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>1 325 000 €</b>

(1) Taux d'aide de 50% à 80% selon l'ambition du cahier des charges des études préalables et conditionné à sa validation par les services de l'Agence de l'Eau, prenant en compte les zones humides avérées et potentielles.

(2) Taux d'aide de 0% à 80% selon l'ambition des travaux définis au terme des études préalables.

## FONCTIONNALITES DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

Intitulé de l'action	<b>MAH-27</b>	<b>Travaux hydromorphologiques du ruisseau de Brougidoux</b>
----------------------	---------------	--

Identification de l'action		
Volet	MIA	Milieux Aquatiques
Thème	MAH	Restauration des milieux aquatiques et humides dégradés
Action	<b>MAH-27</b>	<b>Travaux hydromorphologiques du ruisseau de Brougidoux</b>
Sous actions	MAH-27a	Etude Pro et DIG de la renaturation du ruisseau de Brougidoux
	MAH-27b	Travaux de renaturation du ruisseau de Brougidoux et suivi

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	oui	Défi 11_Restauration 500 km de cours d'eau
SAGE Thu-Ingril	oui	13 - Elaborer des plans de gestion et mettre en œuvre la restauration fonctionnelle des cours d'eau
Diagnostic hydromorphologique	oui	RF4 Découverte du Brougidoux (P2)
SRADDET	oui	2.8. Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides

Détail de l'action		
Maitres d'ouvrage	34876	CAHM
Localisation de l'action	ME non référencée au SDAGE	34207 - Pomérois
Objectif de résultat	Améliorer la fonctionnalité du cours d'eau	
Descriptif sommaire	<p>Le ruisseau de Brougidoux est actuellement busé dans sa traversée urbaine. La CAHM souhaite renaturer une section de la traversée. Le SMBT a réalisé une phase DIAG/AVP de ce projet de renaturation dans le cadre de l'étude hydromorphologique à l'échelle du BV.</p> <p>En 2026, la CAHM lancera une étude pour la réalisation de la phase PRO de la définition des travaux ainsi que la phase réglementaire du projet.</p> <p>Les travaux devraient démarrer en 2027 pour une durée de 2 ans.</p>	
Indicateurs techniques	Linéaire restauré	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Etude Pro et DIG de la renaturation du ruisseau de Brougidoux	2026	1 an
Travaux de renaturation du ruisseau de Brougidoux et suivi	2027	2 ans

Montant prévisionnel (en € HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>409 000 €</b>
Etude Pro et DIG de la renaturation du ruisseau de Brougidoux	49 000 €
Travaux de renaturation du ruisseau de Brougidoux et suivi	360 000 €

<b>Plan de financement prévisionnel</b>						
<b>Action ou Sous actions</b>	<b>Financeurs</b>	<b>Coût</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux d'aide</b>	<b>Aide / coût à charge</b>	
Etude Pro et DIG de la renaturation du ruisseau de Brougidoux	AERMC (1)	49 000 €	49 000 €	50%	24 500 €	
	Région Occ.				0 €	
	CAHM				24 500 €	
Travaux de renaturation du ruisseau de Brougidoux et suivi	AERMC (2)				0 €	
	Région Occ.				0 €	
	CAHM				360 000 €	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>24 500 €</b>
					<b>Région Occ.</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>384 500 €</b>
					<b>Total action</b>	<b>409 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges des études

(2) Taux d'aide fonction de l'ambition des travaux définis au terme des études préalables. Pas d'engagement contractuel à ce stade.

## FONCTIONNALITES DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-29</b>	<b>Mieux caractériser les zones humides à forts enjeux et définition de leurs EBF</b>
-----------------------------	---------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux Aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Stratégies territoriales sur les milieux aquatiques, milieux humides et milieux marins
<b>Action</b>	<b>MAH-29</b>	<b>Mieux caractériser les zones humides à forts enjeux et définition de leurs EBF</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-29a</i>	Etude de caractérisation plus poussée des zones humides prioritaires au PGSZH et définition de leurs EBF

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	
SAGE Thau-Ingril	oui	11 - Cartographier les espaces de bon fonctionnement des milieux aquatiques et humides
PGSZH	oui	AT05 : Améliorer la connaissance sur les zones humides
SRADDET	oui	2.8. Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	72353	SMBT
Localisation de l'action		Périmètre du SAGE Thau-INGRIL
Objectif de résultat	Valider ou infirmer les zones humides potentielles identifiées à forts enjeux par le PGSZH et définir l'espace de bon fonctionnement des zones humides avérées ou potentielles prioritaires	
Descriptif sommaire	<p>Le PGSZH du bassin Thau Ingril approuvé par la CLE en 2025 a identifié une dizaine de secteurs fonctionnels prioritaires à forts enjeux. Parmi ces secteurs, certaines zones humides sont avérées, d'autres potentielles, certaines disposent d'un plan de gestion, d'autres souffrent d'un manque de connaissance et ne disposent pas de protection malgré les pressions et menaces qui pèsent sur elles, mais aucune de ces zones humides prioritaires n'ont fait l'objet d'une définition de leurs EBF.</p> <p>Enfin, bon nombre de ces secteurs prioritaires sont concernés par des projets de restauration hydromorphologique du complexe cours d'eau/ZH identifiés dans la stratégie restauration des cours d'eau validée par la CLE en 2025.</p> <p>Il s'agira ici de mieux caractériser ces zones humides à forts enjeux et liées à des projets de travaux de restauration de leurs fonctionnalités hydrauliques (notamment selon les critères du décret de 2008) par une amélioration de la connaissance de leur fonctionnement et de définir leurs EBF. Ces éléments permettront d'alimenter l'élaboration ou la révision de leurs plans de gestion et seront intégrés dans les projets de travaux de restauration hydromorphologique des cours d'eau et de leurs zones humides associées prévus dans le contrat.</p>	
Indicateurs techniques	Surface de zones humides prioritaires caractérisées et nombre d'EBF définis.	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Etude de caractérisation plus poussée des zones humides prioritaires au PGSZH et définition de leurs EBF	2026	2 ans

Montant prévisionnel (en € TTC)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>80 000 €</b>
Etude de caractérisation plus poussée des zones humides prioritaires au PGSZH et définition de leurs EBF	80 000 €

Plan de financement prévisionnel						
Actions ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge	
Etude de caractérisation plus poussée des zones humides prioritaires au PGSZH et définition de leurs EBF	AERMC (1)	80 000 €	80 000 €	80%	64 000 €	
	Région Occ.				0 €	
	SMBT				16 000 €	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>64 000 €</b>
					<b>Région Occ.</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>16 000 €</b>
					<b>Total action</b>	<b>80 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude

## FONCTIONNALITES DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-31</b>	<b>Evaluation, révision et mise en œuvre du plan de gestion du marais de la Grande Palude</b>
-----------------------------	---------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux Aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Restauration des milieux aquatiques et humides dégradés
<b>Action</b>	<b>MAH-31</b>	<b>Evaluation, révision et mise en œuvre du plan de gestion du marais de la Grande Palude</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-31a</i>	Evaluation et révision du plan de gestion du marais de la Grande Palude
	<i>MAH-31b</i>	Mise en œuvre du plan de gestion du marais de la Grande Palude

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDT11c - Etangs Palavasiens Ouest : - MIA0602 - Réaliser une opération de restauration d'une zone humide, - MIA0601 - Obtenir la maîtrise foncière d'une zone humide.
PBACC	oui	Défi 12_Restauration ou préserver 20000 ha de zones humides
SAGE Thau-Ingril	oui	17 - Définir et appliquer un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du bassin versant
PGSZH	oui	1 - Etangs de Frontignan et zones humides associées (P2)
SRADDET	oui	2.8. Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	04546	Sète Agglopolé Méditerranée
Localisation de l'action	FRDR11158 - Ruisseau la Robine FRDT11c - Etangs Palavasiens Ouest	34108 - Frontignan 34333 - Vic-La-Gardiole
Objectif de résultat	Mise à jour du diagnostic écologique du marais, basé sur des inventaire de 2010 Intégration des nouvelles données sur le fonctionnement hydraulique dans le plan de gestion Prise en compte de l'EBF défini dans la révision du plan de gestion	
Descriptif sommaire	Il s'agira de mettre à jour les données écologiques et notamment sur le habitats naturels dont des habitats ont disparu en raison des remontées salines (ex : Scirpe, cladiaies). Mettre également à jour les données floristiques (nouvelles données ex : Plantain de Cornut). Intégrer au plan de gestion des nouvelles données hydrauliques acquises en 2021 et proposer un nouveau protocole de gestion de l'eau en intégrant l'espace EBF déjà défini. Proposer un nouveau programme d'action qui favorisera les actions de préservation de la ressource en eau, des action de restauration des milieux aquatiques pour favoriser l'inondation hivernales du marais; adaptation des usages aux nouveaux enjeux du plan de gestion, faciliter les acquisitions foncières.	
Indicateurs techniques	Elaboration et approbation du plan de gestion Données écologiques mises à jour et suivis mis en place Surface en maîtrise foncière	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Evaluation et révision du plan de gestion du marais de la Grande Palude	2026	1 an
Mise en œuvre du plan de gestion du marais de la Grande Palude	2027	3 ans

<b>Montant prévisionnel (en € HT)</b>	
<b>Montant de l'action</b>	<b>105 000 €</b>
Evaluation et révision du plan de gestion du marais de la Grande Palude	25 000 €
Mise en œuvre du plan de gestion du marais de la Grande Palude	80 000 €

<b>Plan de financement prévisionnel</b>					
<b>Action ou sous actions</b>	<b>Financiers</b>	<b>Coût</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux d'aide</b>	<b>Aide / coût à charge</b>
Evaluation et révision du plan de gestion du marais de la Grande Palude	AERMC (1)	25 000 €	25 000 €	80%	20 000 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				5 000 €
Mise en œuvre du plan de gestion du marais de la Grande Palude	AERMC (2)	80 000 €	80 000 €	80%	64 000 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				16 000 €
				<b>Total action</b>	
				AERMC	<b>84 000 €</b>
				Région Occ.	<b>0 €</b>
				MO	<b>21 000 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>105 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude de révision du plan de gestion

(2) Taux d'aide de 0% à 80% au vu de la nature des actions, au regard de leurs ambitions et de leur éligibilité au 12ème programme d'intervention de l'Agence de l'Eau.

## FONCTIONNALITES DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-32</b>	<b>Restauration des zones humides du lido de Thau</b>
-----------------------------	---------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux Aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Restauration des milieux aquatiques et humides dégradés
<b>Action</b>	<b>MAH-32</b>	<b>Restauration des zones humides du lido de Thau</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-32a</i>	Travaux de restauration et renaturation des zones humides sur le lido de Thau
	<i>MAH-32b</i>	Suivis post-travaux des zones humides restaurées sur le lido de Thau

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDT10 - Etang de Thau : MIA0602 - Réaliser une opération de restauration d'une zone humide
PBACC	oui	Défi 12_Restaurer ou préserver 20000 ha de zones humides
SAGE Thau-Ingril	oui	17 - Définir et appliquer un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du bassin versant
PGSZH	oui	23 - Lido entre Marseillan et Sète (P2)
Plan de gestion du Lido de Thau	oui	Fiche action 6
Natura 2000	oui	Docob Etang de Thau
SRADDET	oui	2.8. Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	04546	Sète Agglopôle Méditerranée
Localisation de l'action	FRDT10 - Etang de Thau	34301 - Sète
Objectif de résultat	<p>Recolonisation des zones deconstruites et renaturées par des habitats naturels et habitats d'espèces patrimoniaux.</p> <p>Effacement des points noirs et recolonisation paysagère.</p> <p>Elimination des risques de pollution des milieux</p> <p>Restauration des zones humides</p>	
Descriptif sommaire	<p>Renaturation de 5 parcelles sur le site naturel protégé du lido de Thau dont les milieux ont été dégradés et sur lesquels les enjeux écologiques sont jugés très forts.</p> <p>Suppression des constructions datant de l'exploitation du sel et situées en bordure immédiate ou dans la zone humide et enlèvement d'une ancienne route goudronnée en bordure de l'étang de Thau.</p> <p>Mise en défens des zones déconstruite pour faciliter la restauration des habitats naturels et suivi des milieux post-travaux.</p> <p>A travers ces travaux seront également traités l'enlèvement des EEE présentes, un décompactage des sols et des travaux de reconnexion hydraulique avec les zones humides voisines.</p> <p>Un suivi post-travaux sera réalisé en régie selon le protocole validé par le CEN et l'ADENA.</p>	
Indicateurs techniques	<p>Travaux réalisés / Surface de zones humides restaurées</p> <p>Suivis de la recolonisation par les habitats naturels</p>	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Travaux de restauration et renaturation des zones humides sur le lido de Thau	2026	2 ans
Suivis post-travaux des zones humides restaurées sur le lido de Thau	2026	3 ans

<b>Montant prévisionnel (en € HT)</b>	
<b>Montant de l'action</b>	<b>450 000 €</b>
Travaux de restauration et renaturation des zones humides sur le lido de Thau	450 000 €
Suivis post-travaux des zones humides restaurées sur le lido de Thau	en régie

<b>Plan de financement prévisionnel</b>						
<b>Action ou sous actions</b>	<b>Financeurs</b>	<b>Coût</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux d'aide</b>	<b>Aide / coût à charge</b>	
Travaux de restauration et renaturation des zones humides sur le lido de Thau	AERMC (1)	450 000 €	315 000 €	80%	252 000 €	
	Région Occ.				0 €	
	Etat - Fonds Vert	450 000 €	135 000 €		0 €	
	SAM				198 000 €	
Suivis post-travaux des zones humides restaurées sur le lido de Thau	AERMC				0 €	
	Région Occ.				0 €	
	SAM				en régie	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>252 000 €</b>
					<b>Région Occ.</b>	<b>0 €</b>
					<b>Etat Fonds Vert</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>198 000 €</b>
					<b>Total action</b>	<b>450 000 €</b>

(1) L'assiette de l'aide sera précisée au vu des éléments techniques et financiers de la demande d'aide travaux. Le 12ème programme de l'Agence de l'Eau vise en priorité les actions de restauration de la fonction hydrologique des zones humides. Lorsque cette fonction a été restaurée, il est possible d'améliorer la fonction biologique en mobilisant les aides relatives à la biodiversité prévues dans ce 12ème programme d'interventions.

## FONCTIONNALITES DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-33</b>	<b>Schéma foncier et restauration des zones humides de Maldormir à Marseillan</b>
-----------------------------	---------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Restauration des milieux aquatiques et humides dégradés
<b>Action</b>	<b>MAH-33</b>	<b>Schéma foncier et restauration des zones humides de Maldormir à Marseillan</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-33a</i>	MARSEILLAN - Etude de dureté foncière et schéma foncier sur le secteur des zones humides du secteur de Maldormir
	<i>MAH-33b</i>	MARSEILLAN - Acquisitions foncières et plan de gestion des ZH de la zone de Maldormir
	<i>MAH-33c</i>	MARSEILLAN - Travaux de restauration des zones humides du secteur de Maldormir

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDT10 - Etang de Thau : - MIA0601 - Obtenir la maîtrise foncière d'une zone humide, - MIA0602 - Réaliser une opération de restauration d'une zone humide
PBACC	oui	Défi 12_Restauration ou préserver 20000 ha de zones humides
SAGE Thau-Ingril	oui	17 - Définir et appliquer un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du bassin versant
PGSZH	oui	23 - Lido entre Marseillan et Sète (P2)
Natura 2000	oui	DOCOB Etang de Thau
SRADDET	oui	2.8. Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides

Détail de l'action		
<b>Maitre d'ouvrage</b>	04546	Sète Agglopôle Méditerranée
<b>Localisation de l'action</b>	FRDT10 - Etang de Thau	34150 - Marseillan
<b>Objectif de résultat</b>	Disposer d'un état des lieux de la situation foncière du secteur de Maldormir, des coûts globaux induits par les actions d'acquisition foncière et de remise en état des parcelles ; ainsi qu'une priorisation des actions dans le cadre d'un schéma d'acquisition foncière.	

Descriptif sommaire	<p>La zone humide "Les gours et anciens graus de Maldormir" est identifiée comme avérée au PGSZH approuvé par la CLE en 2025. Elle fait partie du secteur fonctionnel 23 - Lido entre Marseillan et Sète (P2) classé globalement en priorité d'intervention 2 du fait des acquisitions existantes sur toute la zone nord-est du secteur. Cependant, le secteur sud-ouest sur lequel se situe la zone de Maldormir est identifiée comme prioritaire du fait de pressions importantes liées au phénomène de cabanisation, de suppression de fonctionnalités hydrauliques et biologiques, sans aucun dispositif de protection efficace actuellement.</p> <p>Etude réalisée en 3 phases comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diagnostic et état des lieux des parcelles dans la totalité du site d'étude (130 ha et 800 parcelles),</li> <li>- analyse des dynamiques de marché fonciers et immobiliers, définition d'une valeur moyenne des biens,</li> <li>- propositions de stratégies d'intervention et outils de mise en oeuvre.</li> </ul> <p>Le département est mobilisé sur l'action via le service SIF, et avec un portage foncier largement par l'EPF. Il serait intéressant de prévoir une veille foncière sur les secteurs limitrophes pour éviter le report de cabanisation.</p>
Indicateurs techniques	Surface de ZH acquises et restaurées

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
MARSEILLAN - Etude de dureté foncière et schéma foncier sur le secteur des zones humides du secteur de Maldormir	2026	1 an
MARSEILLAN - Acquisitions foncières et plan de gestion des ZH de la zone de Maldormir	2026	4 ans
MARSEILLAN - Travaux de restauration des zones humides du secteur de Maldormir	2028	1 an

Montant prévisionnel (en € HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>90 000 €</b>
MARSEILLAN - Etude de dureté foncière et schéma foncier sur le secteur des zones humides du secteur de Maldormir	90 000 €
MARSEILLAN - Acquisitions foncières et plan de gestion des ZH de la zone de Maldormir	A définir
MARSEILLAN - Travaux de restauration des zones humides du secteur de Maldormir	A définir

Plan de financement prévisionnel					
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge
MARSEILLAN - Etude de dureté foncière et schéma foncier sur le secteur des zones humides du secteur de Maldormir	AERMC (1)	90 000 €	90 000 €	80%	72 000 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				18 000 €
MARSEILLAN - Acquisitions foncières et plan de gestion des ZH de la zone de Maldormir	AERMC				0 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				A définir
MARSEILLAN - Travaux de restauration des zones humides du secteur de Maldormir	AERMC				0 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				A définir
<b>Total action</b>				<b>AERMC</b>	<b>72 000 €</b>
				<b>Région Occ.</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>18 000 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>90 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude

## FONCTIONNALITES DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-34</b>	<b>Evaluation, révision et mise en œuvre du plan de gestion des ZH de la Conque</b>
-----------------------------	---------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux Aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Restauration des milieux aquatiques et humides dégradés
<b>Action</b>	<b>MAH-34</b>	<b>Evaluation, révision et mise en œuvre du plan de gestion des ZH de la Conque</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-34a</i>	MEZE - Evaluation et révision du plan de gestion des ZH de la Conque
	<i>MAH-34b</i>	MEZE - Mise en œuvre du plan de gestion des ZH de la Conque

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDT10 - Etang de Thau : MIA0602 - Réaliser une opération de restauration d'une zone humide
PBACC	oui	Défi 12_Restauration ou préserver 20000 ha de zones humides
SAGE Thau-Ingril	oui	17 - Définir et appliquer un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du bassin versant
PGSZH	oui	4 - Lagune de Thau et zones humides associées (P2) 15 - Ruisseau de la Frigoule / de Font Frats / d'Aygue Vaques et embouchure (P1)
Natura 2000	oui	DOCOB Etang de Thau
SRADDET	oui	2.8. Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	04546	Sète Agglopôle Méditerranée
Localisation de l'action	FRDT10 - Etang de Thau	34157 - Mèze
Objectif de résultat	Mise à jour du diagnostic écologique et hydraulique du site en lien avec son bassin versant et élaboration d'un programme d'actions plus opérationnel.	
Descriptif sommaire	<p>Il s'agira de mettre à jour les données écologiques (habitats naturels, habitats d'espèces et espèces floristiques et faunistiques, EEE, etc.) et hydrauliques issues des études préalables aux travaux de restauration hydromorphologique du ruisseau de Font Frats et de son complexe ZH associé.</p> <p>Proposer un nouveau programme d'action qui favorisera les actions de préservation de la ressource en eau, des action de restauration des milieux aquatiques, adaptation des usages aux nouveaux enjeux du plan de gestion, intégration de évolutions du site face à l'élévation du niveau de l'étang dans la gestion du site.</p>	
Indicateurs techniques	Elaboration et approbation du plan de gestion Données mises à jour et suivis mis en place Surface de ZH restaurées	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
MEZE - Evaluation et révision du plan de gestion des ZH de la Conque	2027	1 an
MEZE - Mise en œuvre du plan de gestion des ZH de la Conque	2028	2 ans

Montant prévisionnel (en € HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>105 000 €</b>
MEZE - Evaluation et révision du plan de gestion des ZH de la Conque	25 000 €
MEZE - Mise en œuvre du plan de gestion des ZH de la Conque	80 000 €

Plan de financement prévisionnel						
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge	
MEZE - Evaluation et révision du plan de gestion des ZH de la Conque	AERMC (1)	25 000 €	25 000 €	80%	20 000 €	
	Région Occ.				0 €	
	SAM				5 000 €	
MEZE - Mise en œuvre du plan de gestion des ZH de la Conque	AERMC (2)	80 000 €	80 000 €	80%	64 000 €	
	Région Occ.				0 €	
	SAM				16 000 €	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>84 000 €</b>
					<b>Région Occ.</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>21 000 €</b>
				<b>Total action</b>		<b>105 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude de révision du plan de gestion

(2) Taux d'aide de 0% à 80% au vu de la nature des actions, au regard de leurs ambitions et de leur éligibilité au 12ème programme d'intervention de l'Agence de l'Eau.

## FONCTIONNALITES DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-35</b>	<b>Elaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion des ZH des sites Crique de l'Angle - Moulières</b>
-----------------------------	---------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux Aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Restauration des milieux aquatiques et humides dégradés
<b>Action</b>	<b>MAH-35</b>	<b>Elaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion des ZH des sites Crique de l'Angle - Moulières</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-35a</i>	Elaboration d'un plan de gestion des ZH des sites Crique de l'Angle - Moulières
	<i>MAH-35b</i>	Mise en œuvre du plan de gestion des ZH des sites Crique de l'Angle - Moulières
	<i>MAH-35c</i>	Travaux de restauration de la zone humide des Moulières

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDT10 - Etang de Thau : MIA0602 - Réaliser une opération de restauration d'une zone humide
PBACC	oui	Défi 12_Restauration ou préserver 20000 ha de zones humides
SAGE Thau-Ingril	oui	13 - Elaborer des plans de gestion et mettre en œuvre la restauration fonctionnelle des cours d'eau
		17 - Définir et appliquer un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du bassin versant
PGSZH	oui	26 - La vène et embouchure (P1)
Diagnostic hydromorphologique	oui	BV Valaury et de la Lauze - VL25a Restauration de zone humide en aval de Poussan (P1)
		TR39 - Suppression des espèces exotiques envahissantes (P1)
Autre	oui	DOCOB Etang de Thau
SRADDET	oui	2.8. Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	04546	Sète Agglopôle Méditerranée
Localisation de l'action	FRDT10 - Etang de Thau FRDR148 - La Vène	34024 - Balaruc-le-Vieux 34039 - Bouzigues 34213 - Poussan
Objectif de résultat	Réalisation d'un plan de gestion pour le grand ensemble Crique de l'Angle / zone humide des Moulières, intégrant la partie aval du ruisseau de la Vène. Travaux de restauration hydraulique et écologique de la zone humide des Moulières	
Descriptif sommaire	Plan de gestion : diagnostic écologique, hydraulique et socio-économique, identification des enjeux et objectifs de gestion et rédaction d'un programme d'actions. Etude et travaux pour la restauration de la zone humide globale dite des Moulières, intégrant le Moulière mais également les bassins de l'ancien lagunage de poussan et les prairies humides. Les travaux de restauration permettront de restaurer les différentes fonctionnalités de la zone humide mais également de permettre une meilleure expansion des eaux de ruissellement, favoriser leur infiltration dans la nappe et réduire les pollutions par écoulement vers l'étang de Thau.	
Indicateurs techniques	Réalisation et approbation du plan de gestion Travaux de restauration Surface de zones humides restaurées	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Elaboration d'un plan de gestion des ZH des sites Crique de l'Angle - Moulières	2028	1 an
Mise en œuvre du plan de gestion des ZH des sites Crique de l'Angle - Moulières	2029	1 an
Travaux de restauration de la zone humide des Moulières	2029	2 ans

Montant prévisionnel (en € HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>500 000 €</b>
Elaboration d'un plan de gestion des ZH des sites Crique de l'Angle - Moulières	30 000 €
Mise en œuvre du plan de gestion des ZH des sites Crique de l'Angle - Moulières	70 000 €
Travaux de restauration de la zone humide des Moulières	400 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Action ou sous actions	Financiers	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge
Elaboration d'un plan de gestion des ZH des sites Crique de l'Angle - Moulières	AERMC (1)	30 000 €	30 000 €	80%	24 000 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				6 000 €
Mise en œuvre du plan de gestion des ZH des sites Crique de l'Angle - Moulières	AERMC (2)	70 000 €	70 000 €	80%	56 000 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				14 000 €
Travaux de restauration de la zone humide des Moulières	AERMC (2)	400 000 €	400 000 €	80%	320 000 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				80 000 €
			<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>400 000 €</b>
				<b>Région Occ.</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>100 000 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>500 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude du plan de gestion

(2) Taux d'aide de 0% à 80% au vu de la nature des actions, au regard de leurs ambitions et de leur éligibilité au 12ème programme d'intervention de l'Agence de l'Eau.

## FONCTIONNALITES DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>ETUD-36</b>	<b>Etude hydrogéologique du Bagnas</b>
-----------------------------	----------------	--

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Ressources
<b>Thème</b>	<i>ETUD</i>	Connaissance, études générales
<b>Action</b>	<b>ETUD-36</b>	<b>Etude hydrogéologique du Bagnas</b>
<b>Sous actions</b>	<i>ETUD-36a</i>	Etude hydrogéologique du Bagnas

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDT09 - Grand Bagnas : - MIA0501 - Restaurer un équilibre hydrologique entre les apports d'eau douce et les apports d'eau salée dans une masse d'eau de transition de type lagune, - MIA0502 - Mettre en œuvre des opérations d'entretien ou de restauration écologique d'une eau de transition (lagune ou estuaire).
PBACC	oui	Défi 12_Restaurer ou préserver 20000 ha de zones humides
SAGE Thau-Ingril	oui	17 - Définir et appliquer un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du bassin versant
PGSZH	oui	16 - Réserve naturelle du Bagnas et zones humides associées (P2)
SRADDET	oui	2.8. Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	64685	ADENA
Localisation de l'action	FRDT09 - Grand Bagnas	34003 - Agde 34150 - Marseillan
Objectif de résultat	Comprendre le rôle des eaux souterraines dans le fonctionnement hydro-salin sur le Grand Bagnas et comprendre la dynamique des eaux souterraines sur le Petit Bagnas	
Descriptif sommaire	Le fonctionnement hydrogéologique du Bagnas n'est pas connu or, les eaux souterraines doivent jouer un rôle important dans le fonctionnement hydrosalin du site, en particulier dans le contexte du changement climatique en cours. L'étude prévue, basée notamment sur des suivis pluri-saisonniers des ouvrages d'accès aux eaux souterraines (piézomètres, puits, forages) doit permettre de mieux comprendre le fonctionnement hydrogéologique du Bagnas. En particulier, pourront être étudiés le lien entre les nappes souterraines et l'alimentation en eau et en sel du Bagnas, ainsi que le lien entre les forages et la quantité d'eau arrivant à la lagune.	
Indicateurs techniques	Réalisation de l'étude	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Etude hydrogéologique du Bagnas	2029	2 ans

<b>Montant prévisionnel (en € TTC)</b>	
<b>Montant de l'action</b>	<b>100 000 €</b>
Etude hydrogéologique du Bagnas	100 000 €

<b>Plan de financement prévisionnel</b>					
<b>Action ou sous actions</b>	<b>Financeurs</b>	<b>Coût</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux d'aide</b>	<b>Aide / coût à charge</b>
Etude hydrogéologique du Bagnas	AERMC	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
	Région Occ.				0 €
	ADENA				50 000 €
			<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>50 000 €</b>
				<b>Région Occ.</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>50 000 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>100 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude

## FONCTIONNALITES DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-37</b>	<b>Suivi hydrologique et travaux sur le Grand Bagnas</b>
-----------------------------	---------------	--

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux Aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Restauration des milieux aquatiques et humides dégradés
<b>Action</b>	<b>MAH-37</b>	<b>Suivi hydrologique et travaux sur le Grand Bagnas</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-37a</i>	Suivi hydrologique du Grand Bagnas 2025-2027
	<i>MAH-37b</i>	Suivi hydrologique du Grand Bagnas 2028-2029
	<i>MAH-37c</i>	Travaux sur les ouvrages hydrauliques et les canaux du Grand

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDT09 - Grand Bagnas : - MIA0501 - Restaurer un équilibre hydrologique entre les apports d'eau douce et les apports d'eau salée dans une masse d'eau de transition de type lagune, - MIA0502 - Mettre en œuvre des opérations d'entretien ou de restauration écologique d'une eau de transition (lagune ou estuaire).
PBACC	oui	Défi 12_Restaurer ou préserver 20000 ha de zones humides
SAGE Thau-Ingril	oui	17 - Définir et appliquer un plan de gestion stratégique des
PGSZH	oui	16 - Réserve naturelle du Bagnas et zones humides associées (P2)
SRADDET	oui	2.8. Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	64685	ADENA
Localisation de l'action	FRDT09 - Grand Bagnas	34003 - Agde 34150 - Marseillan
Objectif de résultat	Améliorer le fonctionnement hydraulique du Bagnas	
Descriptif sommaire	Un nouveau scénario de gestion hydraulique du Grand Bagnas sera mis en œuvre en 2025 afin notamment de préserver la ressource en eau. Ce nouveau scénario de gestion est susceptible de modifier les conditions hydrologiques du Grand Bagnas. Un suivi hydrologique est donc programmé sur une première phase 2025-2027. Au-delà de cette phase initiale, ce suivi devra être poursuivi jusqu'en 2029. Ces suivis permettront de définir les actions nécessaires à l'amélioration du fonctionnement hydraulique. Les travaux qui en découleront peuvent être de différentes natures : curage de canaux, réparation de martelières, etc.	
Indicateurs techniques	Résultats des suivis hydrologiques Nombre d'actions mises en œuvre	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Suivi hydrologique du Grand Bagnas 2025-2027	2025	3 ans
Suivi hydrologique du Grand Bagnas 2028-2029	2028	2 ans
Travaux sur les ouvrages hydrauliques et les canaux du Grand Bagnas	2027	1 an

<b>Montant prévisionnel (en € TTC)</b>	
<b>Montant de l'action</b>	<b>100 000 €</b>
Suivi hydrologique du Grand Bagnas 2025-2027	pm
Suivi hydrologique du Grand Bagnas 2028-2029	50 000 €
Travaux sur les ouvrages hydrauliques et les canaux du Grand Bagnas	50 000 €

<b>Plan de financement prévisionnel</b>						
<b>Action ou sous actions</b>	<b>Financeurs</b>	<b>Coût</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux d'aide</b>	<b>Aide / coût à charge</b>	
Suivi hydrologique du Grand Bagnas 2025-2027	AERMC (3)	pm	pm	pm	pm	
	DREAL	pm	pm	pm	pm	
	ADENA	pm	pm	pm	pm	
Suivi hydrologique du Grand Bagnas 2028-2029	AERMC (1)	50 000 €	50 000 €	80%	40 000 €	
	Autres				0 €	
	ADENA				10 000 €	
Travaux sur les ouvrages hydrauliques et les canaux du Grand Bagnas	AERMC (2)				0 €	
	Autres				0 €	
	ADENA				50 000 €	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>40 000 €</b>
					<b>Région Occ.</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>60 000 €</b>
				<b>Total action</b>		<b>100 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges du suivi

(2) Les travaux n'étant pas connus au moment de l'élaboration du contrat et dépendant des données issues du suivi hydrologique, l'Agence ne positionne pas d'engagement contractuel à ce stade. Les travaux pourront être aidés à un taux d'aide de 0% à 80% au vu de leur nature, au regard de leurs ambitions et de leur éligibilité au 12ème programme d'intervention de l'Agence de l'Eau.

(3) Action inscrite pour mémoire car déjà accompagnée en 2025

## PROTECTION DE LA BIODIVERSITE MARINE, LAGUNAIRE ET TERRESTRE

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-38</b>	<b>Elaboration d'un Schéma territorial de restauration écologique</b>
-----------------------------	---------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux Aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Stratégies territoriales sur les milieux aquatiques, milieux humides et milieux marins
<b>Action</b>	<b>MAH-38</b>	<b>Elaboration d'un Schéma territorial de restauration écologique</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-38a</i>	STERE - Etudes diagnostiques préalables
	<i>MAH-38b</i>	STERE - Réalisation d'un diagnostic des enjeux et études complémentaires si nécessaires
	<i>MAH-38c</i>	Création de postes d'éco-gardes mer et lagune
	<i>MAH-38d</i>	STERE - Concertation et élaboration

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	
SAGE Thau-Ingril	oui	19 - Orienter les aménagements littoraux vers la préservation et l'amélioration de la biodiversité marine

Détail de l'action		
<b>Maitre d'ouvrage</b>	72353	SMBT
<b>Localisation de l'action</b>	FRDT10 - Etang de Thau FRDC02d - Limite Cap d'Agde - Sète FRDC02e - De Sète à Frontignan	34003 - Agde 34301 - Sète 34150 - Marseillan
<b>Objectif de résultat</b>	Améliorer la connaissance sur les petits fonds côtiers et évaluer les pressions s'exerçant sur ces milieux	
<b>Descriptif sommaire</b>	L'étude de diagnostics préalables à l'élaboration d'un STERE qui s'engage en 2025 consiste à réaliser les premiers diagnostics sur les enjeux écologiques et les pressions des activités nautiques et récréatives. En fonction de cette première analyse, des diagnostics et études complémentaires pourraient être nécessaires. Ces études devraient permettre d'engager la concertation pour aboutir à l'élaboration d'un STERE	
<b>Indicateurs techniques</b>	Réalisation de l'étude	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
STERE - Etudes diagnostiques préalables	2025	1 an
STERE - Réalisation d'un diagnostic des enjeux et études complémentaires si nécessaires	2026	1 an
Création de postes d'éco-gardes mer et lagune	2027	-
STERE - Concertation et élaboration	2027	1 an

Montant prévisionnel (en € TTC)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>300 000 €</b>
STERE - Etudes diagnostiques préalables	pm
STERE - Réalisation d'un diagnostic des enjeux et études complémentaires si nécessaires	200 000 €
Création de postes d'éco-gardes mer et lagune	50 000 €
STERE - Concertation et élaboration	50 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge
STERE - Etudes diagnostiques préalables	AERMC	pm	pm	pm	pm
	Région Occ.	74 000 €		14%	10 100 €
	SMBT	74 000 €		20%	14 800 €
STERE - Réalisation d'un diagnostic des enjeux et études complémentaires si nécessaires	AERMC (1)	200 000 €	200 000 €	80%	160 000 €
	Région Occ.				0 €
	SMBT				40 000 €
Création de postes d'éco-gardes mer et lagune	AERMC				0 €
	Région Occ.				0 €
	SMBT				50 000 €
STERE - Concertation et élaboration	AERMC (1)	50 000 €	50 000 €	80%	40 000 €
	Région Occ.				0 €
	SMBT				10 000 €
			<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>200 000 €</b>
				<b>Région Occ.</b>	<b>10 100 €</b>
				<b>MO</b>	<b>114 800 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>324 900 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude

## PROTECTION DE LA BIODIVERSITE MARINE, LAGUNAIRE ET TERRESTRE

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-49</b>	<b>Bagnas - Corridors écologiques, étude foncière et création de périmètres de protection forte</b>
-----------------------------	---------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux Aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Reconquête de la biodiversité
<b>Action</b>	<b>MAH-49</b>	<b>Bagnas - Corridors écologiques, étude foncière et création de périmètres de protection forte</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-49a</i>	Etude et évaluation des fonctionnalités des corridors écologiques entre le Bagnas et les réservoirs de biodiversité du territoire
	<i>MAH-49b</i>	Bagnas - Mise en œuvre d'actions de maintien ou de restauration des corridors écologiques
	<i>MAH-49c</i>	Etude foncière et création de périmètres de protection forte sur le secteur du Bagnas

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	oui	Défi 21_Restaureur 17000 km de berges de ripisylve dégradée
SAGE Thau-Ingril	oui	17 - Définir et appliquer un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du bassin versant
PGSZH	oui	16 - Réserve naturelle du Bagnas et zones humides associées (P2)
Autre	oui	Plan de Gestion RNN du Bagnas

Détail de l'action		
<b>Maitre d'ouvrage</b>	64685	ADENA
<b>Localisation de l'action</b>	FRDT09 - Grand Bagnas	34003 - Agde 34150 - Marseillan
<b>Objectif de résultat</b>	Améliorer les connaissances sur corridors écologiques entre le Bagnas et le reste du territoire et mettre en oeuvre les mesures susceptibles d'améliorer leur fonctionnalité	
<b>Descriptif sommaire</b>	<p>Une nouvelle gestion hydraulique a été mise en place en 2025 suite aux études menées afin de restaurer la fonction hydrologique du Bagnas. Un suivi est actuellement réalisé afin d'en estimer la pertinence et les gains environnementaux.</p> <p>Le diagnostic de la zone humide du Bagnas a permis d'identifier des corridors écologiques entre le Bagnas et les autres réservoirs de biodiversité du territoire. La fonctionnalité de ces corridors reste pour l'essentiel mal connue. Des études doivent donc être menées pour évaluer la fonctionnalité de ces corridors et proposer, le cas échéant, des mesures pour restaurer ou améliorer ces fonctionnalités. Ces mesures pourront être de différente nature : travaux sur les ouvrages hydrauliques, restauration de ripisylves... Outre ces travaux de restauration, la bande tampon autour du Grand Bagnas pourrait être un périmètre de protection réglementaire. Par ex., le CDL pourrait dans le cadre de sa nouvelle stratégie foncière acquérir le Payrollet et la bande tampon du domaine des Onglous ou plus largement l'ensemble du domaine des Onglous.</p>	
<b>Indicateurs techniques</b>	Réalisation des études Nombre d'actions réalisées	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Etude et évaluation des fonctionnalités des corridors écologiques entre le Bagnas et les réservoirs de biodiversité du territoire	2028	1 an
Bagnas - Mise en œuvre d'actions de maintien ou de restauration des corridors écologiques	2029	2 ans
Etude foncière et création de périmètres de protection forte sur le secteur du Bagnas	2029	2 ans

Montant prévisionnel (en € TTC)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>50 000 €</b>
Etude et évaluation des fonctionnalités des corridors écologiques entre le Bagnas et les réservoirs de biodiversité du territoire	20 000 €
Bagnas - Mise en œuvre d'actions de maintien ou de restauration des corridors écologiques	à définir
Etude foncière et création de périmètres de protection forte sur le secteur du Bagnas	30 000 €

Plan de financement prévisionnel						
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge	
Etude et évaluation des fonctionnalités des corridors écologiques entre le Bagnas et les réservoirs de biodiversité du territoire	AERMC (1)	20 000 €	20 000 €	80%	16 000 €	
	Autres				0 €	
	ADENA				4 000 €	
Bagnas - Mise en œuvre d'actions de maintien ou de restauration des corridors écologiques	AERMC (2)				0 €	
	Autres				0 €	
	ADENA				à définir	
Etude foncière et création de périmètres de protection forte sur le secteur du Bagnas	AERMC (3)	30 000 €	30 000 €	80%	24 000 €	
	Autres				0 €	
	ADENA				6 000 €	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>40 000 €</b>
					<b>Région Occ.</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>10 000 €</b>
				<b>Total action</b>		<b>50 000 €</b>

(1) L'assiette sera revue à hauteur de la part des dépenses relative aux corridors favorables aux espèces inféodées aux milieux aquatiques et humides (trame turquoise). Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude.

(2) Les actions n'étant pas encore connues au moment de la préparation du contrat, l'Agence de l'Eau ne positionne pas d'engagement contractuel à ce stade.

(3) L'assiette de l'aide sera revue à hauteur de la part des dépenses relative à l'étude foncière. Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude.

## PROTECTION DE LA BIODIVERSITE MARINE, LAGUNAIRE ET TERRESTRE

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>COM-51</b>	<b>Sensibiliser sur les réservoirs et corridors écologiques</b>
-----------------------------	---------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>TSV</i>	Transversal
<b>Thème</b>	<i>COM</i>	Communication, sensibilisation et éducation aux enjeux de l'eau
<b>Action</b>	<b>COM-51</b>	<b>Sensibiliser sur les réservoirs et corridors écologiques</b>
<b>Sous actions</b>	<i>COM-51a</i>	SAM - Ateliers d'informations sur la TVB auprès des élus et du grand public
	<i>COM-51b</i>	CPIE - Animations autour des Atlas de biodiversité communaux

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	
SAGE Thau-Ingril	non	

Détail de l'action		
Maitres d'ouvrages	04546	Sète Agglopôle Méditerranée
	86524	CPIE LIDO
Localisation de l'action		Périmètre du SAGE Thau-Ingril
Objectif de résultat	Informier et sensibiliser sur les TVB	
Descriptif sommaire	Les actions consistent à informer et sensibiliser les élus des 14 communes mais également les usagers à la biodiversité et aux connectivités et réservoirs qui existent sur le bassin de Thau.	
Indicateurs techniques	Nombre d'actions engagées / Nombre d'élus et de personnes sensibilisées	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
SAM - Ateliers d'informations sur la TVB auprès des élus et du grand public	2026	4 ans
CPIE - Animations autour des Atlas de biodiversité communaux	2025	5 ans

Montant prévisionnel (en € TTC et HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>187 500 €</b>
SAM - Ateliers d'informations sur la TVB auprès des élus et du grand public	37 500 €
CPIE - Animations autour des Atlas de biodiversité communaux	150 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge
SAM - Ateliers d'informations sur la TVB auprès des élus et du grand public	AERMC (1)	37 500 €	37 500 €	70%	26 250 €
	Autres				0 €
	SAM				11 250 €
CPIE - Animations autour des Atlas de biodiversité communaux	AERMC				0 €
	Autres				0 €
	CPIE				150 000 €
			<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>26 250 €</b>
				<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>161 250 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>187 500 €</b>

(1) L'assiette sera revue à hauteur de la part des dépenses relative aux corridors favorables aux espèces inféodées aux milieux aquatiques et humides (trame turquoise). Aide conditionnée à la validation préalable du contenu des ateliers et à l'existence et l'approbation par la CLE d'une stratégie de communication identifiant l'action.

## ANIMATION TERRITORIALE

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>ANIM-52</b>	<b>Animation du SCOT de transition écologique</b>
-----------------------------	----------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>TSV</i>	Transversal
<b>Thème</b>	<i>ANIM</i>	Gouvernance locale de l'eau, urbanisme, têtes de réseau et démarches participatives
<b>Action</b>	<b>ANIM-52</b>	<b>Animation du SCOT de transition écologique</b>
<b>Sous actions</b>	<i>ANIM-52a</i>	SCOT - Intégration des enjeux eau et milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme - 2025
	<i>ANIM-52b</i>	SCOT - Intégration des enjeux eau et milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme - 2026
	<i>ANIM-52c</i>	SCOT - Intégration des enjeux eau et milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme - 2027
	<i>ANIM-52d</i>	SCOT - Intégration des enjeux eau et milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme - 2028
	<i>ANIM-52e</i>	SCOT - Intégration des enjeux eau et milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme - 2029
	<i>ANIM-52f</i>	Elaboration du SCOT de transition écologique
	<i>ANIM-52g</i>	SCOT - Démarches territoriales de sobriété foncière
	<i>ANIM-52h</i>	SCOT - Elaborer un référentiel commun pour accompagner les communes dans l'adaptation au changement climatique

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	
SAGE Thou-Ingril	oui	34 - Faciliter l'intégration du SAGE dans les politiques publiques locales dans le domaine de l'eau
SRADET	oui	1.4. Sobriété foncière - réduire la consommation d'espace de 54,5% sur 2021-2030 et réussir le ZAN d'ici 2050

Détail de l'action		
<b>Maitre d'ouvrage</b>	72353	SMBT
<b>Localisation de l'action</b>		Les 14 communes du périmètre du SCOT (SAM)
<b>Objectif de résultat</b>	Intégrer les thématiques de l'eau et des milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme	
<b>Descriptif sommaire</b>	L'action consiste à animer le SCOT de transition écologique et faciliter l'intégration des enjeux eau et milieux aquatiques dans les phases de concertation et dans la rédaction des documents. Le territoire s'est engagé dans la sobriété foncière grâce à un travail partenarial SAM-SMBT. Par ailleurs, dans l'accompagnement des communes, l'adaptation au changement climatique constitue un point d'entrée important qui pourrait donner lieu à l'élaboration puis l'adoption par les communes d'un référentiel commun.	
<b>Indicateurs techniques</b>	Nombre de réunions de concertation / adoption du document révisé	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
SCOT - Intégration des enjeux eau et milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme	2025	5 ans
Elaboration du SCOT de transition écologique	2025	1 an
SCOT - Démarches territoriales de sobriété foncière	2026	5 ans
SCOT - Elaborer un référentiel commun pour accompagner les communes dans l'adaptation au changement climatique	2026	2 ans

<b>Montant prévisionnel (en € TTC)</b>	
<b>Montant de l'action</b>	<b>240 000 €</b>
SCOT - Intégration des enjeux eau et milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme - 2025	pm
SCOT - Intégration des enjeux eau et milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme - 2026	40 000 €
SCOT - Intégration des enjeux eau et milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme - 2027	40 000 €
SCOT - Intégration des enjeux eau et milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme - 2028	40 000 €
SCOT - Intégration des enjeux eau et milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme - 2029	40 000 €
Elaboration du SCOT de transition écologique	pm
SCOT - Démarches territoriales de sobriété foncière	80 000 €
SCOT - Elaborer un référentiel commun pour accompagner les communes dans l'adaptation au changement climatique	en régie

<b>Plan de financement prévisionnel</b>					
<b>Action ou sous actions</b>	<b>Financeurs</b>	<b>Coût</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux d'aide</b>	<b>Aide / coût à charge</b>
SCOT - Intégration des enjeux eau et milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme - 2025	AERMC (1)	pm	pm	pm	pm
	Autres	pm	pm	pm	pm
	SMBT	pm	pm	pm	pm
SCOT - Intégration des enjeux eau et milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme - 2026	AERMC (1)	40 000 €	40 000 €	70%	28 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				12 000 €
SCOT - Intégration des enjeux eau et milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme - 2027	AERMC (1)	40 000 €	40 000 €	70%	28 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				12 000 €
SCOT - Intégration des enjeux eau et milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme - 2028	AERMC (1)	40 000 €	40 000 €	70%	28 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				12 000 €
SCOT - Intégration des enjeux eau et milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme - 2029	AERMC (1)	40 000 €	40 000 €	70%	28 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				12 000 €
Elaboration du SCOT de transition écologique	AERMC	pm	pm	pm	pm
	Autres	pm	pm	pm	pm
	SMBT	pm	pm	pm	pm
SCOT - Démarches territoriales de sobriété foncière	AERMC				0 €
	Autres				0 €
	SMBT				80 000 €
SCOT - Elaborer un référentiel commun pour accompagner les communes dans l'adaptation au changement climatique	AERMC				0 €
	Autres				0 €
	SMBT				en régie
<b>Total action</b>				<b>AERMC</b>	<b>112 000 €</b>
				<b>Région Occ.</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>128 000 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>240 000 €</b>

(1) L'assiette de l'aide sera déterminée au vu des missions répondant aux objectifs du 12ème programme de l'Agence

## DESIMPERMEABILISATION, LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT, NATURE EN VILLE

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>PLUV-53</b>	<b>Communauté de pratiques sur la gestion intégrée des eaux pluviales en zone urbaine</b>
-----------------------------	----------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>POL</i>	Pollutions
<b>Thème</b>	<i>PLUV</i>	Gestion intégrée des eaux pluviales en zone urbaine
<b>Action</b>	<b>PLUV-53</b>	<b>Communauté de pratiques sur la gestion intégrée des eaux pluviales en zone urbaine</b>
<b>Sous actions</b>	<i>PLUV-53a</i>	Animation des schémas de desimpermeabilisation low cost
	<i>PLUV-53b</i>	Mise en œuvre des expérimentations de désimpermeabilisation low-cost
	<i>PLUV-53c</i>	Organisation de rencontres annuelles sur la thématique de la désimpermeabilisation - 2026
	<i>PLUV-53d</i>	Organisation de rencontres annuelles sur la thématique de la désimpermeabilisation - 2027
	<i>PLUV-53e</i>	Organisation de rencontres annuelles sur la thématique de la désimpermeabilisation - 2028
	<i>PLUV-53f</i>	Organisation de rencontres annuelles sur la thématique de la désimpermeabilisation - 2029
	<i>PLUV-53g</i>	Animation de la communauté de pratiques désimpermeabilisation sur le BV Thau-Ingril - 2026
	<i>PLUV-53h</i>	Animation de la communauté de pratiques désimpermeabilisation sur le BV Thau-Ingril - 2027
	<i>PLUV-53i</i>	Animation de la communauté de pratiques désimpermeabilisation sur le BV Thau-Ingril - 2028
	<i>PLUV-53j</i>	Animation de la communauté de pratiques désimpermeabilisation sur le BV Thau-Ingril - 2029
	<i>PLUV-53k</i>	Appui à l'émergence des projets de désimpermeabilisation sur le périmètre de SAM - 2026
	<i>PLUV-53l</i>	Appui à l'émergence des projets de désimpermeabilisation sur le périmètre de SAM - 2027
	<i>PLUV-53m</i>	Appui à l'émergence des projets de désimpermeabilisation sur le périmètre de SAM - 2028
	<i>PLUV-53n</i>	Appui à l'émergence des projets de désimpermeabilisation sur le périmètre de SAM - 2029

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	ASS0201 - Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement : - FRDR148 - La Vène, - FRDR149 - Le Pallas, - FRDT11c - Etangs Palavasiens Ouest, - FRDR11791 - Ruisseau de la Calade.
PBACC	oui	Défi 20_Multiplier par deux les surfaces désimpermeabilisées
SAGE Thau-Ingril	oui	Disposition 3 - Gérer les eaux pluviales à l'échelle des périmètres hydrographiques pour respecter les objectifs de qualité des eaux

Détail de l'action		
Maitres d'ouvrages	72353	SMBT
	04546	Sète Agglopôle Méditerranée
	XXXXX	Divers MO
Localisation de l'action		Périmètre du SAGE Thou-Ingril
Objectif de résultat	Animer la communauté de pratiques désimpermeabilisation et accompagnement technique en partenariat avec les acteurs locaux	
Descriptif sommaire	La communauté de pratiques se réunit régulièrement pour partager les projets de désimpermeabilisation des communes et des agglos, alimenter la carte interactive, et organiser des visites apprenantes. Le schéma de desimper low cost est également animé dans le cadre de la communauté, qui suivra les 3 sites d'expérimentation envisagés : Balaruc-Les-Bains, Mèze et Montbazin.	
Indicateur technique	Nombre de rencontres, nombre d'expérimentations Surface active déconnectée	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Animation des schémas de desimpermeabilisation low cost	2025	1 an
Mise en œuvre des expérimentations de désimpermeabilisation low-cost	2025	1 an
Organisation de rencontres annuelles sur la thématique de la désimpermeabilisation	2026	4 ans
Animation de la communauté de pratiques désimpermeabilisation à l'échelle du périmètre du BV Thou-Ingril	2026	4 ans
Assistance et accompagnement technique des maîtres d'ouvrages sur les chantiers de désimpermeabilisation sur le périmètre de Sète Agglopôle Méditerranée	2026	4 ans

Montant prévisionnel (en € TTC)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>220 000 €</b>
Animation des schémas de desimpermeabilisation low cost	pm
Mise en œuvre des expérimentations de désimpermeabilisation low-cost	pm
Organisation de rencontres annuelles sur la thématique de la désimpermeabilisation - 2026	10 000 €
Organisation de rencontres annuelles sur la thématique de la désimpermeabilisation - 2027	10 000 €
Organisation de rencontres annuelles sur la thématique de la désimpermeabilisation - 2028	10 000 €
Organisation de rencontres annuelles sur la thématique de la désimpermeabilisation - 2029	10 000 €
Animation de la communauté de pratiques désimpermeabilisation sur le BV Thou-Ingril - 2026	10 000 €
Animation de la communauté de pratiques désimpermeabilisation sur le BV Thou-Ingril - 2027	10 000 €
Animation de la communauté de pratiques désimpermeabilisation sur le BV Thou-Ingril - 2028	10 000 €
Animation de la communauté de pratiques désimpermeabilisation sur le BV Thou-Ingril - 2029	10 000 €
Appui à l'émergence des projets de désimpermeabilisation sur le périmètre de SAM - 2026	35 000 €
Appui à l'émergence des projets de désimpermeabilisation sur le périmètre de SAM - 2027	35 000 €
Appui à l'émergence des projets de désimpermeabilisation sur le périmètre de SAM - 2028	35 000 €
Appui à l'émergence des projets de désimpermeabilisation sur le périmètre de SAM - 2029	35 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / Coût à charge
Animation des schémas de désimperméabilisation low cost	AERMC (1)	pm	pm	pm	pm
	Autres	pm	pm	pm	pm
	SMBT	pm	pm	pm	pm
Mise en œuvre des expérimentations de désimperméabilisation low-cost	AERMC (1)	pm	pm	pm	pm
	Autres	pm	pm	pm	pm
	Divers MO	pm	pm	pm	pm
Organisation de rencontres annuelles sur la thématique de la désimperméabilisation - 2026	AERMC (2)	10 000 €	10 000 €	50%	5 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				5 000 €
Organisation de rencontres annuelles sur la thématique de la désimperméabilisation - 2027	AERMC (2)	10 000 €	10 000 €	50%	5 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				5 000 €
Organisation de rencontres annuelles sur la thématique de la désimperméabilisation - 2028	AERMC (2)	10 000 €	10 000 €	50%	5 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				5 000 €
Organisation de rencontres annuelles sur la thématique de la désimperméabilisation - 2029	AERMC (2)	10 000 €	10 000 €	50%	5 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				5 000 €
Animation de la communauté de pratiques désimperméabilisation sur le BV Thau-Ingril - 2026	AERMC (2)	10 000 €	10 000 €	50%	5 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				5 000 €
Animation de la communauté de pratiques désimperméabilisation sur le BV Thau-Ingril - 2027	AERMC (2)	10 000 €	10 000 €	50%	5 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				5 000 €
Animation de la communauté de pratiques désimperméabilisation sur le BV Thau-Ingril - 2028	AERMC (2)	10 000 €	10 000 €	50%	5 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				5 000 €
Animation de la communauté de pratiques désimperméabilisation sur le BV Thau-Ingril - 2029	AERMC (2)	10 000 €	10 000 €	50%	5 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				5 000 €
Appui à l'émergence des projets de désimperméabilisation sur le périmètre de SAM - 2026	AERMC (2)	35 000 €	35 000 €	50%	17 500 €
	Autres				0 €
	SAM				17 500 €
Appui à l'émergence des projets de désimperméabilisation sur le périmètre de SAM - 2027	AERMC (2)	35 000 €	35 000 €	50%	17 500 €
	Autres				0 €
	SAM				17 500 €
Appui à l'émergence des projets de désimperméabilisation sur le périmètre de SAM - 2028	AERMC (2)	35 000 €	35 000 €	50%	17 500 €
	Autres				0 €
	SAM				17 500 €
Appui à l'émergence des projets de désimperméabilisation sur le périmètre de SAM - 2029	AERMC (2)	35 000 €	35 000 €	50%	17 500 €
	Autres				0 €
	SAM				17 500 €
<b>Total action</b>				<b>AERMC</b>	<b>110 000 €</b>
				<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>110 000 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>220 000 €</b>

(1) Action aidée dans le cadre de l'AMI Eau et Climat en 2024, rappelée ici pour mémoire.

(2) L'assiette de l'aide sera déterminée au vu des missions répondant aux objectifs du 12ème programme de l'Agence

## DESIMPERMEABILISATION, LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT, NATURE EN VILLE

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>PLUV-54</b>	<b>FRONTIGNAN - Desimperméabilisation et nature en ville</b>
-----------------------------	----------------	--

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>POL</i>	Pollutions
<b>Thème</b>	<i>PLUV</i>	Gestion intégrée des eaux pluviales en zone urbaine
<b>Action</b>	<b>PLUV-54</b>	<b>FRONTIGNAN - Desimperméabilisation et nature en ville</b>
<b>Sous actions</b>	<i>PLUV-54a</i>	Désimperméabilisation et nature en ville à Frontignan - Etudes préalables Parcours majeur
	<i>PLUV-54b</i>	Désimperméabilisation et nature en ville à Frontignan - Travaux phase 1 : requalification secteur église Saint-Paul
	<i>PLUV-54c</i>	Désimperméabilisation et nature en ville à Frontignan - Travaux phase 2 : Requalification secteur hotel de ville
	<i>PLUV-54d</i>	Désimperméabilisation et nature en ville à Frontignan - Aménagement de l'espace urbain et piste cyclable

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDT11c - Etangs Palavasiens Ouest : ASS0201 - Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement
PBACC	oui	Défi 20_Multiplier par deux les surfaces désimperméabilisées
SAGE Thau-Ingril	oui	Disposition 3 - Gérer les eaux pluviales à l'échelle des périmètres hydrographiques pour respecter les objectifs de qualité des eaux

Détail de l'action		
<b>Maitre d'ouvrage</b>	34108	Frontignan
<b>Localisation de l'action</b>	FRDR3108b - Le canal du Rhône à Sète entre le seuil de Franquevaux et Sète FRDT11c - Etangs Palavasiens Ouest	34108 - Frontignan
<b>Objectif de résultat</b>	Réaliser des aménagements intégrant la mobilité douce, l'accessibilité, la valorisation patrimoniale et de qualité de vie des habitants, la végétalisation et la désimperméabilisation des sols pour infiltrer les eaux, limiter les pollutions et lutter contre les inondations	
<b>Descriptif sommaire</b>	Travaux d'aménagement, de désimperméabilisation, de végétalisation et de créations de voies piétonnes et cyclables en partenariat avec le CAUE pour envisager une réflexion intégrée et globale de ces secteurs stratégiques de la ville de Frontignan. Les problématiques de ruissellement sur le secteur Boulevard Gambetta et République sont particulièrement importants, entraînant des inondations récurrentes en périodes de fortes pluies. Création d'espaces végétalisés sur 1 350 m <sup>2</sup> sur quai Voltaire prolongé. Phase 1 : Place de la liberté, abords de l'église Saint-Paul et secteur des muriers Phase 2 - Boulevard Gambetta et de la République, place de l'Hôtel de Ville Quai Voltaire et Rue du Négoce	
<b>Indicateurs techniques</b>	Surface d'espace public aménagée / surface active déconnectée	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Désimperméabilisation et nature en ville à Frontignan - Etudes préalables Parcours majeur	2025	1 an
Désimperméabilisation et nature en ville à Frontignan - Travaux phase 1 : requalification secteur église Saint-Paul	2026	1 an
Désimperméabilisation et nature en ville à Frontignan - Travaux phase 2 : Requalification secteur hotel de ville	2027	1 an
Désimperméabilisation et nature en ville à Frontignan - Aménagement de l'espace urbain et piste cyclable	2025	2 ans

Montant prévisionnel (en € HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>6 500 000 €</b>
Désimperméabilisation et nature en ville à Frontignan - Etudes préalables Parcours majeur	pm
Désimperméabilisation et nature en ville à Frontignan - Travaux phase 1 : requalification secteur église Saint-Paul	3 000 000 €
Désimperméabilisation et nature en ville à Frontignan - Travaux phase 2 : Requalification secteur hotel de ville	3 500 000 €
Désimperméabilisation et nature en ville à Frontignan - Aménagement de l'espace urbain et piste cyclable	pm

Plan de financement prévisionnel						
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / Coût à charge	
Désimperméabilisation et nature en ville à Frontignan - Etudes préalables Parcours majeur	AERMC (1)	pm	pm	pm	pm	
	Etat Fonds Vert	pm	pm	pm	pm	
	Région Occ.	pm	pm	pm	pm	
	Frontignan	pm	pm	pm	pm	
Désimperméabilisation et nature en ville à Frontignan - Travaux phase 1 : requalification secteur église Saint-Paul	AERMC (2)	3 000 000 €	150 000 €	50%	75 000 €	
	Etat Fonds Vert				0 €	
	Région Occ.				0 €	
	Frontignan				2 925 000 €	
Désimperméabilisation et nature en ville à Frontignan - Travaux phase 2 : Requalification secteur hotel de ville	AERMC (2)	3 500 000 €	500 000 €	50%	250 000 €	
	Etat Fonds Vert				0 €	
	Région Occ.				0 €	
	Frontignan				3 250 000 €	
Désimperméabilisation et nature en ville à Frontignan - Aménagement de l'espace urbain et piste cyclable	AERMC	pm	pm	pm	pm	
	Etat Fonds Vert	pm	pm	pm	pm	
	Région Occ.	pm	pm	pm	pm	
	Frontignan	pm	pm	pm	pm	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>325 000 €</b>
					<b>Etat Fonds Vert</b>	<b>0 €</b>
					<b>Région Occ.</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>6 175 000 €</b>
					<b>Total action</b>	<b>6 500 000 €</b>

(1) Le coût des études préalables destinées à la conception du projet de désimperméabilisation et d'infiltration (études de sols, de perméabilité, topographique, hydraulique) sont à présenter sur la demande d'aide relative à la réalisation des travaux

(2) Aide conditionnée à la déconnexion effective des pluies courantes (à minima mensuelles jusqu'à l'occurrence 1 an) pour infiltration ou récupération des eaux pluviales.

L'assiette de l'aide sera recalculée au vu des données techniques de la demande d'aide travaux, à hauteur de 50 € HT/m2 de surface active déconnectée.

On entend par surface déconnectée la surface qui était imperméable et raccordée au réseau initialement, que le projet permet de déconnecter du réseau (pour les petites pluies au moins) grâce à des aménagements permettant l'infiltration des eaux pluviales (ou leur récupération pour réutilisation).

## DESIMPERMEABILISATION, LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT, NATURE EN VILLE

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>PLUV-55</b>	<b>POUSSAN - Désimperméabilisation et nature en ville</b>
-----------------------------	----------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>POL</i>	Pollutions
<b>Thème</b>	<i>PLUV</i>	Gestion intégrée des eaux pluviales en zone urbaine
<b>Action</b>	<b>PLUV-55</b>	<b>POUSSAN - Désimperméabilisation et nature en ville</b>
<b>Sous actions</b>	<i>PLUV-55a</i>	Désimperméabilisation et nature en ville à Poussan - Etudes pour la création d'un parking perméable en centre ville
	<i>PLUV-55b</i>	Désimperméabilisation et nature en ville à Poussan - Travaux de création d'un parking perméable en centre ville
	<i>PLUV-55c</i>	Désimperméabilisation et nature en ville à Poussan - Etude de désimperméabilisation du parking du jardin public
	<i>PLUV-55d</i>	Désimperméabilisation et nature en ville à Poussan - Travaux de désimperméabilisation du parking du jardin public

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	oui	Défi 20_Multiplier par deux les surfaces désimperméabilisées
SAGE Thou-Ingril	oui	Disposition 3 - Gérer les eaux pluviales à l'échelle des périmètres hydrographiques pour respecter les objectifs de qualité des eaux

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	34213	Poussan
Localisation de l'action	FRDR11463 - Ruisseau de la Lauze	34213 - Poussan
Objectif de résultat	Permettre l'infiltration des eaux de pluie à la source en zone urbaine	
Descriptif sommaire	<p>Des études d'aménagement ont été réalisées et ont montré l'intérêt de créer une zone d'infiltration sur un parking nécessaire au centre ville et riverain de la Lauze (parking Sergent Bonnet).</p> <p>Par ailleurs, un projet de désimperméabilisation du parking le plus important de la ville (82 places), actuellement totalement imperméable, est programmé. Le projet vise à réaliser les études et les travaux pour le végétaliser et le désimperméabiliser sur a minima 60% de la surface.</p>	
Indicateur technique	Surface active déconnectée	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Désimperméabilisation et nature en ville à Poussan - Etudes pour la création d'un parking perméable en centre ville	2025	1 an
Désimperméabilisation et nature en ville à Poussan - Travaux de création d'un parking perméable en centre ville	2026	2 ans
Désimperméabilisation et nature en ville à Poussan - Etude de désimperméabilisation du parking du jardin public	2026	1 an
Désimperméabilisation et nature en ville à Poussan - Travaux de désimperméabilisation du parking du jardin public	2027	2 ans

Montant prévisionnel (en € HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>820 000 €</b>
Désimperméabilisation et nature en ville à Poussan - Etudes pour la création d'un parking perméable en centre ville	pm
Désimperméabilisation et nature en ville à Poussan - Travaux de création d'un parking perméable en centre ville	220 000 €
Désimperméabilisation et nature en ville à Poussan - Etude de désimperméabilisation du parking du jardin public	50 000 €
Désimperméabilisation et nature en ville à Poussan - Travaux de désimperméabilisation du parking du jardin public	550 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / Coût à charge
Désimperméabilisation et nature en ville à Poussan - Etudes pour la création d'un parking perméable en centre ville	AERMC (1)	pm	pm	pm	pm
	Etat Fonds Vert	pm	pm	pm	pm
	Autres	pm	pm	pm	pm
	Poussan	pm	pm	pm	pm
Désimperméabilisation et nature en ville à Poussan - Travaux de création d'un parking perméable en centre ville	AERMC (2)	220 000 €	25 000 €	50%	12 500 €
	Etat Fonds Vert				0 €
	Autres				0 €
	Poussan				207 500 €
Désimperméabilisation et nature en ville à Poussan - Etude de désimperméabilisation du parking du jardin public	AERMC (1)				0 €
	Etat Fonds Vert				0 €
	Autres				0 €
	Poussan				50 000 €
Désimperméabilisation et nature en ville à Poussan - Travaux de désimperméabilisation du parking du jardin public	AERMC (3)	550 000 €	125 000 €	50%	62 500 €
	Etat Fonds Vert				0 €
	Autres				0 €
	Poussan				487 500 €
<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>				<b>75 000 €</b>
	<b>Etat Fonds Vert</b>				<b>0 €</b>
	<b>Autres</b>				<b>0 €</b>
	<b>MO</b>				<b>745 000 €</b>
	<b>Total action</b>				<b>820 000 €</b>

(1) Le coût des études préalables destinées à la conception du projet de désimperméabilisation et d'infiltration (études de sols, de perméabilité, topographique, hydraulique) sont à présenter sur la demande d'aide relative à la réalisation des travaux

(2) Aide spécifique contractuelle conditionnée à la déconnexion effective des pluies courantes (à minima mensuelles jusqu'à l'occurrence 1 an) pour infiltration ou récupération des eaux pluviales.

L'assiette de l'aide sera recalculée au vu des données techniques de la demande d'aide travaux, à hauteur de 50 € HT/m<sup>2</sup> de surface active déconnectée.

On entend par surface déconnectée la surface qui était imperméable et raccordée au réseau initialement, que le projet permet de déconnecter du réseau (pour les petites pluies au moins) grâce à des aménagements permettant l'infiltration des eaux pluviales (ou leur récupération pour réutilisation).

(3) Aide conditionnée à la déconnexion effective des pluies courantes (à minima mensuelles jusqu'à l'occurrence 1 an) pour infiltration ou récupération des eaux pluviales.

L'assiette de l'aide sera recalculée au vu des données techniques de la demande d'aide travaux, à hauteur de 50 € HT/m<sup>2</sup> de surface active déconnectée.

On entend par surface déconnectée la surface qui était imperméable et raccordée au réseau initialement, que le projet permet de déconnecter du réseau (pour les petites pluies au moins) grâce à des aménagements permettant l'infiltration des eaux pluviales (ou leur récupération pour réutilisation).

## DESIMPERMEABILISATION, LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT, NATURE EN VILLE

<b>Intitulé de l'action</b>	<i>PLUV-57</i>	<b>MEZE - Désimperméabilisation et végétalisation</b>
-----------------------------	----------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>POL</i>	Pollutions
<b>Thème</b>	<i>PLUV</i>	Gestion intégrée des eaux pluviales en zone urbaine
<b>Action</b>	<i>PLUV-57</i>	<b>MEZE - Désimperméabilisation et végétalisation</b>
<b>Sous actions</b>	<i>PLUV-57a</i>	Désimperméabilisation et végétalisation à Mèze - Travaux du centre technique municipal
	<i>PLUV-57d</i>	Désimperméabilisation et végétalisation à Mèze - Travaux de rénovation des trottoirs et voiries par revêtement drainant

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	oui	Défi 20_Multiplier par deux les surfaces désimperméabilisées
SAGE Thou-Ingril	oui	Disposition 3 - Gérer les eaux pluviales à l'échelle des périmètres hydrographiques pour respecter les objectifs de qualité des eaux
Contrat Bourg Centre (déclinaison du Pacte Vert Occitanie)	oui	Projet 2.1.8 - BOURG-CENTRE OCCITANIE / PYRENEES-MEDITERRANEE - Avenant – Contrat 2ème génération 2022 / 2028

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	34157	Mèze
Localisation de l'action	FRDR10239 - Ruisseau de Font Frats FRDT102 Etang de Thou	34157 - Mèze
Objectif de résultat	Infiltration des eaux de pluie dans le sol naturel - déconnexion des réseaux	
Descriptif sommaire	<p>Le projet sur le centre technique municipal prévoit de déconnecter une grande partie de la surface du site aujourd'hui imperméabilisée. La surface déconnectée représente une surface de 2379 m<sup>2</sup>, grâce à la désimperméabilisation des surfaces, mais aussi la récupération des eaux pluviales, notamment de la toiture du hangar. Le projet prévoit la création de 1145 m<sup>2</sup> d'espace vert, de 243 m<sup>2</sup> de stationnements en EVERGREEN perméable, d'un trottoir de 98 m<sup>2</sup> en béton perméable formé d'agrégat d'huitres. La récupération des eaux de toitures est prévue sur une surface de 893 m<sup>2</sup> et la création d'une cuve de récupération d'eaux pluviales de 15 m3. Pour mémoire : coût global du projet 1 683 100 euros dont 200 400 € de désimper.</p> <p>Le projet de désimperméabilisation des trottoirs prévoit de déconnecter du réseau pluvial les eaux de pluies des trottoirs des voiries urbaines rénovées en mettant en œuvre du béton ou enrobé drainant. Les eaux pluviales des toitures seront déconnectées du réseau pour infiltration dans le sol via les espaces végétalisés qui seront nouvellement créés. Nécessité de réaliser ces opérations via un programme pluriannuel d'investissement afin d'atteindre les surfaces minimales pour éligibilité aux aides de l'agence de l'eau : &gt; 2000 m<sup>2</sup></p>	
Indicateur technique	Surface active déconnectée	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Désimperméabilisation et végétalisation à Mèze - Travaux du centre technique municipal	2026	2 ans
Désimperméabilisation et végétalisation à Mèze - Travaux de rénovation des trottoirs et voiries par revêtement drainant	2026	3 ans

Montant prévisionnel (en € HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>820 400 €</b>
Désimperméabilisation et végétalisation à Mèze - Travaux du centre technique municipal	220 400 €
Désimperméabilisation et végétalisation à Mèze - Travaux de rénovation des trottoirs et voiries par revêtement drainant	600 000 €

Plan de financement prévisionnel						
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / Coût à charge	
Désimperméabilisation et végétalisation à Mèze - Travaux du centre technique municipal	AERMC	220 400 €	119 000 €	50%	59 500 €	
	Autres				- €	
	Mèze				160 900 €	
Désimperméabilisation et végétalisation à Mèze - Travaux de rénovation des trottoirs et voiries par revêtement drainant	AERMC (1)				- €	
	Autres				- €	
	Mèze				600 000 €	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>59 500 €</b>
					<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>760 900 €</b>
					<b>Total action</b>	<b>820 400 €</b>

(1) Pas d'engagement contractuel à ce stade. L'Agence de l'Eau se positionnera lors de la conception du projet qui devra prendre en compte des solutions fondées sur la nature pour pouvoir être éligible.

## DESIMPERMEABILISATION, LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT, NATURE EN VILLE

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>PLUV-58</b>	<b>MONTBAZIN - Désimperméabilisation des abords de l'école</b>
-----------------------------	----------------	--

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>POL</i>	Pollutions
<b>Thème</b>	<i>PLUV</i>	Gestion intégrée des eaux pluviales en zone urbaine
<b>Action</b>	<b>PLUV-58</b>	<b>MONTBAZIN - Désimperméabilisation des abords de l'école</b>
<b>Sous actions</b>	<i>PLUV-58a</i>	Etudes préalables à la désimperméabilisation des abords de l'école à Montbazin
	<i>PLUV-58b</i>	Travaux de désimperméabilisation et végétalisation des abords de l'école à Montbazin
	<i>COM-58c</i>	Montbazin - Campagne d'information, communication et sensibilisation sur le cycle de l'eau dans les écoles

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDR148 - La Vène : ASS0201 - Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement
PBACC	oui	Défi 20_Multiplier par deux les surfaces désimperméabilisées
SAGE Thou-Ingril	oui	Disposition 3 - Gérer les eaux pluviales à l'échelle des périmètres hydrographiques pour respecter les objectifs de qualité des eaux

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	34165	Montbazin
Localisation de l'action	FRDR148 - La Vène	34165 - Montbazin
Objectif de résultat	Désimperméabilisation des surfaces et infiltration des pluies à la source	
Descriptif sommaire	<p>Cette opération vise à désimperméabiliser un parking (1 100 m<sup>2</sup>) et les abords du complexe scolaire (1 600 m<sup>2</sup>), de façon à encourager l'infiltration de l'eau à la parcelle, en tête de bassin versant du centre urbain de la commune.</p> <p>Une campagne de communication est prévue dans les écoles sur la base d'une vidéo "retour d'expérience" sur la désimper.</p>	
Indicateurs techniques	Surface active déconnectée et surface végétalisée	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Etudes préalables à la désimperméabilisation des abords de l'école à Montbazin	2026	1 an
Travaux de désimperméabilisation et végétalisation des abords de l'école à Montbazin	2027	1 an
Montbazin - Campagne d'information, communication et sensibilisation sur le cycle de l'eau dans les écoles	2027	1 an

Montant prévisionnel (en € HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>500 000 €</b>
Etudes préalables à la désimperméabilisation des abords de l'école à Montbazin	30 000 €
Travaux de désimperméabilisation et végétalisation des abords de l'école à Montbazin	450 000 €
Montbazin - Campagne d'information, communication et sensibilisation sur le cycle de l'eau dans les écoles	20 000 €

Plan de financement prévisionnel						
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / Coût à charge	
Etudes préalables à la désimpermeabilisation des abords de l'école à Montbazin	AERMC (1)				- €	
	Autres				- €	
	Montbazin				30 000,00 €	
Travaux de désimpermeabilisation et végétalisation des abords de l'école à Montbazin	AERMC (2)	450 000 €	135 000 €	50%	67 500,00 €	
	Autres				- €	
	Montbazin				382 500,00 €	
Montbazin - Campagne d'information, communication et sensibilisation sur le cycle de l'eau dans les écoles	AERMC (3)				- €	
	Autres				- €	
	Montbazin				20 000,00 €	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>67 500 €</b>
					<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>432 500 €</b>
					<b>Total action</b>	<b>500 000 €</b>

(1) Le coût des études préalables destinées à la conception du projet de désimpermeabilisation et d'infiltration (études de sols, de perméabilité, topographique, hydraulique) sont à présenter sur la demande d'aide relative à la réalisation des travaux

(2) Aide conditionnée à la déconnexion effective des pluies courantes (à minima mensuelles jusqu'à l'occurrence 1 an) pour infiltration ou récupération des eaux pluviales.

L'assiette de l'aide sera recalculée au vu des données techniques de la demande d'aide travaux, à hauteur de 50 € HT/m<sup>2</sup> de surface active déconnectée.

On entend par surface déconnectée la surface qui était imperméable et raccordée au réseau initialement, que le projet permet de déconnecter du réseau (pour les petites pluies au moins) grâce à des aménagements permettant l'infiltration des eaux pluviales (ou leur récupération pour réutilisation).

(3) La campagne d'information et de communication liée au projet de désimpermeabilisation est à présenter dans la demande d'aide relative à la réalisation des travaux

## DESIMPERMEABILISATION, LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT, NATURE EN VILLE

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>PLUV-59</b>	<b>SETE - Désimperméabilisation de la cour d'école Jean Macé</b>
-----------------------------	----------------	--

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>POL</i>	Pollutions
<b>Thème</b>	<i>PLUV</i>	Gestion intégrée des eaux pluviales en zone urbaine
<b>Action</b>	<b>PLUV-59</b>	<b>SETE - Désimperméabilisation de la cour d'école Jean Macé</b>
<b>Sous actions</b>	<i>PLUV-59a</i>	SETE - Désimperméabilisation de la cour d'école Jean Macé - Etudes préalables et travaux

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	oui	Défi 20_Multiplier par deux les surfaces désimperméabilisées
SAGE Thou-Ingril	oui	Disposition 3 - Gérer les eaux pluviales à l'échelle des périmètres hydrographiques pour respecter les objectifs de qualité des eaux

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	34301	Sète
Localisation de l'action	FRDT10@Etang de Thau	34301 - Sète
Objectif de résultat	Désimperméabilisation des surfaces et infiltration des eaux pluviales	
Descriptif sommaire	Cette opération vise à désimperméabiliser la cour de l'école dans le cadre des travaux de réaménagement de l'établissement, sur la moitié de sa surface sur le modèle de ce qui a été réalisé sur l'école Anatole France. La maîtrise d'oeuvre débute en 2025. Les eaux pluviales sont rejetées actuellement au réseau unitaire de la ville de Sète.	
Indicateurs techniques	Surface active déconnectée et surface végétalisée	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
SETE - Désimperméabilisation de la cour d'école Jean Macé - Etudes préalables et travaux	2026	2 ans

Montant prévisionnel (en € HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>250 000 €</b>
SETE - Désimperméabilisation de la cour d'école Jean Macé - Etudes préalables et travaux	250 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / Coût à charge
SETE - Désimperméabilisation de la cour d'école Jean Macé - Etudes préalables et travaux	AERMC (1)	250 000 €	228 000 €	50%	114 000 €
	Autres				- €
	Sète				136 000 €
<b>Total action</b>				<b>AERMC</b>	<b>114 000 €</b>
				<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>136 000 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>250 000 €</b>

(1) L'assiette de l'aide sera recalculée au vu des données techniques de la demande d'aide travaux, à hauteur de 120 € HT/m<sup>2</sup> de surface active déconnectée.

On entend par surface déconnectée la surface qui était imperméable et raccordée au réseau initialement, que le projet permet de déconnecter du réseau (pour les petites pluies au moins) grâce à des aménagements permettant l'infiltration des eaux pluviales (ou leur récupération pour réutilisation).

## SOBRIETE DES USAGES DE L'EAU

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>COM-65</b>	<b>Campagne économies d'eau et préservation de la ressource</b>
-----------------------------	---------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>TSV</i>	Transversal
<b>Thème</b>	<i>COM</i>	Communication, sensibilisation et éducation aux enjeux de l'eau
<b>Action</b>	<b>COM-65</b>	<b>Campagne économies d'eau et préservation de la ressource</b>
<b>Sous actions</b>	<i>COM-65a</i>	Campagne de communication économies d'eau participative auprès des communes et entreprises
	<i>COM-65b</i>	Campagne de communication aux économies d'eau auprès du grand public
	<i>COM-65c</i>	Campagne de sensibilisation aux économies d'eau auprès des détenteurs de forages

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDG311 - Alluvions de l'Hérault : RES0202 : Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités. FRDG224 - Sables astiens de Valras-Agde : RES0203 - Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'industrie et de l'artisanat.
PBACC	non	
SAGE Thau-Ingril	oui	27 - Mettre en œuvre une politique d'économies d'eau ambitieuse

Détail de l'action		
Maître d'ouvrage	72353	SMBT
Localisation de l'action		Périmètre du SAGE Thau-Ingril
Objectif de résultat	Réduire les consommations d'eau sur le territoire	
Descriptif sommaire	<p>L'action consiste à mettre en œuvre des actions d'économies d'eau auprès des particuliers, entreprises, collectivités. L'élaboration de la campagne se fera en partenariat avec le SMETA en s'inspirant de la charte qui a été conçu sur la nappe astienne. Le SMBT a engagé des discussions avec le Département qui pourrait offrir des possibilités d'accompagnement techniques pour sensibiliser les communes. Des actions citoyennes ont déjà été engagées dans le cadre du réseau d'acteurs et de citoyens en 2023. Ce réseau sera également mobilisé. Par ailleurs, le BlueThauLab est engagé dans un laboratoire des usages avec les campings. Il s'agira de concevoir des outils sur la base des initiatives existantes sur le territoire et de retours d'expériences. Les communes qui le souhaitent pourront disposer des outils élaborés. Par ailleurs, une dynamique citoyenne est engagée avec la commune de Balaruc les Bains sur les détenteurs de forages dans le cadre de l'AAP Eau &amp; Climat et pourrait donner lieu à des animations scolaires et la création de supports participatifs. Enfin, dans le cadre du PAT, une sensibilisation aux économies d'eau auprès de tous les publics est inscrite. Toutes ces initiatives feront partie des éléments de définition de la campagne.</p>	
Indicateurs techniques	Nombre d'actions engagées, de publics concernés	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Campagne de communication économies d'eau participative auprès des communes et	2026	5 ans
Campagne de communication aux économies d'eau auprès du grand public	2026	5 ans
Campagne de sensibilisation aux économies d'eau auprès des détenteurs de forages	2026	5 ans

Montant prévisionnel (en € TTC)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>90 000 €</b>
Campagne de communication économies d'eau participative auprès des communes et entreprises	40 000 €
Campagne de communication aux économies d'eau auprès du grand public	50 000 €
Campagne de sensibilisation aux économies d'eau auprès des détenteurs de forages	pm

Plan de financement prévisionnel					
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / Coût à charge
Campagne de communication économies d'eau participative auprès des communes et entreprises	AERMC (1)	40 000 €	40 000 €	70%	28 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				12 000 €
Campagne de communication aux économies d'eau auprès du grand public	AERMC (1)	50 000 €	50 000 €	70%	35 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				15 000 €
Campagne de sensibilisation aux économies d'eau auprès des détenteurs de forages	AERMC (2)	pm	pm	pm	pm
	Autres	pm	pm	pm	pm
	SMBT	pm	pm	pm	pm
				<b>Total action</b>	
				AERMC	<b>63 000 €</b>
				Autres	<b>0 €</b>
				MO	<b>27 000 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>90 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du contenu de la campagne de sensibilisation et à l'existence et l'approbation par la CLE d'une stratégie de communication identifiant l'action

(2) Action inscrite pour mémoire car déjà accompagnée financièrement en 2024 dans le cadre de l'AMI Eau et Climat de l'Agence de l'Eau

## SOBRIETE DES USAGES DE L'EAU

Intitulé de l'action	<b>ECO-66</b>	<b>Distribution de dispositifs hydro-économes et de récupération des eaux de pluie</b>
----------------------	---------------	--

Identification de l'action		
Volet	<i>RES</i>	Ressources en eau
Thème	<i>ECO</i>	Sobriété en eau des collectivités
Action	<b>ECO-66</b>	<b>Distribution de dispositifs hydro-économes et de récupération des eaux de pluie</b>
Sous actions	<i>ECO-66a</i>	SAM - Distribution de kits hydro-économes sur Sète et sur Mèze
	<i>ECO-66b</i>	SAM - Distribution de récupérateurs d'eau de pluie

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDG311 - Alluvions de l'Hérault : RES0202 : Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités. FRDG224 - Sables astiens de Valras-Agde : RES0203 - Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'industrie et de l'artisanat.
PBACC	oui	Défi 1_Réduire les prélèvements de 10% d'ici 2030
SAGE Thau-Ingril	oui	27 - Mettre en œuvre une politique d'économies d'eau ambitieuse

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	04546	Sète Agglopôle Méditerranée
Localisation de l'action		Les 14 communes du périmètre de SAM
Objectif de résultat	Réaliser des économies d'eau chez les particuliers grâce à des équipements hydroéconomes	
Descriptif sommaire	La distribution de kits hydro-économes est prévue par SAM en 2026 ainsi que la mise à disposition de récupérateurs d'eau de pluie auprès des écoles communales. La ville de Mèze envisage également de distribuer des réducteurs d'eau ou des mousseurs lors de réunions publiques ou d'animations locales avec un stand sensibilisant à la consommation d'eau des ménages, des piscines ou dans les entreprises.	
Indicateurs techniques	Economies d'eau (m3/an) Nombre de kits hydro-économes et de récupérateurs distribués	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
SAM - Distribution de kits hydro-économes sur Sète et sur Mèze	2027	2 ans
SAM - Distribution de récupérateurs d'eau de pluie	2026	2 ans

Montant prévisionnel (en € HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>85 000 €</b>
SAM - Distribution de kits hydro-économes sur Sète et sur Mèze	70 000 €
SAM - Distribution de récupérateurs d'eau de pluie	15 000 €

<b>Plan de financement prévisionnel</b>						
<b>Action ou sous actions</b>	<b>Financeurs</b>	<b>Coût</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux d'aide</b>	<b>Aide / Coût à charge</b>	
SAM - Distribution de kits hydro-économiques sur Sète et sur Mèze	AERMC (1)	70 000 €	70 000 €	50%	35 000 €	
	Autres				0 €	
	SAM				35 000 €	
SAM - Distribution de récupérateurs d'eau de pluie	AERMC (1)	15 000 €	15 000 €	50%	7 500 €	
	Autres				0 €	
	SAM				7 500 €	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>42 500 €</b>
					<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>42 500 €</b>
					<b>Total action</b>	<b>85 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à un achat groupé et à la mise à disposition gratuite des dispositifs auprès des particuliers

## SOBRIETE DES USAGES DE L'EAU

Intitulé de l'action	<i>ECO-67</i>	Réduction des consommations d'eau des acteurs économiques
----------------------	---------------	---

Identification de l'action		
Volet	<i>RES</i>	Gestion quantitative des ressources en eau
Thème	<i>ECO</i>	Sobriété en eau des activités industrielles et économiques
Action	<i>ECO-67</i>	<b>Réduction des consommations d'eau des acteurs économiques</b>
Sous actions	<i>ECO-67a</i>	Balaruc-les-Bains - Remplacement de 96 baignoires de l'établissement thermal
	<i>ECO-67b</i>	Port Sud de France - Mise en place d'un pilotage en temps réel des consommations d'eau
	<i>ECO-67c</i>	Port Sud de France - Intégration de dispositifs hydroéconomiques dans les cahiers des charges des prestataires du port Sud de France
	<i>ASS-67d</i>	Port Sud de France - Réflexion sur l'eco-conception des bâtiments pour récupération des eaux grises

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	oui	Défi 1_Réduire les prélèvements de 10% d'ici 2030
		Défi 8_Viser 250 projets de réutilisation des eaux
SAGE Thau-Ingril	oui	27 - Mettre en œuvre une politique d'économies d'eau ambitieuse

Détail de l'action		
Maitres d'ouvrages	34023	Balaruc-les-Bains
	94648	EPR Port Sud de France
Localisation de l'action	FRDG311 - Alluvions de l'Hérault FRDG160 - Calcaires jurassiques pli W Montpellier et formations tertiaires - Unité Thau Monbazin-Gigean Gardiole	34023 - Balaruc-les-Bains 34108 - Frontignan 34301 - Sète
Objectif de résultat	Réaliser des économies d'eau	

<p>Descriptif sommaire</p>	<p>L'établissement thermal de Balaruc les Bains prévoit le remplacement des baignoires de soins. La coque des baignoires sera étudiée pour que le volume total d'eau utile ne soit pas supérieur à 220 litres pour la baignoire de plus grande taille et inférieur à 220 litres pour la baignoire standard, permettant des économies substantielles d'eau thermale et d'énergie à chaque bain et chaque remplissage (10000m3/an d'économies d'eau attendues). Cette action s'inscrit dans une démarche globale de baisse des consommations malgré la hausse de la fréquentation. A titre d'exemple, en 2024, le bilan fait apparaître une baisse de 66 000 m3 sur le réservoir naturel, grâce à un prélèvement sur le gisement en fonction des besoins et un pilotage amélioré des forages. Les thermes développent par ailleurs une sensibilisation des curistes à la baisse des consommations.</p> <p>L'EPR Port Sud de France prévoit le déploiement d'un système de monitoring en temps réel grâce aux objets connectés (IOT) sur les réseaux d'eau potable sur l'ensemble de l'espace portuaire (ports de plaisance, commerce et de pêche) pour compléter efficacement les insuffisances de la télérelève mise en place. A titre d'exemple, en 2024, ce sont environ 3700m3 de fuites qui ont été constatées. Un suivi existe compteur par compteur mais une gestion globalisée et automatique permettrait de réaliser des économies d'eau importantes.</p> <p>Par ailleurs, l'EPR demande aux prestataires dans les cahiers des charges que soient mis en place des dispositifs hydroéconomes (pas de coût associé car fait partie du management environnemental mis en place annuellement). Une réflexion sur les eaux grises a démarré mais pas de visibilité sur les mesures à mettre en place et les coûts associés. A l'opportunité, en fonction des travaux qui sont prévus, le sujet des eaux grises est abordé.</p>
<p>Indicateur technique</p>	<p>Volumes économisés en m3/an</p>

<b>Calendrier prévisionnel et durée des actions</b>		
Balaruc-les-Bains - Remplacement de 96 baignoires de l'établissement thermal	2026	2 ans
Port Sud de France - Mise en place d'un pilotage en temps réel des consommations d'eau	2026	1 an
Port Sud de France - Intégration de dispositifs hydroéconomes dans les cahiers des charges des prestataires du port Sud de France	2026	4 ans
Port Sud de France - Réflexion sur l'eco-conception des bâtiments pour récupération des eaux grises	2027	1 an

<b>Montant prévisionnel (en € HT)</b>	
<b>Montant de l'action</b>	<b>2 400 000 €</b>
Balaruc-les-Bains - Remplacement de 96 baignoires de l'établissement thermal	2 250 000 €
Port Sud de France - Mise en place d'un pilotage en temps réel des consommations d'eau	150 000 €
Port Sud de France - Intégration de dispositifs hydroéconomes dans les cahiers des charges des prestataires du port Sud de France	en régie
Port Sud de France - Réflexion sur l'eco-conception des bâtiments pour récupération des eaux grises	à définir

Plan de financement prévisionnel						
Action ou sous actions	Financiers	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge	
Balaruc-les-Bains - Remplacement de 96 baignoires de l'établissement thermal	AERMC (1)	2 250 000 €	400 000 €	40%	160 000 €	
	Autres				0 €	
	EPR PSF				2 090 000 €	
Port Sud de France - Mise en place d'un pilotage en temps réel des consommations d'eau	AERMC (1)	150 000 €	150 000 €	40%	60 000 €	
	Autres				0 €	
	EPR PSF				90 000 €	
Port Sud de France - Intégration de dispositifs hydroéconomiques dans les cahiers des charges des prestataires du port Sud de France	AERMC				0 €	
	Autres				0 €	
	EPR PSF				en régie	
Port Sud de France - Réflexion sur l'eco-conception des bâtiments pour récupération des eaux grises	AERMC (2)				0 €	
	Autres				0 €	
	EPR PSF				à définir	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>220 000 €</b>
					<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>2 180 000 €</b>
				<b>Total action</b>		<b>2 400 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à l'existence d'un état des lieux précis des usages et consommations et d'un seuil de volume d'eau annuel économisé minimal de 2 000 m<sup>3</sup>/an. A défaut, une aide de l'Agence de l'Eau est possible, dans le cadre d'appels à projets sur des opérations groupées sectorielles à l'échelle d'une branche ou d'une filière professionnelle. Un AMI opérations groupées a été lancé le 01/07/2025 à ce sujet.

Taux d'aide encadrement européen : 40% avec majoration en fonction de la taille de l'entreprise (+10 % pour les moyennes entreprises, +20% pour les petites entreprises).

L'assiette de l'aide sera révisée au vu des données techniques du projet et plafonnée à hauteur de 40 € / m<sup>3</sup> économisé/an.

(2) Aide possible dans le cadre d'appels à projets (AAP) de l'Agence de l'Eau : pas d'engagement contractuel dans le cadre d'AAP limités financièrement et/ou dans le temps.

## SOBRIETE DES USAGES DE L'EAU

Intitulé de l'action	<b>ECO-68</b>	Réhabilitation des réseaux AEP de la ville de Sète
----------------------	---------------	--

Identification de l'action		
Volet	<i>RES</i>	Ressources en eau
Thème	<i>ECO</i>	Sobriété en eau des collectivités
Action	<b>ECO-68</b>	<b>Réhabilitation des réseaux AEP de la ville de Sète</b>
Sous actions	<i>ECO-68a</i>	SETE - Réhabilitation des réseaux AEP fuyards
	<i>ECO-68b</i>	SETE - Resorption des points noirs
	<i>ECO-68c</i>	SETE - Réhabilitation Canalisation d'adduction
	<i>ECO-68d</i>	SETE - Etude d'inspection de l'aqueduc AEP d'Issanka
	<i>ECO-68e</i>	SETE - Travaux de réhabilitation de l'aqueduc AEP d'Issanka
	<i>SPEA-68f</i>	SETE-MEZE - Révision du schéma directeur AEP

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	oui	Défi 5_Engager un plan de réduction des fuites
SAGE Thau-Ingril	oui	27 - Mettre en œuvre une politique d'économies d'eau ambitieuse

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	04546	Sète Agglopôle Méditerranée
Localisation de l'action	FRDG160 - Calcaires jurassiques pli W Montpellier et formations tertiaires - Unité Thau Monbazin-Gigean Gardiole	34301 - Sète
Objectif de résultat	Lutter contre les fuites et réaliser des économies d'eau par la réhabilitation des réseaux	
Descriptif sommaire	<p>Un schéma directeur AEP a été réalisé en 2018 et a présenté un programme d'actions à mettre en œuvre. Il sera révisé en 2028.</p> <p>Le rendement du réseau AEP de Sète s'élève en 2023 à 85,1%.</p> <p>Des travaux seront réalisés à partir de 2025 pour le renouvellement des réseaux fuyards et la resorption des points noirs ainsi que des travaux sur la canalisation d'adduction entre le réservoir de la Rech et l'UTEP (usine de traitement). Un tableau est joint pour le détail des rues. Des études et travaux pour la réhabilitation de l'aqueduc d'Issanka sont également programmés.</p>	
Indicateurs techniques	Economies d'eau (m3/an) - Linéaire de réseaux AEP réhabilités	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
SETE - Réhabilitation des réseaux AEP fuyards	2026	4 ans
SETE - Resorption des points noirs	2026	4 ans
SETE - Réhabilitation Canalisation d'adduction	2026	5 ans
SETE - Etude d'inspection de l'aqueduc AEP d'Issanka	2026	1 an
SETE - Travaux de réhabilitation de l'aqueduc AEP d'Issanka	2027	2 ans
SETE-MEZE - Révision du schéma directeur AEP	2028	1 an

Montant prévisionnel (en € HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>5 200 000 €</b>
SETE - Réhabilitation des réseaux AEP fuyards	330 000 €
SETE - Resorption des points noirs	1 650 000 €
SETE - Réhabilitation Canalisation d'adduction	2 000 000 €
SETE - Etude d'inspection de l'aqueduc AEP d'Issanka	70 000 €
SETE - Travaux de réhabilitation de l'aqueduc AEP d'Issanka	1 000 000 €
SETE-MEZE - Révision du schéma directeur AEP	150 000 €

Plan de financement prévisionnel						
Action ou sous actions	Financiers	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge	
SETE - Réhabilitation des réseaux AEP fuyards	AERMC (1)				0 €	
	Autres				0 €	
	SAM				330 000 €	
SETE - Resorption des points noirs	AERMC (1)				0 €	
	Autres				0 €	
	SAM				1 650 000 €	
SETE - Réhabilitation Canalisation d'adduction	AERMC (1)				0 €	
	Autres				0 €	
	SAM				2 000 000 €	
SETE - Etude d'inspection de l'aqueduc AEP d'Issanka	AERMC (1)				0 €	
	Autres				0 €	
	SAM				70 000 €	
SETE - Travaux de réhabilitation de l'aqueduc AEP d'Issanka	AERMC (1)				0 €	
	Autres				0 €	
	SAM				1 000 000 €	
SETE-MEZE - Révision du schéma directeur AEP	AERMC	150 000 €	150 000 €	50%	75 000 €	
	Autres				0 €	
	SAM				75 000 €	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>75 000 €</b>
					<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>5 125 000 €</b>
				<b>Total action</b>		<b>5 200 000 €</b>

(1) Dans le cadre du 12ème programme d'intervention de l'Agence de l'Eau, les travaux visant un gain de performance des réseaux d'alimentation en eau potable au delà de 85% ne sont pas éligibles, sauf si un PTGE fixe un objectif plus ambitieux. En l'état, et dans l'attente de clarification du rendement global (distribution + adduction), l'Agence de l'Eau ne peut positionner d'engagement contractuel. Les éventuelles demandes d'aide seront instruites au regard de son 12ème programme et dans les limites de ses disponibilités financières au moment de leur dépôt.

## SOBRIETE DES USAGES DE L'EAU

Intitulé de l'action	<b>ECO-69</b>	<b>MEZE - Recherche de fuites et réhabilitation réseau AEP</b>
----------------------	---------------	--

Identification de l'action		
Volet	<i>RES</i>	Ressources en eau
Thème	<i>ECO</i>	Sobriété en eau des collectivités
Action	<b>ECO-69</b>	<b>MEZE - Recherche de fuites et réhabilitation réseau AEP</b>
Sous-actions	<i>ECO-69a</i>	MEZE - Recherches des fuites et gros consommateurs AEP
	<i>ECO-69b</i>	MEZE - Réhabilitation réseau AEP - Tranche 2026
	<i>ECO-69c</i>	MEZE - Réhabilitation réseau AEP - Tranche 2027
	<i>ECO-69d</i>	MEZE - Réhabilitation réseau AEP - Tranche 2028
	<i>ECO-69e</i>	MEZE - Réhabilitation réseau AEP - Tranche 2029

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDG311 - Alluvions de l'Hérault : RES0202 : Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités.
PBACC	oui	Défi 5_Engager un plan de réduction des fuites
SAGE Thou-Ingril	oui	27 - Mettre en œuvre une politique d'économies d'eau ambitieuse

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	04546	Sète Agglopolité Méditerranée
Localisation de l'action	FRDG311 - Alluvions de l'Hérault	34157 - Mèze
Objectif de résultat	Diminution des fuites sur le réseau d'eau potable	
Descriptif sommaire	<p>La mise en œuvre des travaux de réduction des fuites sur les réseaux d'eau potable de la ville de Mèze consiste pour moitié au remplacement des réseaux en plomb (cf. fichier joint) et à la réduction de points noirs et réseaux fuyards. Un programme prévisionnel de travaux a été élaboré jusqu'en 2030, dont sur la période 2026-2039 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tranche 2026 : 410 ml sur 660 ml de canalisation concerneront des secteurs prioritaires et permettront un gain d'économies d'eau de 9 050 m<sup>3</sup>/an,</li> <li>- tranche 2027 : 411 ml sur 666 ml de canalisation concerneront des secteurs prioritaires et permettront un gain de 2 691 m<sup>3</sup>/an,</li> <li>- tranche 2028 : 597 ml de canalisation hors secteur prioritaire et ne présentant pas d'économies d'eau,</li> <li>- tranche 2029 : 653 ml de canalisation hors secteur prioritaire et ne présentant pas d'économies d'eau.</li> </ul> <p>La révision du schéma directeur inscrite pour la ville de Sète concernera également la ville de Mèze.</p>	
Indicateurs techniques	Nombre de m linéaire réhabilités Volumes annuels économisés	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
MEZE - Recherches des fuites et gros consommateurs AEP	2026	1 an
MEZE - Réhabilitation réseau AEP - Tranche 2026	2026	1 an
MEZE - Réhabilitation réseau AEP - Tranche 2027	2027	1 an
MEZE - Réhabilitation réseau AEP - Tranche 2028	2028	1 an
MEZE - Réhabilitation réseau AEP - Tranche 2029	2029	1 an

<b>Montant prévisionnel (en € HT)</b>	
<b>Montant de l'action</b>	<b>1 040 000 €</b>
MEZE - Recherches des fuites et gros consommateurs AEP	40 000 €
MEZE - Réhabilitation réseau AEP - Tranche 2026	250 000 €
MEZE - Réhabilitation réseau AEP - Tranche 2027	250 000 €
MEZE - Réhabilitation réseau AEP - Tranche 2028	250 000 €
MEZE - Réhabilitation réseau AEP - Tranche 2029	250 000 €

<b>Plan de financement prévisionnel</b>						
<b>Action ou sous actions</b>	<b>Financeurs</b>	<b>Coût</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux d'aide</b>	<b>Aide / coût à charge</b>	
MEZE - Recherches des fuites et gros consommateurs AEP	AERMC (1)				0 €	
	Autres				0 €	
	SAM			100%	40 000 €	
MEZE - Réhabilitation réseau AEP - Tranche 2026	AERMC (2)	250 000 €	196 800 €	50%	98 400 €	
	Autres				0 €	
	SAM			61%	151 600 €	
MEZE - Réhabilitation réseau AEP - Tranche 2027	AERMC (2)	250 000 €	197 280 €	50%	98 640 €	
	Autres				0 €	
	SAM			61%	151 360 €	
MEZE - Réhabilitation réseau AEP - Tranche 2028	AERMC				0 €	
	Autres				0 €	
	SAM			100%	250 000 €	
MEZE - Réhabilitation réseau AEP - Tranche 2029	AERMC				0 €	
	Autres				0 €	
	SAM			100%	250 000 €	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>197 040 €</b>
					<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>842 960 €</b>
				<b>Total action</b>		<b>1 040 000 €</b>

(1) Opération inéligible au programme de l'Agence de l'Eau en-dehors d'une étude de schéma directeur AEP globale

(2) Aide soumise à un coût plafond qui sera précisé au vu des éléments techniques et financiers des demandes d'aides

## DESIMPERMEABILISATION, LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT, NATURE EN VILLE

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>ASS-71</b>	<b>REUT SAM - Adaptation des bassins de rétention pluviaux pour réutilisation de l'eau</b>
-----------------------------	---------------	--

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>POL</i>	Pollutions
<b>Thème</b>	<i>ASS</i>	Réutilisation des eaux usées traitées et des eaux grises
<b>Action</b>	<b>ASS-71</b>	<b>REUT SAM - Adaptation des bassins de rétention pluviaux pour réutilisation de l'eau</b>
<b>Sous actions</b>	<i>ASS-71a</i>	REUT SAM - Etude de faisabilité de réutilisation des eaux des bassins pluviaux
	<i>ECO-71b</i>	SAM - Travaux sur l'ancien réservoir AEP du parc S. Weil à Sète pour déconnexion et réutilisation des eaux pluviales
	<i>ASS-71c</i>	REUT SAM - Travaux sur les bassins pluviaux pour réutilisation de l'eau

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	oui	Défi 8_Viser 250 projets de réutilisation des eaux
SAGE Thou-Ingril	oui	27 - Mettre en œuvre une politique d'économies d'eau ambitieuse

Détail de l'action		
<b>Maitre d'ouvrage</b>	04546	Sète Agglopôle Méditerranée
<b>Localisation de l'action</b>	FRDG160 - Calcaires jurassiques pli W Montpellier et formations tertiaires - Unité Thou Monbazin-Gigean Gardiole FRDG311 - Alluvions de l'Hérault FRDR3108b - Le canal du Rhône à Sète entre le seuil de Franquevaux et Sète FRDT10 - Etang de Thou	34301 - Sète
<b>Objectif de résultat</b>	Expérimenter des solutions de réutilisation des eaux pluviales pour réduire les prélèvements dans la ressource en eau	
<b>Descriptif sommaire</b>	Des travaux seront réalisés en 2027 sur l'ancien réservoir AEP du parc S. Weil à Sète pour déconnecter les eaux pluviales du réseau unitaire, les stocker afin de pouvoir réutiliser ces eaux de pluie pour de l'arrosage et le lavage des voiries. D'autres études de faisabilité suivies de travaux sont envisagés sur le territoire.	
<b>Indicateurs techniques</b>	Quantités stockées et réutilisées (m3/an) Volumes annuels substitués	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
REUT SAM - Etude de faisabilité de réutilisation des eaux des bassins pluviaux	2026	1 an
SAM - Travaux sur l'ancien réservoir AEP du parc S. Weil à Sète pour déconnexion et	2027	1 an
REUT SAM - Travaux sur les bassins pluviaux pour réutilisation de l'eau	2027	3 ans

Montant prévisionnel (en € HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>480 000 €</b>
REUT SAM - Etude de faisabilité de réutilisation des eaux des bassins pluviaux	30 000 €
SAM - Travaux sur l'ancien réservoir AEP du parc S. Weil à Sète pour déconnexion et réutilisation des eaux pluviales	300 000 €
REUT SAM - Travaux sur les bassins pluviaux pour réutilisation de l'eau	150 000 €

Plan de financement prévisionnel						
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Montant d'aide	
REUT SAM - Etude de faisabilité de réutilisation des eaux des bassins pluviaux	AERMC (1)	30 000 €	30 000 €	50%	15 000 €	
	Autres				0 €	
	SAM				15 000 €	
SAM - Travaux sur l'ancien réservoir AEP du parc S. Weil à Sète pour déconnexion et réutilisation des eaux pluviales	AERMC (2)	300 000 €	300 000 €	50%	150 000 €	
	Autres				0 €	
	SAM				150 000 €	
REUT SAM - Travaux sur les bassins pluviaux pour réutilisation de l'eau	AERMC (3)				0 €	
	Autres				0 €	
	SAM				150 000 €	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>165 000 €</b>
					<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>315 000 €</b>
					<b>Total action</b>	<b>480 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de l'étude de faisabilité

(2) Aide au titre de la déconnexion des eaux de pluie du réseau unitaire de Sète. L'assiette de l'aide sera recalculée au vu des données techniques de la demande d'aide travaux, à hauteur de 50 € HT/m<sup>2</sup> de surface active déconnectée.

On entend par surface déconnectée la surface qui était imperméable et raccordée au réseau initialement, que le projet permet de déconnecter du réseau (pour les petites pluies au moins) grâce à des aménagements permettant l'infiltration des eaux pluviales (ou leur récupération pour réutilisation).

(3) Les travaux n'étant pas encore connus au moment de la préparation du contrat, l'Agence de l'Eau ne positionne pas d'engagement contractuel à ce stade. Les actions seront instruites au cas par cas dans le cadre du 12ème programme d'intervention de l'Agence de l'Eau et dans la limite de ses disponibilités financières au moment du dépôt des demandes d'aides.

## SOBRIETE DES USAGES DE L'EAU

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>ASS-73</b>	<b>REUT SAM - Step de Sète</b>
-----------------------------	---------------	--------------------------------

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>POL</i>	Pollutions
<b>Thème</b>	<i>ASS</i>	Réutilisation des eaux usées traitées et des eaux grises
<b>Action</b>	<b>ASS-73</b>	<b>REUT SAM - Step de Sète</b>
<b>Sous actions</b>	<i>ASS-73a</i>	REUT Step de Sète - Etudes et travaux réseau d'amenée à l'entreprise SAIPOL
	<i>ASS-73b</i>	REUT step de Sète - Etudes et travaux pour des usages urbains (hydrocurage, lavage voiries)
	<i>ASS-73c</i>	REUT step de Sète - Etudes et travaux pour des branchements complémentaires industriels ou portuaires

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	oui	Défi 8_Viser 250 projets de réutilisation des eaux
SAGE Thau-Ingril	oui	27 - Mettre en œuvre une politique d'économies d'eau ambitieuse

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	04546	Sète Agglopôle Méditerranée
Localisation de l'action	FRDG160 - Calcaires jurassiques pli W Montpellier et formations tertiaires - Unité Thau Monbazin-Gigean Gardiole	34301 - Sète
Objectif de résultat	Expérimenter la réutilisation des eaux usées traitées pour des usages industriels ou urbains.	
Descriptif sommaire	<p>L'entreprise ICPE SAIPOL a bénéficié d'un soutien financier de la part de l'Agence de l'Eau en 2025 pour les installations de traitement complémentaire des eaux issues de la REUT de la step de Sète. Ce projet leur permettra de ne plus solliciter le réseau d'eau potable de la ville de Sète à hauteur d'un volume annuel de 340 000 m3.</p> <p>Les travaux prévus par SAM consistent à réaliser les aménagements nécessaires pour la pose de la conduite d'amenée des eaux usées issues de la REUT de la step de Sète jusqu'au site de SAIPOL. Les eaux issues de la REUT de la step de Sète feront l'objet d'une convention de vente d'eau entre SAM et l'entreprise SAIPOL.</p> <p>Des travaux pour des conduites complémentaires sont prévus pour alimenter d'autres usages portuaires ou industriels, d'une part et des usages urbains (hydrocurage, lavage voiries), d'autre part. Les usages et volumes concernés sont en cours de définition et feront également l'objet d'une vente d'eau.</p>	
Indicateurs techniques	Quantités réutilisées (m3/an) Volumes annuels substitués	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
REUT Step de Sète - Etudes et travaux réseau d'amenée à l'entreprise SAIPOL	2026	1 an
REUT step de Sète - Etudes et travaux pour des usages urbains (hydrocurage, lavage voiries)	2026	1 an
REUT step de Sète - Etudes et travaux pour des branchements complémentaires industriels ou portuaires	2028	1 an

Montant prévisionnel (en € HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>2 150 000 €</b>
REUT Step de Sète - Etudes et travaux réseau d'amenée à l'entreprise SAIPOL	1 620 000 €
REUT step de Sète - Etudes et travaux pour des usages urbains (hydrocurage, lavage voiries)	380 000 €
REUT step de Sète - Etudes et travaux pour des branchements complémentaires industriels ou portuaires	150 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge
REUT Step de Sète - Etudes et travaux réseau d'amenée à l'entreprise SAIPOL	AERMC (1)	1 620 000 €	1 264 738 €	32%	405 000 €
	Région Occ.	1 620 000 €	1 620 000 €	15%	243 000 €
	SAM				972 000 €
REUT step de Sète - Etudes et travaux pour des usages urbains (hydrocurage, lavage voiries)	AERMC (2)	380 000 €	380 000 €	25%	95 000 €
	Région Occ.	380 000 €	380 000 €	15%	57 000 €
	SAM				228 000 €
REUT step de Sète - Etudes et travaux pour des branchements complémentaires industriels ou portuaires	AERMC (3)	150 000 €	150 000 €	40%	60 000 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				90 000 €
<b>Total action</b>				<b>AERMC</b>	<b>560 000 €</b>
				<b>Autres</b>	<b>300 000 €</b>
				<b>MO</b>	<b>1 290 000 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>2 150 000 €</b>

(1) Aide conditionnée à l'obtention de l'autorisation réglementaire pour la réalisation des travaux portés par l'entreprise SAIPOL

(2) Les travaux sont éligibles uniquement pour un usage préalablement existant, dans la limite des volumes utilisés jusqu'alors. L'aide est conditionnée à l'obtention des autorisations réglementaires, notamment pour l'usage nettoyage de voirie, et sera soumise à un coût plafond qui sera précisé au vu des éléments techniques et financiers de la demande d'aide.

(3) Les travaux sont éligibles uniquement pour un usage préalablement existant, dans la limite des volumes utilisés jusqu'alors. L'aide est conditionnée à l'obtention des éventuelles autorisations réglementaires pour les usagers bénéficiaires, et sera soumise à un coût plafond qui sera précisé au vu des éléments techniques et financiers de la demande d'aide.

## SOBRIETE DES USAGES DE L'EAU

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>ASS-75</b>	<b>Balaruc-Les-Bains - REUSE des eaux issues de l'Unité de Valorisation des Eaux de Rinçage des thermes (UVER)</b>
-----------------------------	---------------	--

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>POL</i>	Pollutions
<b>Thème</b>	<i>ASS</i>	Réutilisation des eaux usées traitées et des eaux grises
<b>Action</b>	<b>ASS-75</b>	<b>Balaruc-Les-Bains - REUSE des eaux issues de l'Unité de Valorisation des Eaux de Rinçage des thermes (UVER)</b>
<b>Sous actions</b>	<i>ASS-75a</i>	UVER Thermes Balaruc-les-Bains - Montage des dossiers réglementaires pour autoriser la REUSE des eaux issues de l'UVER
	<i>ASS-75b</i>	UVER Thermes Balaruc-les-Bains - Conception et travaux d'un dispositif de maillage de réseaux pour la REUSE (usages domestiques et non domestiques)
	<i>ASS-75c</i>	UVER Thermes Balaruc-les-Bains - Convention de rejet en milieu naturel (Etang de Thau) pour apport d'eau douce

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	oui	Défi 8_Viser 250 projets de réutilisation des eaux
SAGE Thau-Ingril	oui	27 - Mettre en œuvre une politique d'économies d'eau ambitieuse

Détail de l'action		
<b>Maitre d'ouvrage</b>	34023	Balaruc-Les-Bains
<b>Localisation de l'action</b>	FRDG311 - Alluvions de l'Hérault	34023 - Balaruc-les-Bains
<b>Objectif de résultat</b>	Réutiliser les 150 m3/j de l'eau traitée de l'UVER pour différents usages (domestiques et non domestiques) afin de limiter les rejets dans les réseaux d'assainissement et protéger la ressource en eau	
<b>Descriptif sommaire</b>	<p>L'UVER traite et valorise les eaux de rinçage des soins de boue des Thermes. Ces eaux sont aujourd'hui rejetées dans le réseau d'assainissement collectif. Il est étudié la possibilité de réutiliser l'eau traitée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des usages domestiques : à O'Balía</li> <li>- Des usages non domestiques sur l'espace public : arrosage d'espaces verts, de terrains sportifs, nettoyage de voirie, défense incendie...</li> <li>- Un rejet de l'excédent au milieu naturel par l'intermédiaire du réseau pluvial</li> </ul> <p>En fonction du cadrage réglementaire en cours de concertation avec les services de l'Etat, les dossiers seront montés pour instruction.</p> <p>En parallèle, la conception des installations techniques et des réseaux est réalisée, puis les travaux seront mis en oeuvre en réutilisant au maximum d'anciens réseaux thermaux inutilisés.</p>	
<b>Indicateur technique</b>	Travaux réalisés, 0 rejet à l'assainissement collectif et un gain de 150 m3/jour réutilisés ou rejetés au milieu naturel	

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
UVER Thermes Balaruc-les-Bains - Montage des dossiers règlementaires pour autoriser la REUSE des eaux issues de l'UVER	2026	1 an
UVER Thermes Balaruc-les-Bains - Conception et travaux d'un dispositif de maillage de réseaux pour la REUSE (usages domestiques et non domestiques)	2027	3 ans
UVER Thermes Balaruc-les-Bains - Convention de rejet en milieu naturel (Etang de Thau) pour apport d'eau douce	2026	6 mois

Montant prévisionnel (en € HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>488 967 €</b>
UVER Thermes Balaruc-les-Bains - Montage des dossiers règlementaires pour autoriser la REUSE des eaux issues de l'UVER	100 000 €
UVER Thermes Balaruc-les-Bains - Conception et travaux d'un dispositif de maillage de réseaux pour la REUSE (usages domestiques et non domestiques)	388 967 €
UVER Thermes Balaruc-les-Bains - Convention de rejet en milieu naturel (Etang de Thau) pour apport d'eau douce	en régie

Plan de financement prévisionnel (en € HT)						
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge	
UVER Thermes Balaruc-les-Bains - Montage des dossiers règlementaires pour autoriser la REUSE des eaux issues de l'UVER	AERMC (1)				0 €	
	Région Occ.				0 €	
	Balaruc-les-Bains				100 000 €	
UVER Thermes Balaruc-les-Bains - Conception et travaux d'un dispositif de maillage de réseaux pour la REUSE (usages domestiques et non domestiques)	AERMC (2)	388 967 €	388 967 €	40%	155 587 €	
	Région Occ.				0 €	
	Balaruc-les-Bains				233 380 €	
UVER Thermes Balaruc-les-Bains - Convention de rejet en milieu naturel (Etang de Thau) pour apport d'eau douce	AERMC				0 €	
	Région Occ.				0 €	
	Balaruc-les-Bains				en régie	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>155 587 €</b>
					<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>333 380 €</b>
				<b>Total action</b>		<b>488 967 €</b>

(1) Les dépenses relatives aux études préalables de définition du projet et aux études réglementaires sont à présenter sur la demande d'aide travaux

(2) Les travaux sont éligibles uniquement pour un usage préalablement existant, dans la limite des volumes utilisés jusqu'alors. L'aide est conditionnée à l'obtention des autorisations réglementaires pour les usages bénéficiaires, et sera soumise à un coût plafond qui sera précisé au vu des éléments techniques et financiers de la demande d'aide.

Taux d'aide encadrement européen : 40% avec majoration en fonction de la taille de l'entreprise (+10 % pour les moyennes entreprises, +20% pour les petites entreprises).

## REDUCTION DES RISQUES NATURELS

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-85</b>	<b>Restauration hydromorphologique du bassin versant Pallas/Sesquier et des zones humides associées</b>
-----------------------------	---------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux Aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Restauration des milieux aquatiques et humides dégradés
<b>Action</b>	<b>MAH-85</b>	<b>Restauration hydromorphologique du bassin versant Pallas/Sesquier et des zones humides associées</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-85a</i>	Etudes préalables à la restauration hydromorphologique Pallas/Sesquier et des zones humides associées
	<i>MAH-85b</i>	Travaux de restauration hydromorphologique du bassin versant Pallas/Sesquier et des zones humides associées
	<i>MAH-85c</i>	Suivis post travaux sur 5 ans de la restauration hydromorphologique Pallas/Sesquier et des zones humides associées

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDR149 - Le Pallas : MIA0202 - Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau FRDT10 - Etang de Thau : MIA0602 - Réaliser une opération de restauration d'une zone humide
PBACC	oui	Défi 12_Restaurer ou préserver 20000 ha de zones humides
SAGE Thau-Ingril	oui	13 - Elaborer des plans de gestion et mettre en œuvre la restauration fonctionnelle des cours d'eau
		17 - Définir et appliquer un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du bassin versant
SLGRI du bassin de Thau	oui	Objectif 2.2 : Favoriser la mise en œuvre d'une politique de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations
Diagnostic hydromorphologique	oui	BV du Pallas (plusieurs actions de P1 à P2)
PGSZH	oui	25 - Le Pallas et embouchure (P1)
SRADDET	oui	1.5. Concilier accueil et adaptation du territoire régional aux risques présents et futurs

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	04546	Sète Agglopôle Méditerranée
Localisation de l'action	FRDR149 - Le Pallas FRDT10 - Etang de Thau	34143 - Loupian 34157 - Mèze 34341 - Villeveyrac
Objectif de résultat	Réduction du risque inondation sur les bassins versants du Pallas et du Sesquier, amélioration de la qualité biologique et écologique des milieux aquatiques et restauration des fonctionnalités des cours d'eau et des zones humides.	

<p>Descriptif sommaire</p>	<p>Les solutions fondées sur la nature et la restauration hydromorphologique des cours d'eau seront privilégiés afin de restaurer les fonctionnalités des rivières et des zones humides.</p> <p>A noter que la ville de Mèze souhaite voir étudier la problématique d'assèchement et de salinisation du lac du Sesquier, et les possibilités de remise en eau dans le cadre de l'étude globale sur l'espace de bon fonctionnement. A priori, l'alimentation en eau se fait via les eaux souterraines.</p> <p>Cette action est issue de la programmation du PAPI. Cependant, au vu des multiples objectifs allant au-delà de la gestion du risque inondation et de la volonté affichée de restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides du secteur Pallas/Sesquier (intégration des actions inscrites au diag hydromorphologique du BV), il est proposé de l'inscrire également dans le contrat eau et climat.</p>
<p>Indicateurs techniques</p>	<p>Travaux réalisés / suivis de la restauration des milieux et fonctionnement des cours d'eau / réduction des inondations / baisse des remontées de l'étang dans le cours d'eau</p> <p>Linéaire de cours d'eau restauré</p> <p>Surface de zones humides restaurées</p>

<b>Calendrier prévisionnel et durée des actions</b>		
<p>Etudes préalables à la restauration hydromorphologique Pallas/Sesquier et des zones humides associées</p>	<p>2026</p>	<p>2 ans</p>
<p>Travaux de restauration hydromorphologique du bassin versant Pallas/Sesquier et des zones humides associées</p>	<p>2028</p>	<p>2 ans</p>
<p>Suivis post travaux sur 5 ans de la restauration hydromorphologique Pallas/Sesquier et des zones humides associées</p>	<p>2029</p>	<p>5 ans</p>

<b>Montant prévisionnel (en € HT)</b>	
<p><b>Montant de l'action</b></p>	<p><b>4 070 800 €</b></p>
<p>Etudes préalables à la restauration hydromorphologique Pallas/Sesquier et des zones humides associées</p>	<p>125 800 €</p>
<p>Travaux de restauration hydromorphologique du bassin versant Pallas/Sesquier et des zones humides associées</p>	<p>3 900 000 €</p>
<p>Suivis post travaux sur 5 ans de la restauration hydromorphologique Pallas/Sesquier et des zones humides associées</p>	<p>45 000 €</p>

Plan de financement prévisionnel					
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge
Etudes préalables à la restauration hydromorphologique Pallas/Sesquier et des zones humides associées	AERMC (1)	125 800 €	125 800 €	80%	100 640 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				25 160 €
Travaux de restauration hydromorphologique du bassin versant Pallas/Sesquier et des zones humides associées	AERMC (2)				0 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				3 900 000 €
Suivis post travaux sur 5 ans de la restauration hydromorphologique Pallas/Sesquier et des zones humides associées	AERMC (3)				0 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				45 000 €
			<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>100 640 €</b>
				<b>Région Occ.</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>3 970 160 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>4 070 800 €</b>

(1) Taux d'aide de 50% à 80% selon l'ambition du cahier des charges des études. Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges des études.

(2) Taux d'aide fonction de l'ambition des travaux définis au terme des études préalables. Pas d'engagement contractuel à ce stade.

(3) Taux d'aide fonction de l'ambition des travaux définis au terme des études préalables. Pas d'engagement contractuel à ce stade. Aide conditionnée à la définition et la validation du suivi avant travaux afin de disposer d'un état initial. Les suivis post-travaux sont éligibles par périodes de 3 ans.

## REDUCTION DES RISQUES NATURELS

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-86</b>	<b>Restauration hydromorphologique du canal de l'Agau et de la Vène aval</b>
-----------------------------	---------------	--

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux Aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Restauration des milieux aquatiques et humides dégradés
<b>Action</b>	<b>MAH-86</b>	<b>Restauration hydromorphologique du canal de l'Agau et de la Vène aval</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-86a</i>	Etudes préalables à la restauration hydromorphologique du canal de l'Agau - Vène aval
	<i>MAH-86b</i>	Travaux de restauration hydromorphologique du canal de l'Agau - Vène aval
	<i>MAH-86c</i>	Suivis post travaux sur 5 ans de la restauration hydromorphologique Agau - Vène aval

Enjeux		
PDM 2022-2027	oui	FRDR148 - La Vène : MIA0202 - Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau FRDT10 - Etang de Thau : MIA0602 - Réaliser une opération de restauration d'une zone humide
PBACC	oui	Défi 12_Restauration ou préserver 20000 ha de zones humides
SAGE Thau-Ingril	oui	13 - Elaborer des plans de gestion et mettre en œuvre la restauration fonctionnelle des cours d'eau 17 - Définir et appliquer un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du bassin versant
SLGRI du bassin de Thau	oui	Objectif 2.2 : Favoriser la mise en œuvre d'une politique de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations
Diagnostic hydromorphologique	oui	VL25a Restauration de la zone humide en aval de Poussan (P1)
PGSZH	oui	26 - La vène et embouchure (P1)
SRADDET	oui	1.5. Concilier accueil et adaptation du territoire régional aux risques présents et futurs

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	04546	Sète Agglopôle Méditerranée
Localisation de l'action	FRDR148 - La Vène FRDT10 - Etang de Thau	34024 - Balaruc-le-Vieux 34213 - Poussan
Objectif de résultat	Réduire le risque sur les habitations et les enjeux prioritaires, Proposer des aménagements permettant un gain hydraulique mais également morphologiques, écologiques et pour la qualité de l'eau	
Descriptif sommaire	<p>Les solutions fondées sur la nature et la restauration hydromorphologique des cours d'eau seront privilégiés afin de restaurer les fonctionnalités des rivières et des zones humides. Les études préalables, la maîtrise d'œuvre et les travaux seront réalisés ; des acquisitions foncières seront nécessaires.</p> <p>Cette action est issue de la programmation du PAPI. Cependant, au vu des multiples objectifs allant au-delà de la gestion du risque inondation et de la volonté affichée de restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides du secteur Vène aval (intégration des actions inscrites au diag hydromorphologique du BV et au PGSZH), il est proposé de l'afficher également dans le contrat eau et climat.</p>	

Indicateurs techniques	Travaux réalisés / suivis de la restauration des milieux et fonctionnement des cours d'eau / réduction des inondations / baisse des remontées de l'étang dans le cours d'eau Linéaire de cours d'eau restaurés Surface de zones humides restaurées
------------------------	--

Calendrier prévisionnel et durée des actions		
Etudes préalables à la restauration hydromorphologique du canal de l'Agau - Vène aval	2026	2 ans
Travaux de restauration hydromorphologique du canal de l'Agau - Vène aval	2028	2 ans
Suivis post travaux sur 5 ans de la restauration hydromorphologique Agau - Vène aval	2029	5 ans

Montant prévisionnel (en € HT)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>130 000 €</b>
Etudes préalables à la restauration hydromorphologique du canal de l'Agau - Vène aval	130 000 €
Travaux de restauration hydromorphologique du canal de l'Agau - Vène aval	à définir
Suivis post travaux sur 5 ans de la restauration hydromorphologique Agau - Vène aval	à définir

Plan de financement prévisionnel					
Action ou sous actions	Financiers	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge
Etudes préalables à la restauration hydromorphologique du canal de l'Agau - Vène aval	AERMC (1)	130 000 €	130 000 €	80%	104 000 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				26 000 €
Travaux de restauration hydromorphologique du canal de l'Agau - Vène aval	AERMC (2)				0 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				à définir
Suivis post travaux sur 5 ans de la restauration hydromorphologique Agau - Vène aval	AERMC (3)				0 €
	Région Occ.				0 €
	SAM				à définir
<b>Total action</b>				<b>AERMC</b>	<b>104 000 €</b>
				<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>26 000 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>130 000 €</b>

(1) Taux d'aide de 50% à 80% selon l'ambition du cahier des charges des études. Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges des études.

(2) Taux d'aide fonction de l'ambition des travaux définis au terme des études préalables. Pas d'engagement contractuel à ce stade.

(3) Taux d'aide fonction de l'ambition des travaux définis au terme des études préalables. Pas d'engagement contractuel à ce stade. Aide conditionnée à la définition et la validation du suivi avant travaux afin de disposer d'un état initial. Les suivis post-travaux sont éligibles par périodes de 3 ans.

## PRATIQUES ECOLOGIQUES ET INNOVANTES EN AGRICULTURE TERRESTRE

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>SOL-99</b>	<b>Expérimentation d'un projet de gestion intégrée de l'eau, des sols et du sous-sol</b>
-----------------------------	---------------	--

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>POL</i>	Pollutions
<b>Thème</b>	<i>SOL</i>	Aménagements paysagers d'infiltration de l'eau dans les sols en milieu rural
<b>Action</b>	<b>SOL-99</b>	<b>Expérimentation d'un projet de gestion intégrée de l'eau, des sols et du sous-sol</b>
<b>Sous actions</b>	<i>SOL-99a</i>	EXPE SOL - Animation, définition concertée du périmètre d'étude, recueil des données et outils existants et réalisation du cahier des charges de l'expérimentation
	<i>SOL-99b</i>	EXPE SOL - Etudes de connaissances, diagnostic territorial, conception des outils et aménagements agricoles à mettre en œuvre et définition du suivi technique et scientifique
	<i>SOL-99c</i>	EXPE SOL - Expérimentation sur 1 site pilote de gestion intégrée de l'eau, des milieux aquatiques et humides, des sols et du sous-sol et suivi technique/scientifique associé

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	oui	Défi 19_Accompagner 30 filières agricoles locales
SAGE Thou-Ingril	oui	28 - Encourager les pratiques agricoles économes en eau et en cohérence avec les enjeux environnementaux du territoire

Détail de l'action		
Maitre d'ouvrage	72353	SMBT
Localisation de l'action		Périmètre du SAGE Thou-Ingril
Objectif de résultat	Expérimenter des solutions fondées sur la nature et intégrées favorisant les relations entre les sols agricoles, les milieux aquatiques et humides et les nappes souterraines, pour une meilleure préservation de ces différents milieux	
Descriptif sommaire	<p>L'action consiste à expérimenter 1 projet intégrateur associant la gestion des milieux aquatiques et humides, la gestion des sols et du sous-sol et les pratiques agricoles afin de disposer de retours d'expériences sur les méthodes favorisant l'infiltration de l'eau avec plusieurs effets attendus notamment : l'augmentation de la capacité agronomique et de la réserve utile des sols, la recharge des nappes, la limitation de l'érosion et des transferts de pollution vers les cours d'eau et zones humides, la création de mares temporaires réservoirs de biodiversité ou encore la pérennisation de l'alimentation en eau des milieux naturels. Un site d'expérimentation potentiel sur le périmètre de la zone de sauvegarde du Pli ouest concerne la commune de Poussan, le cours d'eau de la Lauze et ses zones humides associées, secteur sur lequel Sète Agglopôle projette par ailleurs, de réaliser des travaux de restauration hydromorphologique (fiche action 86).</p> <p>Sur la zone de sauvegarde de l'Astien, des PSE sont en cours d'expérimentation portés par SAM et l'agglo a en projet de répondre à l'AAP 2025 pour de futurs PSE (action inscrite dans le contrat).</p> <p>Le SMBT travaille déjà sur un projet de renaturation des cours d'eau et revitalisation des sols en circuit court (AAP Eau &amp; Climat) comprenant une étude diagnostic des flux et gisements locaux, et un démarrage d'expérimentation d'amendement de sols intégrant les connexions avec les cours d'eau avec un agriculteur. Par ailleurs, le SMBT a produit en 2020 un atlas des capacités de rétention des sols agricoles à l'échelle du BV. Il est associé aux travaux des scientifiques de l'INRAE (projet ARTISOL) de connaissance sur les multi-fonctionnalités des sols.</p> <p>SAM travaille sur une cartographie d'indice de qualité des sols qui pourrait également apporter des éléments de caractérisation. Le BRGM dispose d'une modélisation du Pli ouest sur la partie amont développée dans le cadre du projet Dem'eaux qui peut être mobilisée dans le projet.</p> <p>Ce projet de gestion intégrée de l'eau peut apporter des connaissances sur les potentialités des sols en lien avec les techniques d'amendement et de renaturation, et leurs connexions avec les milieux aquatiques et les nappes souterraines, pouvant améliorer la gestion et le partage de l'eau entre ces différents milieux et leurs usages. Les connaissances acquises pourraient permettre d'offrir un cadre de suivi technique et scientifique aux futurs PSE portés par l'agglo.</p> <p>Partenariat : INRAE, BRGM, SAM, CAHM, exploitants agricoles, commune</p>	
Indicateurs techniques	nombre d'expérimentations engagées / taux d'humidité dans les sols	

Calendrier prévisionnel		
EXPE SOL - Animation, définition concertée du périmètre d'étude, recueil des données et	2026	1 an
EXPE SOL - Etudes de connaissances, diagnostic territorial, conception des outils et	2027	1 an
EXPE SOL - Expérimentation sur 1 site pilote de gestion intégrée de l'eau, des milieux aquatiques et humides, des sols et du sous-sol et suivi technique/scientifique associé	2028	4 ans

Montant prévisionnel (en € TTC)	
<b>Montant de l'action</b>	<b>200 000 €</b>
EXPE SOL - Animation, définition concertée du périmètre d'étude, recueil des données et outils existants et	en régie
EXPE SOL - Etudes de connaissances, diagnostic territorial, conception des outils et aménagements agricoles à	80 000 €
EXPE SOL - Expérimentation sur 1 site pilote de gestion intégrée de l'eau, des milieux aquatiques et humides, des sols et du sous-sol et suivi technique/scientifique associé	120 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge
EXPE SOL - Animation, définition concertée du périmètre d'étude, recueil des données et outils existants et réalisation du cahier des charges de l'expérimentation	AERMC				0 €
	Autres				0 €
	SMBT				en régie
EXPE SOL - Etudes de connaissances, diagnostic territorial, conception des outils et aménagements agricoles à mettre en œuvre et définition du suivi technique et scientifique	AERMC (1)	80 000 €	80 000 €	70%	56 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				24 000 €
EXPE SOL - Expérimentation sur 1 site pilote de gestion intégrée de l'eau, des milieux aquatiques et humides, des sols et du sous-sol et suivi technique/scientifique associé	AERMC (2)	120 000 €	120 000 €	70%	84 000 €
	Autres				0 €
	SMBT				36 000 €
<b>Total action</b>				<b>AERMC</b>	<b>140 000 €</b>
				<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
				<b>MO</b>	<b>60 000 €</b>
				<b>Total action</b>	<b>200 000 €</b>

(1) Taux d'aide de 0 à 70% selon l'ambition du cahier des charges de la prestation. Aide conditionnée à la validation préalable du cahier des charges de la prestation.

(2) Taux d'aide de 0 à 70% selon l'ambition des travaux et aménagements proposés.

## PROMOTION D'UN TOURISME DURABLE

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>ANIM-138</b>	<b>Renforcer les bonnes pratiques dans la plaisance et les activités nautiques</b>
-----------------------------	-----------------	--

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	TSV	Transversal
<b>Thème</b>	ANIM	Gouvernance locale de l'eau, urbanisme, têtes de réseau et démarches participatives
<b>Action</b>	<b>ANIM-138</b>	<b>Renforcer les bonnes pratiques dans la plaisance et les activités nautiques</b>
<b>Sous actions</b>	<i>COM-138a</i>	Révision du guide des bonnes pratiques de Thau
	<i>ANIM-138b</i>	Animation d'un groupe volontaires d'acteurs du nautisme
	<i>COM-138c</i>	RUA - objet connecté de préservation de la biodiversité lagunaire
	<i>ACTIV-138d</i>	Création d'un centre de valorisation des bateaux dégradés
	<i>COM-138e</i>	Diffusion et actualisation de Nav&Co
	<i>ASS-138f</i>	Installer et entretenir des stations de dépotage sur le Canal du Rhône à Sète et communiquer auprès des usagers
	<i>COM-138g</i>	Déploiement sur thau du label Bateau bleu
	<i>ANIM-138h</i>	Campagne Ecogestes méditerranée Occitanie - 2025
	<i>ANIM-138i</i>	Campagne Ecogestes méditerranée Occitanie - 2026
	<i>ANIM-138j</i>	Campagne Ecogestes méditerranée Occitanie - 2027
<i>ANIM-138k</i>	Campagne Ecogestes méditerranée Occitanie - 2028	
<i>ANIM-138l</i>	Campagne Ecogestes méditerranée Occitanie - 2029	

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	
SAGE Thau-Ingril	non	

Détail de l'action		
<b>Maitres d'ouvrages</b>	72353	SAM
	55228	VNF Sud-Ouest
	86524	CPIE LIDO
<b>Localisation de l'action</b>		Périmètre du SAGE Thau-Ingril
<b>Objectif de résultat</b>	Informers les plaisanciers et usagers de la lagune sur les enjeux environnementaux et favoriser les bonnes pratiques	
<b>Descriptif sommaire</b>	<p>Un guide des bonnes pratiques de la plaisance a été réalisé par le Syndicat mixte il y a plus de 10 ans et doit être révisé et actualisé, notamment en l'élargissant aux autres pratiques que la plaisance et en le connectant à des guides existants ou en préparation, par exemple le guide qui sera réalisé en 2026 sur le canal du Rhône à Sète. Ce guide sera réalisé dans le cadre du label Bateau Bleu en partenariat avec la Fédération des industries nautiques (FIN). D'autres initiatives sont en cours sur le territoire et participent au déploiement des bonnes pratiques : l'application Nav&amp;Co qui continuera d'être alimentée par le SMBT, une formation annuelle à un groupe d'acteurs volontaires du nautisme ou encore la construction du prototype du dispositif RUA, un objet connecté qui a vocation à préserver la biodiversité lagunaire en informant ses usagers des sites et lieux sensibles (présenté ici pm car déjà financé). Un projet de création d'un centre de valorisation de bateaux dégradés est à l'étude et devrait se matérialiser avec pour objectif de repérer des bateaux flottants mais dégradés et en sous-usage, de les stocker et de procéder à leur réhabilitation ou à leur destruction avant qu'ils ne deviennent des épaves. Un site de stockage est à l'étude et une expérimentation est prévue sur une petite flotte de navire, pour un possible déploiement en fonction du succès. Ce projet s'inscrit dans la continuité du laboratoire des usages mené par le BueThauLab sur les épaves de bateaux et le constat de l'intérêt de travailler en amont sur des bateaux dégradés. Dans le cadre de sa stratégie, VNF prévoit des investissements prioritaires sur l'installation de stations de dépotage sur tout le linéaire et une communication associée.</p>	
<b>Indicateurs techniques</b>	Nombre de personnes sensibilisées	

<b>Calendrier prévisionnel et durée des actions</b>		
Révision du guide des bonnes pratiques de Thau	2026	1 an
Animation d'un groupe volontaires d'acteurs du nautisme	2025	
RUA - objet connecté de préservation de la biodiversité lagunaire	2025	
Création d'un centre de valorisation des bateaux dégradés	2026	
Diffusion et actualisation de Nav&Co	2025	
Installer et entretenir des stations de dépotage sur le Canal du Rhône à Sète et communiquer auprès des usagers	2025	
Déploiement sur thau du label Bateau bleu		
Campagne Ecogestes méditerranée Occitanie	2025	5 ans

<b>Montant prévisionnel (en € TTC)</b>		
<b>Montant de l'action</b>	<b>MO</b>	<b>535 000 €</b>
Révision du guide des bonnes pratiques de Thau	SMBT	15 000 €
Animation d'un groupe volontaires d'acteurs du nautisme	SMBT	en régie
RUA - objet connecté de préservation de la biodiversité lagunaire	SMBT	pm
Création d'un centre de valorisation des bateaux dégradés	SMBT/DIV MO	60 000 €
Diffusion et actualisation de Nav&Co	SMBT	en régie
Installer et entretenir des stations de dépotage sur le Canal du Rhône à Sète et communiquer auprès des usagers	VNF	à définir
Déploiement sur thau du label Bateau bleu		0 €
Campagne Ecogestes méditerranée Occitanie - 2025	CPIE LIDO	pm
Campagne Ecogestes méditerranée Occitanie - 2026	CPIE LIDO	115 000 €
Campagne Ecogestes méditerranée Occitanie - 2027	CPIE LIDO	115 000 €
Campagne Ecogestes méditerranée Occitanie - 2028	CPIE LIDO	115 000 €
Campagne Ecogestes méditerranée Occitanie - 2029	CPIE LIDO	115 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge
Révision du guide des bonnes pratiques de Thau	Fonds vert	15 000 €	15 000 €	80%	12 000 €
	SMBT			20%	3 000 €
Animation d'un groupe volontaires d'acteurs du nautisme	SMBT				en régie
RUA - objet connecté de préservation de la biodiversité lagunaire	FIM				pm
	SMBT				pm
Création d'un centre de valorisation des bateaux dégradés	Etat/PITE	60 000 €	60 000 €	80%	48 000 €
	SMBT			20%	12 000 €
Diffusion et actualisation de Nav&Co	SMBT				en régie
Installer et entretenir des stations de dépotage sur le Canal du Rhône à Sète et communiquer auprès des usagers	VNF				
Déploiement sur thau du label Bateau bleu					
Campagne Ecogestes méditerranée Occitanie - 2025	DIRM / DREAL	pm	pm	pm	pm
	AERMC	pm	pm	pm	pm
	VNF	pm	pm	pm	pm
	Région Occ.	pm	pm	pm	pm
	OFB	pm	pm	pm	pm
	CPIE LIDO	pm	pm	pm	pm
Campagne Ecogestes méditerranée Occitanie - 2026	DIRM / DREAL	115 000 €	115 000 €	13%	14 950 €
	AERMC	115 000 €	115 000 €	16%	18 400 €
	VNF	115 000 €	115 000 €	5%	5 750 €
	Région Occ.	115 000 €	115 000 €	35%	40 250 €
	OFB	115 000 €	115 000 €	15%	17 250 €
	CPIE LIDO				18 400 €
Campagne Ecogestes méditerranée Occitanie - 2027	DIRM / DREAL	115 000 €	115 000 €	13%	14 950 €
	AERMC	115 000 €	115 000 €	16%	18 400 €
	VNF	115 000 €	115 000 €	5%	5 750 €
	Région Occ.	115 000 €	115 000 €	35%	40 250 €
	OFB	115 000 €	115 000 €	15%	17 250 €
	CPIE LIDO				18 400 €
Campagne Ecogestes méditerranée Occitanie - 2028	DIRM / DREAL	115 000 €	115 000 €	13%	14 950 €
	AERMC	115 000 €	115 000 €	16%	18 400 €
	VNF	115 000 €	115 000 €	5%	5 750 €
	Région Occ.	115 000 €	115 000 €	35%	40 250 €
	OFB	115 000 €	115 000 €	15%	17 250 €
	CPIE LIDO				18 400 €
Campagne Ecogestes méditerranée Occitanie - 2029	DIRM / DREAL	115 000 €	115 000 €	13%	14 950 €
	AERMC	115 000 €	115 000 €	16%	18 400 €
	VNF	115 000 €	115 000 €	5%	5 750 €
	Région Occ.	115 000 €	115 000 €	35%	40 250 €
	OFB	115 000 €	115 000 €	15%	17 250 €
	CPIE LIDO				18 400 €
<b>Total action</b>				<b>Etat Fonds Vert</b>	<b>12 000 €</b>
				<b>FIM</b>	<b>pm</b>
				<b>Etat/PITE</b>	<b>48 000 €</b>
				<b>VNF</b>	<b>23 000 €</b>
				<b>DIRM / DREAL</b>	<b>59 800 €</b>
				<b>AERMC</b>	<b>73 600 €</b>
				<b>Région Occ.</b>	<b>161 000 €</b>
				<b>OFB</b>	<b>69 000 €</b>
				<b>MO</b>	<b>88 600 €</b>
<b>Total action</b>	<b>535 000 €</b>				

## PROMOTION D'UN TOURISME DURABLE

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAH-139</b>	<b>Gestion de l'accueil du public sur le site du Bagnas</b>
-----------------------------	----------------	---

Identification de l'action		
<b>Volet</b>	<i>MIA</i>	Milieux Aquatiques
<b>Thème</b>	<i>MAH</i>	Stratégies territoriales sur les milieux aquatiques, milieux humides et milieux marins
<b>Action</b>	<b>MAH-139</b>	<b>Gestion de l'accueil du public sur le site du Bagnas</b>
<b>Sous actions</b>	<i>MAH-139a</i>	Programme pédagogique pour accueillir le public sur le site du Bagnas (sentiers, observatoires et aménagements paysagers)
	<i>MAH-139b</i>	Restauration de la maison du régisseur en hébergement temporaire
	<i>MAH-139c</i>	Réhabilitation des anciens logements ouvriers en bâtiment pour le gestionnaire
	<i>COM-139d</i>	Sensibilisation et éducation EPMA en milieu scolaire - 2026
	<i>COM-139e</i>	Sensibilisation et éducation EPMA en milieu scolaire - 2027
	<i>COM-139f</i>	Sensibilisation et éducation EPMA en milieu scolaire - 2028
	<i>COM-139g</i>	Sensibilisation et éducation EPMA en milieu scolaire - 2029
	<i>COM-139h</i>	Sensibilisation et éducation EPMA grand public - 2026
	<i>COM-139i</i>	Sensibilisation et éducation EPMA grand public - 2027
	<i>COM-139j</i>	Sensibilisation et éducation EPMA grand public - 2028
<i>COM-139k</i>	Sensibilisation et éducation EPMA grand public - 2029	

Enjeux		
PDM 2022-2027	non	
PBACC	non	
SAGE Thou-Ingril	non	

Détail de l'action		
<b>Maitres d'ouvrages</b>	34876	CAHM
	64685	ADENA
<b>Localisation de l'action</b>	FRDT09 - Grand Bagnas	34003 - Agde 34150 - Marseillan
<b>Objectif de résultat</b>	Restaurer les bâtiments d'accueil et création d'un programme pédagogique pour mieux sensibiliser et informer tous les publics de manière pérenne sur le site du Bagnas	
<b>Descriptif sommaire</b>	<p>Depuis 2021, la CAHM, le Conservatoire du littoral et l'ADENA s'engagent dans un projet d'accueil du public sur le site du Bagnas. Des premiers aménagements ont ainsi pu être réalisés. Les partenaires souhaitent consolider ce projet d'accueil du public du site du Bagnas, à travers la réalisation d'une seconde phase de travaux et d'aménagements.</p> <p>L'ADENA, gestionnaire de la zone humide du Bagnas assure une offre d'animations du niveau maternelle au master II ainsi que des animations grand public.</p>	
<b>Indicateurs techniques</b>	Bâtiments restaurés et outils pédagogique créés / nombre de personnes sensibilisées	

<b>Calendrier prévisionnel et durée des actions</b>		
Programme pédagogique pour accueillir le public sur le site du Bagnas (sentiers, observatoires et aménagements paysagers)	2026	2 ans
Restauration de la maison du régisseur en hébergement temporaire	2026	2 ans
Réhabilitation des anciens logements ouvriers en bâtiment pour le gestionnaire	2026	2 ans
Sensibilisation et éducation EPMA en milieu scolaire	2026	4 ans
Sensibilisation et éducation EPMA grand public	2026	4 ans

<b>Montant prévisionnel (en € HT et TTC)</b>	
<b>Montant de l'action</b>	<b>1 022 000 €</b>
Programme pédagogique pour accueillir le public sur le site du Bagnas (sentiers, observatoires et aménagements paysagers)	252 000 €
Restauration de la maison du régisseur en hébergement temporaire	60 000 €
Réhabilitation des anciens logements ouvriers en bâtiment pour le gestionnaire	490 000 €
Sensibilisation et éducation EPMA en milieu scolaire - 2026	20 000 €
Sensibilisation et éducation EPMA en milieu scolaire - 2027	20 000 €
Sensibilisation et éducation EPMA en milieu scolaire - 2028	20 000 €
Sensibilisation et éducation EPMA en milieu scolaire - 2029	20 000 €
Sensibilisation et éducation EPMA grand public - 2026	35 000 €
Sensibilisation et éducation EPMA grand public - 2027	35 000 €
Sensibilisation et éducation EPMA grand public - 2028	35 000 €
Sensibilisation et éducation EPMA grand public - 2029	35 000 €

Plan de financement prévisionnel						
Action ou sous actions	Financeurs	Coût	Assiette	Taux d'aide	Aide / coût à charge	
Programme pédagogique pour accueillir le public sur le site du Bagnas (sentiers, observatoires et aménagements paysagers)	AERMC (1)	252 000 €	252 000 €	50%	126 000 €	
	Autres				0 €	
	CAHM				126 000 €	
Restauration de la maison du régisseur en hébergement temporaire	AERMC				0 €	
	Autres				0 €	
	CAHM				60 000 €	
Réhabilitation des anciens logements ouvriers en bâtiment pour le gestionnaire	AERMC				0 €	
	Autres				0 €	
	CAHM				490 000 €	
Sensibilisation et éducation EPMA en milieu scolaire - 2026	AERMC (2)	20 000 €	20 000 €	70%	14 000 €	
	Autres				0 €	
	ADENA				6 000 €	
Sensibilisation et éducation EPMA en milieu scolaire - 2027	AERMC (2)	20 000 €	20 000 €	70%	14 000 €	
	Autres				0 €	
	ADENA				6 000 €	
Sensibilisation et éducation EPMA en milieu scolaire - 2028	AERMC (2)	20 000 €	20 000 €	70%	14 000 €	
	Autres				0 €	
	ADENA				6 000 €	
Sensibilisation et éducation EPMA en milieu scolaire - 2029	AERMC (2)	20 000 €	20 000 €	70%	14 000 €	
	Autres				0 €	
	ADENA				6 000 €	
Sensibilisation et éducation EPMA grand public - 2026	AERMC (2)	35 000 €	35 000 €	70%	24 500 €	
	Autres				0 €	
	ADENA				10 500 €	
Sensibilisation et éducation EPMA grand public - 2027	AERMC (2)	35 000 €	35 000 €	70%	24 500 €	
	Autres				0 €	
	ADENA				10 500 €	
Sensibilisation et éducation EPMA grand public - 2028	AERMC (2)	35 000 €	35 000 €	70%	24 500 €	
	Autres				0 €	
	ADENA				10 500 €	
Sensibilisation et éducation EPMA grand public - 2029	AERMC (2)	35 000 €	35 000 €	70%	24 500 €	
	Autres				0 €	
	ADENA				10 500 €	
				<b>Total action</b>	<b>AERMC</b>	<b>280 000 €</b>
					<b>Autres</b>	<b>0 €</b>
					<b>MO</b>	<b>742 000 €</b>
					<b>Total action</b>	<b>1 022 000 €</b>

(1) Aide spécifique contractuelle conditionnée à la mise en œuvre et au suivi du nouveau scénario de gestion destiné à la restauration des fonctionnalités hydrauliques du Bagnas inscrit dans la fiche action 37

(2) Aide conditionnée à l'identification de l'opération par la stratégie de communication du territoire, liée au SAGE de Thau-Ingriil, et à son approbation par la CLE.